
Assurances

Revue trimestrielle consacrée à l'étude théorique et pratique
de l'assurance au Canada

Directeur: GÉRARD PARIZEAU



DANS CE NUMÉRO:

CONSIDÉRATIONS SUR LE « SWITCHING
OU TWISTING » par Gérard Parizeau 61

ASSURANCE AUTOMOBILE OBLIGATOIRE
par H.-Paul Lemay 71

LA SITUATION ÉCONOMIQUE AU CANADA
par Paul Paradis 80

FAUT-IL S'ASSURER ? par Thuribe Belzile 87

ARRÊTS ET JUGEMENTS par Roger Brossard 99

COMMENT SE TRAITAIT L'ASSURANCE-
VIE AU CANADA AU DÉBUT DU XIX^e
SIÈCLE 103

SUPPLÉMENT — Liste des agents d'assurance-vie
dans la province de Québec.

**ASSURONS-NOUS dans des COMPAGNIES DE
"CHEZ NOUS"**

**dont la solidité et la réputation
sont indiscutables**

●

Aux courtiers et agents d'assurances nous offrons la police conjointe de la CANADIAN NATIONAL FIRE UNDERWRITERS AGENCY qui est garantie par l'actif total des compagnies suivantes, lequel s'élève à près de \$7,000,000.

●

La Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie
Etablie en 1909

La Compagnie d'Assurance Canadienne Mercantile
Etablie en 1907

La Stanstead & Sherbrooke Fire Insurance Company
Etablie en 1835

La Missisquoi & Rouville Fire Insurance Company
Etablie en 1835

●

O. Payette Incorporée

AGENTS PRINCIPAUX

465, rue St-Jean - - - Montréal

Tél.: MARquette 7580-89

GENERAL AUTO REPAIRS LIMITED

B. MIGNAULT

●

La plus grande maison à Montréal
se spécialisant dans les réparations
d'automobile.

●

ROYAL GARAGE

Tél. MARquette 3511



1782-1938

Depuis 156 ans, la

PHOENIX ASSURANCE COMPANY, LIMITED DE LONDRES, ANGLETERRE

jouit de la confiance du public.

Siège social pour le Canada : 480, rue St-François-Xavier - Montréal

Directeur pour le Canada :

C. W. C. TYRE

Inspecteur en chef :

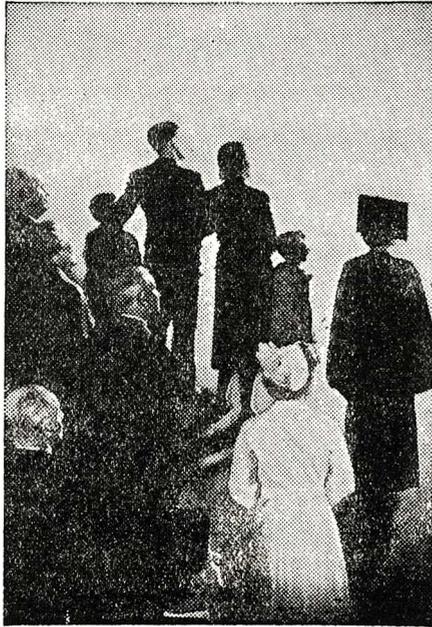
Arthur BAYARD

Actif : \$170,000,000

(Y compris les fonds d'assurance-vie)

La Compagnie fait affaires au Canada depuis 134 ans.

1804-1938



PROTECTION COMPLÈTE

pour tous les âges et toutes
les situations, voilà ce que
vous offre la



SIÈGE SOCIAL

MONTRÉAL

Assurances

Revue trimestrielle consacrée à l'étude théorique et pratique
de l'assurance au Canada

Enregistrée à Montréal comme matière de seconde classe.
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Prix au Canada:

L'abonnement: \$1.00

Le numéro: 25 cents

Directeur: GÉRARD PARIZEAU

Publicité: ANTOINE DESMARAIS

Administration:

Ch. 43

84, rue Notre-Dame ouest
Montréal

61

6e année

MONTRÉAL, JUILLET 1938

Numéro 2

Considérations sur le « Switching ou Twisting »

par

GÉRARD PARIZEAU, L.S.C.

Professeur à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal

Dans le numéro de juillet 1937 et dans ceux de janvier et d'avril 1938 ont paru trois articles sur la question de la reprise des contrats ou « switching ». Le premier et le troisième étaient de M. Lucien Ladouceur et le second de M. Paul Vallerand, avec lesquels j'entretiens d'excellentes relations d'amitié. Chacun d'eux a traité le sujet à un point de vue particulier: l'un a attaqué avec vivacité l'attitude officielle; l'autre s'est fait le champion de l'orthodoxie. Je n'ai pas l'intention de les départager; je veux simplement exposer mon opinion et ajouter au dossier un projet de solution. Si on ne partage pas mes vues, on voudra bien se rappeler que dans ce débat je n'ai qu'un but: aider à résoudre un problème

sérieux qu'à mon avis on ne tranchera pas tant qu'on en niera l'importance ou qu'on se contentera d'imposer des sanctions.

1.—Définition

62 Mais d'abord essayons de procéder méthodiquement en cherchant un équivalent à « switching ». M. Ladouceur ne trouve rien pour rendre le mot, ou « twisting » comme on dit également aux Etats-Unis et, assez souvent, au Canada. Aussi n'hésite-t-il pas comme M. Vallerand à l'employer dans tout son article. « Switching » garde, comme à l'origine, un sens d'aiguillage. On aiguille les primes de l'assuré, comme l'aiguilleur aiguille un train d'une voie sur une autre; c'est-à-dire qu'on en devie le cours. « Twisting » que j'ai un jour suggéré de rendre par « reprise de contrat » évoque la même idée. J'ai trouvé cette expression il y a quelques années dans la *Revue documentaire des Assurances* de Bruxelles, où on en donnait la définition suivante: « Il est généralement admis qu'il y a reprise lorsque par le fait de conseils, de sollicitations, parfois même de pressions, un assuré met fin à un contrat en cours pour souscrire un autre engagement envers une compagnie concurrente ». Je ne crois pas qu'il soit possible d'être plus clair.

Qu'on ne s'offusque donc pas si, en parlant de « switching » je dis « reprise de contrat » ou parfois « virement » pour varier, étant donné qu'on peut parler à mon avis de virement de police ou de contrat, en songeant à « virement de crédit », expression que connaissent les banquiers et qui, par surcroît, est française; ce qui ne gêne rien.

*

2.—Sens et portée du « switching »

C'est la loi qui, logiquement, doit nous indiquer le sens d'une pratique réglementée. Quand on examine la nôtre,¹ on se rend compte que si le législateur s'est donné

beaucoup de peine pour « couvrir le terrain » comme disent ceux qui, selon Léon Lorrain, devraient également affirmer sans rire: « je suis chatouillé à mort de vous rencontrer » — il n'a réussi qu'à embrouiller les choses. Qu'on en juge par ce court extrait du texte anglais, un peu moins obscur que le texte dit français parce que le rédacteur a fait choix de mots qu'on trouve dans le dictionnaire, mais dont l'agencement tient du jargon plus que de la langue française.

“136. — No agent shall misrepresent the terms or the true nature of any policy of insurance placed by him, or make any misrepresentation to any person insured in another company for the purpose of inducing such person to forfeit or surrender his said insurance or allow the same to lapse and any person acting as an agent for life insurance under this act who induces, directly or indirectly, an insured to allow to lapse or to forfeit or surrender, for cash, or for paid-up or extended insurance, or for other valuable consideration, his contract of life insurance with one insurer in order to effect a contract of life insurance with another insurer, or makes any false or misleading statement or representation in the solicitation or negotiation of the insurance, or coerces or attempts, directly or indirectly, to coerce a prospective buyer of life insurance in respect of the placing of life insurance, shall be guilty of an offence under this act”.¹

Au cas où le lecteur n'aurait pas saisi au premier coup d'oeil — ce qui n'a rien d'offensant pour lui, bien au contraire — je cite à nouveau le texte de la *Revue documentaire des assurances*. « Il est généralement admis qu'il y a reprise lorsque par le fait de conseils, de sollicitations, parfois même de pressions, un assuré met fin à un contrat en cours pour souscrire un autre engagement envers une compagnie concurrente ».

Ce texte clair et précis nous permet de conclure sans effort qu'il y a virement de contrat, « switching » ou « twisting »

¹ Loi des Assurances de Québec (Chap. 243, S. R. 1925).

en assurance-vie quand un assureur ou son mandataire, l'agent, suggère à un assuré d'abandonner sa police d'assurance et d'en souscrire une nouvelle dans une autre compagnie.

64 Le législateur pose comme règle qu'il y a là une faute passible de sanctions. M. Ladouceur proteste et dit qu'en procédant ainsi quand le remplacement est à l'avantage de l'assuré, on empêche un changement nécessaire. M. Vallerrand affirme qu'en règle générale, cela ne doit pas se faire et, à preuve, que tous les assureurs, appuyés par les pouvoirs publics, s'opposent à cette pratique.

3.—Projet de solution

Je ne veux pas me demander si cela doit ou ne doit pas se faire, si cela est ou n'est pas justifiable, je me contente simplement de noter que cela se fait et, je pense, sur une grande et même sur une très grande échelle.² La loi contient des sanctions que le surintendant applique chaque fois qu'il le peut. De leur côté, les compagnies observent une attitude sévère; mais je reste persuadé quoi qu'on dise que les virements de contrats, comme les virements de crédit, se pratiquent sur une haute échelle dans notre pays, quoique pas aussi ouvertement.

Comme l'écrit avec beaucoup d'exactitude M. Lucien Ladouceur, le mal vient trop souvent de l'absence de formation de l'agent et, par ricochet, du mode de rémunération adopté par les assureurs. Quand celui-ci affirme que « le « switching » condamnable existe sur une douloureuse échelle, tant pour les compagnies que pour les assurés », je ne crois pas qu'il fasse erreur. « Qu'on sévisse alors impitoyablement » ajoute-t-il. Là je ne suis plus de son avis car je ne crois pas qu'on puisse sévir avec beaucoup d'efficacité actuellement. À mon avis, la solution du problème n'est pas dans une défense formelle imposée par la loi et dans des sanctions dont l'appli-

² Il n'existe aucun chiffre officiel qui permette de justifier cette opinion; mais il suffit de causer avec les agents pour recueillir des témoignages convaincants.

cation est rendue extrêmement difficile par la complicité volontaire ou non de l'assuré lui-même; lequel, conseillé par l'agent intéressé, se prête rarement à l'invitation faite par le surintendant des assurances et par les assureurs. Je crois qu'on ne doit pas défendre le virement de contrat. Il faut le permettre, mais après étude par un corps indépendant de la politique, des assureurs et du public même. Comme il y a des capitaux considérables en jeu, je pense que le moment est venu de les protéger pas des moyens différents de ceux qui ont donné jusqu'ici de maigres résultats. En créant un organisme de contrôle formé disons de trois membres, dont un représentant le surintendant des assurances, l'autre les assureurs et l'autre le public, on pourrait référer à celui-ci toute suggestion de virement faite ouvertement et licitement par l'agent à un assuré. En principe, toute reprise devrait être soumise à l'examen de cet organisme et autorisée ou refusée suivant que le justifierait l'intérêt de l'assuré. Si le remplacement de la police par une autre était avantageux, il serait immédiatement autorisé, sinon il serait refusé et la sanction ne serait appliquée que si l'agent et la compagnie passaient outre. Spécialistes des questions d'assurance, les membres de ce bureau de contrôle seraient en mesure de juger avec équité la valeur des suggestions faites par l'agent. Ils pourraient se rendre compte si la nouvelle police accorde une meilleure protection à l'assuré, coûte moins cher ou est mieux adaptée à ses besoins. Toutes choses qui se présentent assez fréquemment, mais qui, actuellement, sont passibles d'une condamnation et d'une amende — quelque justifiable que soit le « switching ». Et il est un certain nombre de cas que M. Vallerand reconnaîtrait sûrement lui-même; mais que le législateur ne peut accepter officiellement, quelque envie qu'il en pourrait avoir, à cause des abus qui s'ensuivraient.

Lecteur, je vois que vous voyez des objections à mon projet. Je vais les formuler pour vous. Vous vous dites, très bien, mais tout cela va coûter cher. Il va falloir bien rémunérer

ces experts, puisqu'on va leur demander un travail considérable et, à côté d'eux, il faudra avoir un personnel coûteux. Assurément, mais pourquoi hésiterait-on à dépenser une somme même élevée, si ainsi on croit empêcher un abus qui, chaque année, coûte très cher au public et aux assureurs? Ne pense-t-on pas qu'il vaille la peine de dépenser quelques milliers de dollars pour protéger des millions de capitaux qui restent très exposés malgré les défenses formulées partout, malgré les sanctions officiellement annoncées et malgré les déclarations solennelles exigées des agents?

Peut-être aussi vous dites-vous: comment espérer qu'un pareil tribunal réussira quand la coercition a échoué. C'est qu'en substituant la liberté de suggestion contrôlée par des tiers désintéressés et en faisant connaître à l'assuré qu'il y a avantage à soumettre son cas à un tribunal créé uniquement pour le protéger, on évitera des agissements qui se font clandestinement à l'heure actuelle, à l'écart d'une loi défendant une pratique qui, dans certains cas, s'avère justifiable. Si l'assuré sait que son cas sera jugé à la seule lumière de son intérêt, il sera tout naturellement porté à le soumettre à des gens nommés pour protéger ses capitaux au lieu d'écouter ce que lui affirme le premier venu. J'ajoute immédiatement que, pour obtenir ce résultat, il faudra faire une publicité suivie auprès des assurés. Il faudra aussi la collaboration sincère et soutenue des assureurs, qui même maintenant pourraient améliorer sensiblement la situation s'ils apportaient aux virements de contrats la même attention qu'aux autres problèmes de l'assurance et le même esprit de coopération. J'ajoute immédiatement que cette collaboration serait la condition essentielle du succès.

Une autre objection vous vient à l'esprit, au souvenir du premier article de M. Ladouceur. Vous vous dites sans doute: à qui le changement bénéficiera-t-il?

L'agent confiera-t-il la nouvelle assurance à la compagnie qui a émis le premier contrat ou la placera-t-il ailleurs? A mon

avis, si l'on veut que l'intérêt de l'assuré et de l'assureur soit entièrement sauvegardé, il faudrait que la compagnie originaire conserve l'affaire si elle est en mesure d'exécuter la suggestion faite par l'agent et acceptée par le bureau de contrôle. Et pour que l'agent ne soit pas tenté de porter l'assurance ailleurs, il faudrait que la compagnie lui accorde la commission d'acquisition versée ordinairement à ses agents — que le producteur fasse partie ou non de son personnel. Ce serait là un bouleversement de la coutume actuelle, pensez-vous. Peut-être, mais je crois que le résultat en vaudrait la peine.

67

Enfin, dernier point que je tiens à exposer ici: le nouvel organisme devrait avoir le droit d'enquête et les moyens pécuniaires et légaux de l'exercer. Il faudrait entre autres choses que tout les abandons ou les annulations de polices lui soient communiqués par les compagnies intéressées, afin que par une enquête individuelle ou par des sondages on puisse surveiller l'application de la loi.

En terminant, je veux souligner que cette réforme ne servirait de rien si elle ne s'accompagnait de la formation des agents au double point de vue compétence et conscience professionnelle et d'une modification complète du mode actuel de rémunération. Tant que la commission du producteur tombera de 60% sur la première prime à 15% sur la seconde et à 5% sur la troisième, on ne pourra espérer modifier une situation qu'on déplore, qu'on accepte comme un mal à peu près incurable et dont on se contente d'atténuer légèrement les effets par des discours et des mesures qui agissent en surface.

Mise au point

Dans la dernière livraison, je terminais ainsi mon article sur le « switching »: « En attendant, même le lumineux témoignage de monsieur Dugal me laisse froid. Et de celui de notre présent surintendant, si on n'en doute pas, moi j'en doute et j'ai également mes raisons pour cela ».

De toute évidence, cette phrase répondait à une autre où l'on appelait le nom de M. Lafrance à l'appui de règles que je juge mal fondées. En justice, il fallait lire l'autre avant de juger la mienne. Une polémique est une conversation où le nouvel arrivé ne saurait juger ou interpréter avec une trop sage lenteur.

68

Il fallait donc comprendre: je doute fort, et j'ai mes raisons pour ce faire, que notre présent surintendant endosse sans restrictions les idées émises sur le « switching » par monsieur Vallerand.

Comme d'habitude, on m'a trouvé d'une audace extrême . . . et pourtant, si je me défends d'avoir voulu m'attaquer au surintendant, c'est uniquement parce qu'il ne le mérite pas. Au contraire avec la compétence, le vouloir et le sens de la justice que nous lui connaissons, on peut espérer en l'avenir.

LUCIEN LADOUCEUR,

B.A., L.S.C.

1824

1938

aux agents et assurés.

**THE YORKSHIRE INSURANCE COMPANY
LIMITED**

ET

**THE LONDON & PROVINCIAL MARINE &
GENERAL INSURANCE COMPANY
LIMITED**

INCENDIE

AUTOMOBILES

ACCIDENTS

L'actif total dépasse \$82,000,000.

Surplus de l'actif sur le passif en Canada \$4,480,875.

Bureau principal au Canada

ÉDIFICE YORKSHIRE - MONTRÉAL

Gérant pour le Canada

F. E. DUFTY

Surintendant du
Département des Accidents

O. L. DUNCOMBE

Surintendant des Agences, Québec et l'Ontario Est

LOUIS PAUL CARON



Le jour où l'on ne peut plus gagner, *la vie est trop longue*, si l'on doit dépendre des autres ou s'en remettre à la charité publique.

Une police DOTATION à 60 ou 65 ANS, prise aujourd'hui dans LA SAUVEGARDE, vous garantira le *capital* ou la *rente* nécessaires pour une *vieillesse heureuse* tout en protégeant les vôtres, dès maintenant, contre un décès prématuré.



Siège social
MONTREAL

La Saubegarde
assurances
sur la vie



Environ un cinquième de la population
du Canada et des Etats-Unis
est maintenant assuré
par la
Metropolitan

**METROPOLITAN
LIFE INSURANCE
COMPANY
NEW-YORK**

Direction générale au Canada - OTTAWA

HARRY D. WRIGHT

Deuxième Vice-Président et Gérant au Canada

Assurance automobile obligatoire¹

par

HENRI-PAUL LEMAY, L.S.C., *avocat*

71

La province de Québec est de toutes les provinces du Canada celle où la moyenne de mortalité par 10,000 automobiles est le plus élevée, atteignant jusqu'à 19.77. Ceci représente annuellement une perte considérable du capital humain.

Nos ligues de sécurité, nos compagnies d'assurance, les autorités policières, les comités d'urbanisme dans certaines cités, les ingénieurs de voirie se sont efforcés de réduire par différents moyens cette perte annuelle à un minimum. Il y a beaucoup à faire si nous désirons seulement atteindre le taux de la Saskatchewan de 3.28 et de 5.82 pour le Manitoba en 1934.

Ce qui nous importe dans le présent chapitre c'est de trouver un moyen efficace de prévention des accidents afin de réduire la perte matérielle et humaine, et, par le fait même, d'abaisser le taux des primes d'assurance.

Des différents moyens, le plus efficace ne serait pas d'y remédier aux causes purement matérielles, mais d'apporter un correctif au facteur le plus important de tous les accidents, le facteur humain. Une enquête en Angleterre nous révèle que le facteur humain contribue pour 93% aux accidents de la route. Agissons, influençons ce facteur, et nous aurons diminué les accidents d'autant.

¹ Extrait d'une thèse présentée par M. Henri-Paul Lemay, à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal.

C'est ce que l'on a fait en Angleterre, aux Etats-Unis, en Suède, au Canada, mais de manière différente suivant les différentes sections du pays. Dans toutes les provinces, l'on a essayé le *no claim bonus*, qui est une réduction de prime accordée à l'assuré qui n'a fait aucune réclamation au cours des trois, quatre ou cinq années précédentes.

72 Une seconde forme de ce *no claim bonus*, c'est une réduction « progressive » c'est-à-dire augmentant en fonction du nombre d'années sans accident jusqu'à un maximum fixé à 30% de la prime.

L'on semble vouloir se départir, en certains endroits, de ce système, qui, prétend-on, n'a pas donné satisfaction à date parce qu'il n'aurait pas réduit le nombre de réclamations. L'on avance que, pendant la même période, le nombre d'accidents et le montant des réclamations ont augmenté de façon alarmante, et même ont provoqué une augmentation du taux de prime. Ce moyen n'a pas donné les résultats qu'on attendait, peut-être parce que les usagers de la route en Amérique n'ont pas l'esprit de discipline dont fait preuve le peuple anglais.

Un autre moyen nous est proposé, moyen suggéré à la commission Hodgins en 1929-30 en Ontario, mais rejeté à la suite des mauvais résultats de l'expérience du Massachusetts; l'assurance obligatoire. Sous ce régime l'on oblige tous les conducteurs de voitures-automobiles à s'assurer, et l'on ne permet pas à un assureur de refuser d'assurer un mauvais risque.

L'un des graves défauts de cette loi c'est qu'elle ne contribue nullement à diminuer les accidents. L'on doit agir sur le facteur humain si l'on veut réduire le nombre des accidents. Cette loi-ci agit en effet sur le facteur humain, mais de mauvaise façon; au lieu d'être un préventif d'accidents, elle en est presque un encouragement. Si l'on consulte les statistiques des dernières années pour les comparer à celle des années précé-

dant la mise en vigueur de cette loi et si l'on compare le résultat obtenu aux chiffres provenant de la même comparaison dans d'autres états américains, l'on constate une augmentation presque effarante du taux de mortalité et du montant des pertes résultant de ces mêmes accidents.

L'état en cause ici, c'est le Massachusetts. Des nombreux jugements de cette loi, tous sont unanimes à la condamner et parmi ceux-ci, celui de M. John B. Laidlaw: « l'expérience passée nous enseigne qu'une telle loi crée de nouveaux abus et maux plus graves que la situation qu'elle essaie de corriger ».²

Il croit que l'on envisage mal le problème parce qu'on ne considère que le seul aspect de l'indemnité à verser à la victime d'un accident, sans s'attacher au problème même de la prévention des accidents.

De même M. F. Robertson Jones, gérant général de *l'Association of Casualty and Surety Executives of the U.S.A.* nous dit: « Toute loi ou ordonnance qui a tendance à augmenter le nombre des chauffards ou à rendre plus difficile la réglementation de la route doit être abrogée ».

Cette loi du Massachusetts tendait à indemniser les personnes blessées ou les parents des personnes tuées, il est vrai. C'est ce qui donne à chacun l'impression que c'est une loi merveilleuse d'application; les résultats sont tout autres que ceux que nous attendions; et le plus désagréable à constater c'est l'augmentation constante du nombre des accidents à la suite de l'adoption de cette loi.

M. Jones nous donne les chiffres suivants, les comparant à ceux des états voisins où l'on n'a pas cette loi d'assurance obligatoire.³

² John B. Laidlaw rapportée par le *Monetary Times*, en date du 27 décembre 1929.

³ F. Robertson Jones, *Monetary Times*, juillet 8, 1932, pages 20 et s; *Automobile Insurance an Absolute Necessity*.

A S S U R A N C E S

	Massachussets	Rhode-Island	Connecticut
1926	681	112	326
1927	698	123	337
1928	723	145	433
1929	772	128	441
1930	804	106	396

74

Et maintenant si l'on compare le nombre de voitures automobiles de ce même état à deux époques différentes l'on obtient les chiffres suivants:

En 1926, lors de l'adoption de cette loi, pour 838,111 automobiles enregistrées il y eut 25,351 personnes blessées.

En 1934, il y avait 924,240 automobiles et il y eut 53,055 personnes blessées; c'est-à-dire que pour une augmentation du nombre des automobiles de 11.7% il y eut une augmentation correspondante dans le nombre de personnes blessées de 109.24%.

Et c'est le juge Hodgins président une commission royale d'enquête dans la province d'Ontario qui disait aux pages 13 et 14 de son mémoire: « C'est parce que chacun sait que tous les autres automobiles sont assurés et que, dans le cas d'un accident, c'est l'assureur et non l'auteur de l'accident qui paiera les dommages ».

Ce n'est pas le seul mauvais effet de cette loi. M. Jones nous rapporte qu'en 1932 l'on avait environ 40% plus de réclamations pour blessures que le nombre d'accidents rapportés aux autorités policières, tel que requis. C'est ainsi que cette loi donne naissance à des réclamations exagérées et suggère la fraude dans ces mêmes réclamations. Elle tend à créer un esprit malhonnête qui se manifeste par la fréquence des réclamations fictives.

Et nous avons vu la politique s'en mêler. On a forcé les assureurs à accepter tous les risques sans exception avec cet effet

que les taux d'assurance sont beaucoup plus hauts aujourd'hui qu'il y a dix ans, les risques et les zones étant les mêmes. Les taux moyens ont augmenté de 34% alors que dans l'état de New-York ils n'augmentaient que de 4.5%. Et malgré cette augmentation les compagnies ont perdu plus de \$18,000,000 et douze compagnies ont fait banqueroute.

On citerait de nombreux autres arguments contre cette loi d'assurance obligatoire au Massachusetts. Cependant après ce court exposé, l'on constatera peut-être avec surprise qu'une loi semblable est appliquée avec succès en Angleterre, ce qui ne signifie pas que la province de Québec, partie de l'empire britannique, obtiendrait semblable résultat.

75

Il faut connaître le milieu; et, pour nous, notre milieu géographique, c'est le continent nord-américain, et notre mentalité se ressent beaucoup trop de cette position géographique.

En Angleterre lorsqu'on adopta la loi d'assurance obligatoire, 90 à 95% des automobilistes étaient déjà assurés. Au Canada, comme aux Etats-Unis d'ailleurs, la proportion des automobilistes assurés n'est que de 30 à 35%. En Angleterre l'on sait ce qu'est l'assurance; en Amérique, on ne le sait pas ou bien l'on est malhonnête. En Angleterre l'on sait qu'en définitive l'on paie une partie de la perte occasionnée par l'accident, alors qu'en Amérique, l'on semble croire que les compagnies d'assurance ont un trésor inépuisable d'où elles peuvent tirer sans compter les montants à payer aux accidentés.

Ainsi, l'on ne peut être aussi catégorique que certains veulent l'être et condamner cette loi sans savoir si elle peut avoir eu de bons effets en certains pays. Il faut comprendre que toute loi est intimement liée aux circonstances de lieux et de personnes, et que de ce milieu géographique ou humain dépend son succès ou son insuccès.

Un mémoire soumis aux commissaires enquêteurs de Sa Majesté à Terre-Neuve au cours de l'été 1936 nous dit

que « L'existence d'une telle loi ne règle pas elle-même le problème de réduire le nombre des accidents, parce qu'en définitive elle fait supporter par le public assuré le fardeau de ces accidents; et vu que toute blessure est une perte pour la société, cette perte demeure, que la personne blessée ait reçu une indemnité ou non ».

76

Et ce n'est que trop vrai. Le principe de l'assurance est bon; cependant il ne faut pas en abuser; et c'est aux abus que conduit inévitablement cette loi en Amérique. Elle tend à augmenter le nombre des accidents et le montant des réclamations, à désaxer la mentalité des assurés qui feignent d'ignorer que c'est malhonnête de frauder les compagnies d'assurance.

Elle oblige les conducteurs prudents, qui n'ont jamais ou à peu près jamais d'accidents, à payer pour les actes de gens irresponsables, à qui une intervention politique malhonnête permet de circuler librement sur les routes avec des armes aussi meurtrières que des automobiles.

Il faut trouver une autre solution. Peut-être est-ce celle qu'expérimentent plus de 27 états américains et les huit provinces du Canada à part Québec ? Cette loi de responsabilité financière est originaire des Etats-Unis. Elle fut adoptée à la suite de recommandations du Club automobile des Etats-Unis, la AAA.

Cette loi telle qu'elle fonctionne dans ces différents états et provinces tend à rendre la route plus sûre en l'interdisant aux conducteurs incompetents. Elle a pour but d'assurer le paiement des dommages subis dans les cas où on peut légalement les réclamer.

Pour atteindre ce double but, l'on a prévu trois points principaux :

a) On n'oblige plus les compagnies d'assurance à accepter tous les risques sans distinction; mais on demande au-

jourd'hui aux propriétaires d'automobiles de garantir leur solvabilité. Beaucoup de risques indésirables sont ainsi éliminés à la plus grande satisfaction de tous les automobilistes.

b) Comme sanction, dans le cas où le débiteur ne peut payer les dommages on lui enlève son permis de conduire. On permet cependant le paiement par versements différés.

M. Frederickson nous rapporte que sur un nombre de 3,282 permis de conducteurs annulés au cours des premiers neuf mois de 1936, 74 seulement le furent parce qu'on n'avait pas satisfait au jugement de condamnation à des dommages civils. En d'autres termes, sur un total de 7,804 accidents, moins de 1% concernent des cas où l'on n'a pas satisfait au jugement. Et M. Frederickson d'ajouter que, sans aucun doute, des débiteurs condamnés à payer des dommages se sont entendus avec leurs créanciers pour payer le montant de leur dette par paiements différés. C'est pour eux, il faut se le rappeler, une condition à satisfaire avant de pouvoir obtenir un nouveau permis de conducteur de véhicule-automobile. Excellent moyen, on le voit, d'éliminer les indésirables de la route.

77

c) Le tourisme crée un autre problème. L'on semble vouloir, au Canada et aux Etats-Unis dans certains milieux, l'uniformisation de certaines clauses des polices afin de protéger davantage le public voyageur. C'est peut-être une excellente chose, mais nous verrons à quelles conditions l'on est astreint ici dans la province de Québec.

Dans la province de Québec, je me demande si l'on a bien marché de pair avec les autres provinces et les autres pays du monde où l'on s'efforçait d'attaquer le mal à sa racine.

Oh, l'on a bien construit des routes nombreuses, très longues même; mais a-t-on fait quelque chose pour les rendre plus sûres, pour permettre au public voyageur de se rendre

d'un point à un autre sans avoir à craindre continuellement qu'un imbécile ou un ivrogne vienne risquer de vous tuer, vous et les membres de votre famille ?

C'est ce que nous allons étudier dans le chapitre suivant, sous le vocable de prévention des accidents; non pas que je fasse une récapitulation de ce que l'on a fait ou pas fait; mais il me semble utile de considérer la base et les éléments de toute législation ou de toute action tendant à diminuer le nombre des accidents de la route et à en empêcher la répétition, et permettant d'espérer, après des hausses successives, une réduction du taux de prime.⁴

78

⁴ On pourra lire l'étude de M. Lemay dans le prochain numéro d'*Études Économiques* que publiera d'ici quelques mois l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal.

*Vous désirez un employé actif, intelligent,
qui vous secondera rapidement . . .
un associé peut-être ?*

N'hésitez pas !

**C'est un H. E. C.
qu'il vous faut.**

*Pour tous renseignements, veuillez vous
adresser à l'*

**ASSOCIATION DES LICENCIÉS DE
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES**

535, AVENUE VIGER

- - -
MONTRÉAL

TAUX RÉDUITS POUR RISQUES CHOISIS

**NEW YORK FIRE
INSURANCE COMPANY**

Fondée en 1832

**AMERICAN EQUITABLE
ASSURANCE COMPANY**

of New York

**MERCHANTS & MANUFACTURERS
FIRE INSURANCE COMPANY**

Fondée en 1849

Corroon & Reynolds

(CANADA) INCORPORATED

Bureau chef au Canada: Insurance Exchange Bldg., MONTRÉAL

Succursale à TORONTO

J. MARCHAND, Gérant

LES PREMIERS JOURS DE LA CONFÉDÉRATION

En 1840, la vieille province française de Québec était unie à l'Ontario, alors nommé Haut-Canada. Les territoires ainsi réunis furent appelés Province du Canada. C'était la genèse d'un grand pays. Trente-sept ans plus tard, Québec entra dans la Confédération avec l'Ontario, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

En 1871, quatre ans seulement après la naissance du Dominion du Canada, la Confederation Life Association émettait sa première police dans Québec. Aujourd'hui, des millions de dollars d'assurance confiés à la Confederation Life Association protègent nos familles de Québec.

Confederation Life

Association

1253, AVE MCGILL COLLEGE

MONTRÉAL

80 La Situation économique au Canada

par

PAUL PARADIS, L.S.C.

Le contraste entre la situation économique des Etats-Unis et celle du Canada n'a pas cessé de s'accroître depuis l'automne de 1937. Après s'être pratiquement effondré durant les quatre derniers mois de 1937, le niveau des affaires américaines avait donné des espoirs de stabilisation au début de l'année courante. Au contraire, cependant, l'activité industrielle et commerciale n'a fait que décliner graduellement depuis janvier et ne donne encore aucun signe positif de redressement.

L'indice de la production américaine publié par *Barron's* est tombé à 50% de la normale, chiffre à peine supérieur à celui atteint en 1932 au plus bas niveau de la dépression. Le volume de la production industrielle durant la première moitié de 1938 a été d'environ 38% inférieur à celui de la période correspondante de 1937. Toutes les industries et particulièrement les industries lourdes marchent au ralenti et nombre d'usines fermeront leurs portes pendant un certain nombre de semaines durant l'été faute de commandes. Les profits des entreprises industrielles accusent une diminution d'environ 68% comparativement à l'an dernier et les dividendes versés aux actionnaires, une contraction beaucoup plus marquée encore.

La politique poursuivie par le gouvernement américain n'est certainement pas de nature à favoriser la reprise des

affaires. L'administration fédérale a bien voté des milliards en travaux et en secours variés mais, malheureusement, la fin électorale peut se discerner aisément à travers ce vaste programme de soit disant amorçage des affaires. Ces dépenses auront probablement un certain effet sur le commerce de détail et sur certaines industries de consommation, mais elles ne constituent pas un véritable remède à la situation actuelle.

La politique socialisante du président Roosevelt et son incohérence dans le traitement des grands problèmes économiques sont les principaux facteurs qui sapent la confiance du capital, facteur indispensable à tout redressement durable des affaires. Nous assisterons sans doute avant les élections de novembre à une propagande intense destinée à stimuler le sentiment général et un mouvement de reprise économique. Cette campagne aura probablement un effet psychologique favorable pendant un certain temps et créera une meilleure atmosphère durant les mois d'été alors que le niveau des affaires sera vraisemblablement très bas. Cependant, malgré cette propagande, les perspectives d'une reprise économique immédiate aux Etats-Unis ne sont pas très bonnes. Il est vrai que les inventaires de certaines industries commencent à diminuer et que plusieurs acheteurs devront placer des commandes durant le troisième trimestre, mais dans la majorité des cas les stocks sont encore suffisants pour durer jusqu'à l'automne.

81

Il est donc peu probable qu'un regain de l'activité industrielle se manifeste de façon tangible avant septembre ou octobre. D'ici là, la plupart des industries continueront de maintenir leurs activités autour du niveau actuel, excepté peut-être la construction résidentielle et les travaux publics qui pourraient bien montrer quelque amélioration plus tôt. Nous pouvons cependant espérer que les mois d'été verront le point le plus bas de la présente dépression et que nous assisterons ensuite à une reprise graduelle.

Par contre, l'économie canadienne a jusqu'ici résisté remarquablement bien aux effets de la dépression américaine, laquelle se reflète surtout ici par la faiblesse des prix des matières premières dont le Canada est exportateur et par une diminution considérable de la demande pour certains produits ouvrés ou semi-ouvrés tels que le papier, le bois, etc.

82

Malgré cette résistance surprenante, on enregistre cependant une régression dans la plupart des industries. L'indice des affaires était 9.4% plus bas que l'an dernier en mai et était pratiquement au niveau de 1936. D'un autre côté, l'emploi est supérieur à ce qu'il était à pareille date en 1937, bien qu'il ait fléchi au dessous du haut niveau atteint durant les derniers mois de l'année dernière. Un recul saisonnier s'est produit dans certaines industries, mais on constate un embauchage plus élevé dans nombre d'autres, de sorte que le chômage a diminué de façon appréciable depuis un an.

L'année agricole s'annonce sous de meilleures auspices que l'an dernier. Dans l'est du pays, la température a été favorable et les perspectives de récolte sont excellentes. Bien qu'on ait besoin de pluie dans quelques régions des provinces des prairies, la récolte de blé promet d'être beaucoup plus forte qu'en 1937. Il est vrai que la baisse des prix accompagne souvent une récolte abondante, surtout quand on considère que les Etats-Unis auront probablement cette année le plus fort surplus de blé exportable qu'on ait encore enregistré. Nous pouvons raisonnablement espérer que la sécheresse qui affecte les cultures européennes contribuera à assurer une bonne demande pour le blé canadien et que les prix se maintiendront à un niveau suffisamment rémunérateur. Même si la valeur de la récolte de grains ne dépassait pas sensiblement celle des années passées, la plus forte quantité récoltée assurera un meilleur trafic aux chemins de fer et aux compagnies de navigation, contribuant ainsi à une augmentation de l'activité commerciale du pays.

La valeur des produits miniers canadiens a été affectée défavorablement par la contraction marquée des prix des métaux usuels, mais le volume de cette production depuis le début de l'année s'est très bien maintenu et a même établi des records dans le cas de l'or et du cuivre.

Les mines d'or continuent de progresser. Elles ont produit 1,077,947 onces dans le premier trimestre, soit un gain de 11.7% au-dessus de 1937. Des mines nouvelles ont surtout contribué à cette augmentation et on espère que vers la fin de cette année, la production mensuelle atteindra 400,000 onces. A l'exception de la région de Yellowknife, aucun nouveau district aurifère a été découvert récemment, mais un bon nombre de gisements promettent de devenir des mines importantes. On peut anticiper que la production aurifère ne cessera d'augmenter d'ici quelques années.

83

La production du cuivre accuse une augmentation de 22.3% durant les quatre premiers mois de l'année en comparaison de la même période de l'an dernier, tandis que celle du nickel a un excédent de 2.8%. Malgré la baisse considérable du prix du cuivre, aucun producteur de ce métal n'a encore indiqué son intention de restreindre prochainement ses opérations, quoiqu'on doive probablement considérer cette éventualité si la baisse des prix persiste encore quelques mois.

Avec le concours d'importantes commandes anglaises, l'industrie du fer et de l'acier a jusqu'ici maintenu sa production a peu près au même niveau que durant les premiers mois de 1937. Pour les cinq premiers mois de 1938; elle n'accuse qu'une diminution de volume de 2% par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Il est probable que la grande activité de cette industrie se continuera encore plusieurs mois, surtout si une certaine reprise dans les affaires se manifeste à l'automne.

L'industrie papetière a été la plus fortement atteinte par la dépression. L'annonce inconsidérée d'une augmentation de prix du papier à journal six mois avant qu'elle n'entre en vigueur a permis aux consommateurs d'accumuler des stocks considérables pendant la deuxième moitié de 1937. La présence de ces stocks, jointe à la diminution sensible de la consommation a nécessité une forte réduction de production et, malgré tous les efforts tentés jusqu'ici, on rapporta un nouvel accroissement de stock en mai par rapport au mois précédent. Les fabriques devront donc ralentir leurs opérations pour permettre de ramener les inventaires à un niveau compatible avec la demande. Le prix de \$50 la tonne a été adopté de nouveau pour le second semestre et sera vraisemblablement maintenu, assurant ainsi aux fabricants une meilleure rémunération.

L'industrie du bâtiment accuse un recul considérable durant les premiers mois de 1938. Les contrats conclus de janvier à mai inclusivement représentent une valeur de \$59,727,000, soit une diminution de 25.4% par rapport à la période correspondante de l'année dernière. Le gouvernement d'Ottawa fait cependant un effort considérable pour stimuler la construction. Il a approprié de fortes sommes pour l'encouragement de cette industrie et a exempté de la taxe de vente de 8% la plupart des matériaux de construction. Ces mesures donneront probablement des résultats appréciables, mais il n'en reste pas moins vrai que la condition essentielle d'une reprise du bâtiment est la confiance dans l'avenir alors qu'en réalité l'inquiétude semble régner un peu partout.

Le commerce extérieur continue de diminuer par rapport à 1937. En mai, les effets de la dépression américaine se firent sentir encore plus sérieusement sur nos exportations que durant les mois précédents. En effet, celles-ci accusèrent un recul de 31% à comparer avec mai 1937, tandis que la baisse ne fut que de 16% pendant les quatre premiers mois de 1938. Il y a eu

une diminution considérable de nos ventes de blé, de papier à journal et de produits animaux ainsi qu'une baisse sensible dans les prix des matières premières.

Par contre, nos importations durant les cinq premiers mois de l'année ont été plus stables. Elles n'accusent qu'un recul de 9% par rapport à la période correspondante de 1937. Ce maintien de la demande pour les produits étrangers constitue une excellente indication de la stabilité relative de l'économie canadienne comparativement à celle du pays voisin durant la période précitée.

85

La clé de notre commerce extérieur réside dans la situation économique des Etats-Unis et de l'Angleterre, ces deux pays contribuant pour environ 80% de nos exportations totales. Nous devons donc surveiller de près leurs tendances économiques, afin d'être en mesure de prévoir les mouvements de notre propre économie.

Depuis le début de l'année et surtout depuis mars, la Bourse a été relativement inactive et a fluctué entre des limites plutôt étroites. Le marché de Montréal suit de très près celui de New-York et nous pouvons considérer les deux places comme obéissant aux mêmes influences. Malgré la baisse considérable subie par les valeurs depuis l'automne dernier, la plupart d'entre elles se vendent encore cher en comparaison des profits des entreprises. Il est donc difficile de donner une explication rationnelle à la hausse subite que nous avons eue dernièrement et nous devons surtout la considérer comme une réaction technique et psychologique à la longue période de stagnation qui avait précédé.

Toute hausse marquée de la Bourse se reflète favorablement sur le sentiment général et celle que nous venons d'avoir est en grande partie responsable de l'optimisme soudain qui s'est développé.

86

Quelle sera la durée du mouvement et quel niveau atteindront les moyennes? Voilà deux questions auxquelles il est impossible de répondre avec certitude. Les rapports financiers du second trimestre vont être publiés incessamment et calmeront sans doute quelque peu l'enthousiasme actuel, puisque les perspectives du trimestre courant ne sont guère plus favorables. Il est probable, cependant, que l'automne amènera un certain redressement des affaires et que nous traversons actuellement le point le plus bas de la dépression. Nous sommes d'avis cependant que le niveau actuel des valeurs escompte la reprise trop longtemps à l'avance et qu'une correction ramenant les prix à des niveaux plus conformes à la réalité est une possibilité.

9 juillet 1938.



UN des plus importants facteurs des succès étonnants de la Dominion Life a été jusqu'ici sa manière on ne peut plus équitable et généreuse de rémunérer ses agents.

Aujourd'hui, tout le monde sait que les agents de la Dominion Life sont les mieux rémunérés et que, de plus, la Compagnie les associe à ses succès plus éclatants d'année en année.

The DOMINION LIFE
ASSURANCE COMPANY

ÉDIFICE DOMINION SQUARE — MONTRÉAL

PAUL BABY
GÉRANT PROVINCIAL

ÉMILE DAoust
GÉRANTS ADJOINTS

A. J. PINARD

Faut-il s'assurer ?

par

THURIBE BELZILE, L.S.C.

Directeur de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

87

Nous reproduisons ici une série d'articles que notre excellent collaborateur Thuribe Belzile a destinés aux membres de l'Union Catholique des Cultivateurs dans La Terre de Chez Nous. Nous avons pensé que nos lecteurs trouveraient des arguments dans ces sales talks, en transposant dans leur domaine les idées essentielles que M. Belzile présente en termes simples.
—A.

1 — L'objection du riche.

Vous croyez n'avoir pas besoin d'assurance-vie? Vous avez des biens en abondance; vous vivez sans inquiétude; les revenus de votre argent, joints à ceux de votre travail, vous permettent d'envisager l'avenir en toute confiance.

Et c'est pour cela que vous croyez n'avoir pas besoin d'assurance-vie? Vous dites: « Je suis capable d'avoir soin de mon argent moi-même. J'ai plus confiance à mon jugement qu'à celui d'une société ou d'une compagnie d'assurance-vie ».

Admettons que votre jugement en matière de placement soit plus sûr que celui des directeurs des sociétés d'assurance-vie. Les placements que vous faites vous-même restent cepen-

dant beaucoup plus hasardeux que celui que vous feriez en payant des primes d'assurance-vie. Supposons que vous ayez, règle générale, beaucoup de flair pour effectuer vos placements; il reste qu'un seul mauvais placement peut vous mettre dans une situation financière tout à fait désagréable, pour dire le moins. La société d'assurance-vie a sur vous l'avantage de pouvoir se racheter rapidement si elle effectue un placement jugé après coup peu recommandable. Tout de suite elle peut en effectuer dix bons qui couvriront ses pertes.

Admettons encore que vous ayez assez de biens pour laisser votre famille dans l'aisance. Etes-vous bien sûr de léguer à vos héritiers un héritage d'une valeur égale à la somme de vos biens? Savez-vous que vous pouvez mourir aussi bien aujourd'hui ou demain que dans cinq ans, dix ans, vingt ans ou trente ans? L'avenir lointain de votre famille a certes son importance, mais il dépend d'une foule de circonstances que vous ne sauriez contrôler. C'est l'avenir immédiat que vous devez considérer.

Demandez-vous dans quelle situation se trouverait votre famille si vous mouriez demain. Ne devez-vous rien à personne? Vos taxes municipales, scolaires ou de fabrique sont-elles toutes payées? N'avez-vous pas de compte ouvert chez le marchand général, chez le médecin, chez le forgeron? Votre famille devra immédiatement régler tous ces comptes. Il lui faudra en outre vous payer un enterrement convenable. Calculez ce que cela coûte. Avez-vous actuellement à la banque assez d'argent pour payer tout cela? Sinon, votre famille devra se faire rembourser certains prêts que vous avez effectués. Quel succès obtiendra-t-elle? Vos biens comprennent quelques fermes, une maison de village, des débentures de différentes municipalités dont vous ne connaissez peut-être que le nom, quelques prêts hypothécaires. Lequel de ces placements a aujourd'hui une valeur liquide? Lequel garantit à votre famille

qu'elle pourra toucher au moins quelques cents dollars du jour au lendemain?

Remarquez bien ceci: aucun de vos placements ne représente aujourd'hui une valeur liquide. Vous avez l'habitude d'évaluer vos biens en supposant que vous ne mourrez jamais. Essayez donc d'établir leur valeur immédiatement réalisable en supposant que vous veniez de mourir. Vous disparu, que vaut *aujourd'hui même* chacune de vos fermes? Quel prix pouvez-vous obtenir *aujourd'hui* pour vos débetures? Combien vous offre-t-on *aujourd'hui* pour vos prêts hypothécaires? Lorsque vous voulez vendre, ce n'est pas la valeur productive des biens qui compte, mais le prix du marché, le prix fixé par la loi de l'offre et de la demande.

89

Si votre famille veut demain obtenir de l'argent, il lui faudra vendre à perte des débetures ou contracter un emprunt à la banque. Croyez-vous que cela sera facile? Si la banque lui consent un prêt, elle exigera un remboursement rapide, ce qui veut dire que d'ici quelques mois il faudra vendre à sacrifice une ferme ou des débetures, ou encore transporter un prêt hypothécaire, à perte bien entendu.

Si vous laissez une police d'assurance-vie qui permette à votre famille de payer les frais d'enterrement et tous vos comptes courants, votre famille pourra peut-être garder la jouissance de tous les biens que vous avez amassés pour elle. Mais si vous ne laissez aucune assurance-vie, il est à craindre que votre famille ne soit beaucoup plus pauvre que vous l'êtes maintenant.

Vous vous croyez trop riche pour acheter de l'assurance-vie? Ce sont pourtant les hommes riches qui attachent le plus d'importance à l'assurance-vie, parce qu'ils ont des biens à protéger, des biens qu'ils tiennent à conserver pour les êtres qui leur sont chers. Seule l'assurance-vie leur garantit la conservation de ces biens.

2 — L'objection de l'homme de condition moyenne.

Ni riche, ni pauvre; sans fortune, mais capable de vous tirer d'affaire. A la fin des « petites années », vous êtes un peu endetté, mais vous profitez des « bonnes années » pour vous relever. Bon an, mal an, votre revenu vous permet de rencontrer vos dépenses.

90 Vous dites: « Je ne me plains pas d'être dans la misère, mais je ne puis mettre de l'argent de côté. D'ailleurs, pour quoi me priverais-je en vue d'enrichir mes héritiers? Personne ne m'a jamais laissé d'assurance-vie et j'ai réussi à me tirer d'affaire ».

Il vous est impossible, dites-vous, de mettre de l'argent de côté. L'épargne est une vertu difficile à pratiquer. Voilà une vérité que seuls les avarés contestent. Dans les siècles passés, où les occasions de dépenser étaient plus rares qu'aujourd'hui, l'homme pouvait assez facilement amasser des biens; mais aujourd'hui l'attrait du confort lui fait presque une nécessité de dépenser tout ce qu'il gagne pour améliorer ses conditions de vie. A ceux qui sont portés à dépenser tout leur revenu, l'assurance-vie offre un moyen idéal d'épargner. Le petit montant qu'elle les oblige à mettre de côté chaque année leur assure la constitution d'un capital; mieux encore, elle leur garantit que leur capital sera constitué le jour même de leur décès, qu'ils aient eu le temps ou non de tout l'amasser.

Il n'est pas nécessaire d'avoir l'ambition d'enrichir les siens pour prendre de l'assurance-vie. Le moyen ne serait pas si sûr qu'on le pense. L'assurance-vie enrichit les héritiers de l'assuré seulement lorsque celui-ci meurt prématurément. S'il vit jusqu'à un âge assez avancé, elle lui fournit tout au plus un moyen, mais un moyen absolument sûr, de se constituer des épargnes.

Vous craignez que, si vous laissez de l'assurance-vie à vos enfants, ceux-ci se croient riches à votre mort et se livrent à

de folles dépenses, en disant: « Le vieux bougre, il s'est privé toute sa vie; à nous de jouir du fruit de ses sacrifices ». L'expérience prouve que les cas de cette nature sont extrêmement rares. Ils ne sont pas le fait d'un patrimoine trop riche, mais d'une éducation trop pauvre. Le chef de famille qui assure sa vie prend tout simplement le moyen de laisser les siens dans une situation acceptable. Il leur fournit un moyen de payer tous les frais qu'occasionnera son décès et d'envisager l'avenir avec confiance, comme il le souhaite lui-même à tous ceux qu'il aime.

Il est facile de dire : « Mes enfants se tireront d'affaire comme ils le pourront ». Mais quel chef de famille peut parler ainsi sans marcher sur sa conscience? Le jeune homme qui se trouve sans le sou au moment d'entrer dans sa carrière peut se tirer d'affaire s'il est assez bien doué et s'il ne ménage pas ses efforts. Mais il faut faire la différence entre entrer dans la carrière sans le sou et y entrer avec des dettes. Si vous vous contentez de vivre sans souci du lendemain, dépensant chaque année tous vos revenus, vos enfants hériteront fatalement de dettes, car votre mort leur coûtera cher. Si vous ne leur laissez aucun capital liquide, ils devront grever de dettes vos biens immobiliers avant même d'en prendre possession.

C'est le capital qui compte, et non la prime.

Sous quelque angle qu'on envisage sa situation, l'homme de condition moyenne a besoin d'assurance-vie. C'est à lui d'en fixer le montant. Il doit tenir compte du nombre des personnes dont il est le soutien, des moyens de gagner leur vie qu'il a à leur laisser, bref de la situation dans laquelle ils se trouveraient si lui, leur chef et leur gagne-pain, disparaissait prématurément. Quand il a fixé le montant de l'assurance qu'il doit acheter, le temps est venu de se demander quelle prime il a les

moyens de verser. Dans bien des cas, le montant qu'il peut verser en prime chaque année lui indique le mode d'assurance, et non pas le montant, qu'il doit choisir. Le premier pas à faire n'est pas de déterminer le montant qu'il met de côté ou pourrait mettre de côté chaque année, mais bien le capital dont sa famille aura besoin le jour de son décès.

92

C'est ce capital, c'est-à-dire le montant des espèces sonnantes dont votre famille aura besoin pour garder sa ferme, sa maison, pour rester chez elle, c'est ce montant qui doit vous intéresser. C'est ce montant que vous devez avoir à cœur de laisser en mourant sous forme d'assurance-vie ou d'autre capital liquide.

3 — L'objection du pauvre.

Vous êtes pauvre, dites-vous, trop pauvre pour acheter de l'assurance-vie? Vous avez besoin de tout votre revenu pour subvenir aux besoins courants de votre famille. Vous êtes même endetté: vos biens sont hypothéqués, vous avez chez vos fournisseurs des comptes que vous ne réussissez pas à payer.

Vous dites: « L'assurance-vie, je sais que c'est une bonne chose, mais je n'ai pas les moyens de payer des primes. Il me faut vivre avant de penser à laisser de l'argent à ma famille ».

C'est une bonne chose que l'assurance-vie. Vous l'admettez, sans vous demander pourquoi c'est une bonne chose. Vous avez l'impression que c'est un moyen d'enrichir votre famille, ce qui ne serait évidemment pas si mal. Mais ce n'est pas cela du tout. L'assurance-vie tire sa valeur du fait qu'elle peut éviter à votre famille une ruine fatale. Elle ne fait pas de miracle. Tout ce que vous pouvez lui demander, c'est de maintenir votre foyer et de conserver pour votre famille les biens que vous possédez actuellement.

Ne craignez-vous pas de laisser votre famille « dans le chemin »? Votre terre est hypothéquée pour la moitié de sa valeur, vous n'avez pas encore payé vos taxes de cette année, vous attendez le printemps pour régler vos comptes chez le marchand, chez le médecin, etc. Si l'on vous disait: « Vous allez mourir demain, ce soir peut-être », partiriez-vous sans regret? Seriez-vous justifiable de laisser un pareil héritage à votre famille? À une femme et à des enfants que vous prétendez aimer plus que tout au monde, à une famille que vous avez élevée au prix de tous les sacrifices, parce que tel était l'idéal de votre vie, à cette famille choyée vous n'hésiteriez pas à laisser un héritage de dettes?

93

Vous direz peut-être: « Pour ma part, je n'ai jamais rien reçu de personne. Je me suis tiré d'affaires comme j'ai pu. Que mes enfants fassent de même. Qu'ils se débattent ».

Vous vous êtes tiré d'affaires comme vous avez pu. Vous savez donc ce qu'il faut d'efforts et de sacrifices pour se tirer d'affaires quand on part sans un sou. Connaissant la détresse d'un tel sort, vous n'avez pas le droit de l'imposer à vos enfants. Si vous aimez ces enfants comme vous le dites, vous leur laisserez au moins un héritage, si petit soit-il, qui ne soit pas grevé de dettes. À ces enfants que vous avez appelés à la vie, vous permettrez au moins d'entrer dans leur carrière libres de toute dette.

Le paiement des primes.

Vous croyez n'avoir pas les moyens de payer des primes. Vous parlez ainsi parce que vous n'avez pas sous la main l'argent nécessaire au paiement d'une première prime. Supposons qu'au printemps vous n'ayez pas un sou dans votre portefeuille et que vous n'ayez pas de grain à semer. Allez-vous attendre de faire de l'argent pour ensemençer votre terre? La prime d'assurance-vie que vous versez est une semence. Vos

héritiers récolteront des biens si vous en semez. Si vous semez l'indifférence, ils récolteront la misère.

94

Il ne s'agit pas, encore une fois, de laisser une fortune à votre famille. Votre ambition sera plus modeste: vous voudrez éviter à votre famille une vie de misère, que seule l'assurance-vie vous permet de lui éviter. Pour une vingtaine de dollars par année, soit une quarantaine de cents par semaine, vous obtiendrez la certitude que votre famille sera en mesure, advenant votre décès, de payer vos dettes criardes, et de s'adapter à sa situation nouvelle. Vous n'aurez pas enrichi les vôtres, mais vous leur aurez permis d'envisager l'avenir avec autant de confiance que vous le faites aujourd'hui.

Avec un millier de dollars d'assurance-vie, votre famille sera capable de ne pas se laisser déposséder de ses biens. Elle pourra garder son unique gagne-pain, la terre qui vous offre aujourd'hui un moyen de subsistance.

Vous le voyez, il s'agit bien moins de voir si vous avez de l'argent à dépenser ou à mettre de côté, que de savoir si vous pouvez vous passer d'assurance-vie. Il s'agit tout simplement de savoir si vous consentez à ce que votre famille crève de faim après votre mort, ou si vous tenez à lui sauver la vie.

4 — Le point de vue de la femme mariée.

Nul n'ignore le rôle prépondérant que joue la femme dans la direction et l'administration du foyer. À la campagne plus encore qu'à la ville la femme a son mot à dire chaque fois que le chef de famille doit régler une question de quelque importance.

Il serait donc maladroit de négliger l'opinion des femmes en ce qui concerne l'assurance-vie. Nous avons besoin de savoir ce qu'elles pensent de ce service social, car il nous faudra dans bien des cas nous plier à leurs exigences.

La première constatation qui s'impose est la suivante: *une épouse peut s'objecter à ce que son mari prenne de l'assurance-vie, mais une future veuve ne s'y oppose jamais.* Voilà en très peu de mots le point de vue des femmes sur l'assurance-vie.

À cette opinion on attache généralement de l'importance, mais il en est une autre que nous serions presque criminels de négliger. Malheureusement, sur ce point les femmes sont rarement consultées.

95

Beaucoup de gens assurent leur propre vie, conscients qu'ils sont d'avoir à laisser à leur famille des moyens de subsistance. Mais combien songent à demander l'émission d'assurance sur la vie de leur épouse?

On n'y songe même pas. Si parfois on se pose la question: « Dois-je assurer la vie de mon épouse? » on répond sans plus de réflexion: « À quoi bon? Après tout ce n'est pas ma femme, c'est moi qui fais vivre la famille ».

Solution beaucoup trop simpliste. Solution dangereuse. Votre fierté naturelle vous met en face du tableau navrant d'une famille privée de vous, son gagne-pain, mais vous oubliez que, votre épouse partie, le tableau de votre foyer serait encore plus navrant.

Vous avez de jeunes enfants. C'est vous qui gagnez leur vie, c'est en partie vrai. Mais qui donc oriente ces enfants vers leurs destinées? Est-ce vous qui leur enseignez leurs devoirs envers Dieu et envers leurs semblables? Est-ce vous qui leur inculquez des principes d'honneur et de probité? N'êtes-vous pas bien prompt à vous décharger sur les épaules de votre épouse du fardeau qu'est l'éducation des enfants? Et vous croyez qu'en perdant votre épouse, vous ne perdriez pas du coup tout ce qui constitue la vie intime et la force de votre famille?

Il vous faudrait encourir des frais considérables pour obtenir le parachèvement de l'éducation de vos enfants. Auriez-vous de l'argent pour faire face à toutes les dépenses?

96 Si par hasard vous alliez vous remarier . . . C'est ici que votre épouse a son mot à dire. Consultez-la. Elle vous dira sans hésitation que vous devez faire émettre de l'assurance sur sa vie, pour que, advenant son décès prématuré, ses enfants puissent se faire instruire et voler ensuite de leurs propres ailes.

L'assurance sur la vie des femmes intéresse aussi les maris au plus haut point. Combien de maris pourraient, sans leur compagne de vie actuelle, continuer d'administrer leurs affaires avec les mêmes succès qu'aujourd'hui? Beaucoup d'entre eux seraient portés à se laisser aller au découragement. Il leur manquerait une conseillère prudente et économe, pour les empêcher de prendre des engagements désastreux. Enfin, dans bien des cas, ils seraient privés de la sympathie qu'une bonne mère de famille leur attire, soit dans la conduite de leurs affaires, soit dans leur activité sociale d'une façon générale.

L'expérience prouve que l'homme sage a toujours intérêt à consulter son épouse avant de rejeter un projet d'assurance qui lui est soumis.

Une femme peut-elle s'assurer?

On soulève parfois une objection à laquelle il est facile de répondre. Dans la province de Québec, dit-on, la loi ne permet guère aux femmes d'assurer leur vie.

Disons d'abord que la femme non-mariée est parfaitement libre de s'assurer tout comme un homme.

Quant à la femme mariée, elle peut assurer sa vie sans le consentement de qui que ce soit, pourvu qu'elle nomme ses enfants bénéficiaires de son assurance.

Elle ne peut cependant pas s'assurer au bénéfice de son mari. La loi le lui interdit.

En résumé, l'assurance-vie intéresse les femmes tout autant que les hommes. La femme a un intérêt vital à ce que son mari soit assuré; elle a en outre intérêt à ce que sa propre vie soit assurée. Elle doit cette prévoyance à ses enfants; elle la doit aussi à son mari. Epouse et mari se doivent une protection mutuelle; ils doivent surtout protection à l'oeuvre de leur vie, leurs enfants.

G. JOSEPH ROUSSEAU
INSPECTEUR

Insurance Company of North America
Fireman's Fund Insurance Company

United States Fire Insurance Company
Maryland Casualty Company

CONSOLIDATED FIRE & CASUALTY INSURANCE COMPANY

Compagnie canadienne traitant les assurances automobile, incendie, accidents, etc., au tarif des assureurs indépendants.

Actif dépassant \$700,000

Président: H. BEGG

Vice-président: Me J. C. H. DUSSAULT

Siège Social:

INSURANCE EXCHANGE BUILDING
Toronto

Bureau à Montréal:

SHAW & BEGG, INC.
465, rue St-Jean

WELLINGTON FIRE INSURANCE COMPANY

Fondée en 1840

Depuis près d'un siècle, la Wellington sert le public en l'assurant et en réglant les sinistres rapidement et équitablement.

Président: H. BEGG

Siège Social:

INSURANCE EXCHANGE BUILDING
Toronto

Représentants à Montréal:

SHAW & BEGG, INC.
465, rue St-Jean

Les
**COMPAGNIES D'ASSURANCES GÉNÉRALES
CONTRE L'INCENDIE, ACCIDENTS, VOL, Etc.**

Siège Social : PARIS, FRANCE

ASSURANCES :

Incendie, Explosions, Loyers, Bénéfices, Extincteurs automatiques,
Automobiles, Accidents individuels, Transports intérieurs,
Maladies, Cambriolage, Vol, Cautionnements, Garanties,
Responsabilité, Bris de Glaces.

Actif Global du Groupe : au-delà de \$156,000,000.

Groupe fondé en 1819

●
**COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX
CONTRE L'INCENDIE**

Siège Social : PARIS, FRANCE

Assurances contre l'incendie et automobile.

Actif Global du Groupe : au-delà de \$73,000,000.

Groupe fondé en 1819

●
A. SAMOISSETTE

Gérant Général pour le Canada

RENÉ MASSÛE

Surintendant des Agences

L. C. FONTAINE

Inspecteur

J. H. CLÉMENT

Surintendant du Service-Accidents

L. A. MÉTHOT

Inspecteur à Québec

●
Siège au Canada :

276, RUE ST-JACQUES OUEST

MONTRÉAL, Qué.

●
REPRÉSENTANTS DEMANDÉS

Arrêts et Jugements

par

ROGER BROSSARD, *avocat*

Assurance contre l'incendie — Paiement à l'assuré — Subrogation en faveur de l'assureur — Droit de ce dernier. 99

Une compagnie d'assurance, qui se fait subroger dans les droits de son assuré après avoir payé à ce dernier les dommages qu'il a subis dans un incendie, n'a pas plus de droits que son assuré contre le préposé de celui-ci et, s'il appert que le feu a été accidentellement mis par le préposé, alors qu'il se conformait aux instructions reçues de l'assuré lui-même, la compagnie ne pourra pas se faire rembourser par le préposé le montant qu'elle a déjà cru bon de payer à l'assuré.

Cour du Banc du Roi, 25 février 1938, *Couture vs Halifax Fire Insurance Co.*

Assurance contre les accidents — Demande par un assuré acceptée par l'agent de l'assureur — Responsabilité de celui-ci.

Une compagnie d'assurance est liée par les représentants auxquels elle donne instructions de déclarer aux clients en perspective qu'ils sont assurés dès le moment où ils font leur demande d'émission de police. Si, dans de telles conditions, un client subit un accident après que sa demande a été acceptée par le représentant de la compagnie, mais avant l'émission de la police, la compagnie sera tenue de l'indemniser.

C. S. Montréal, juin 1938, *Eugène Rouleau vs Travelers Insurance Company.*

Assurance-vie — Incapacité totale de l'assuré — Examen médical de l'assuré.

100

Avant de payer l'indemnité mensuelle prévue aux termes d'une police émise par elle, au cas de l'incapacité totale de son assuré, une compagnie d'assurance a le droit, en vertu de l'article 286b du Code de Procédure Civile, de faire subir à son assuré un examen médical aussi complet et efficace que le permet le développement de la médecine, si l'examen ne présente aucun inconvénient sérieux et s'il est conforme à l'usage établi dans les hôpitaux. L'ordre donné par le juge de première instance à l'assuré de permettre « une analyse du contenu de son estomac un certain temps après un repas déterminé et un examen radiographique après ingestion de barium » ne constitue pas un excès dans la discrétion que la loi reconnaît au juge à ce sujet.

Longuet & Uxor vs Sun Life Assurance Company — 64 C. B. R., page 137.

Assurance contre l'incendie — Renseignements essentiels — Omission de les donner.

Le défaut par un assuré de dévoiler à son assureur que les lieux assurés avaient déjà été incendiés dans des circonstances peut-être criminelles, et que, pour cette raison, d'autres compagnies d'assurance avaient refusé d'assumer le risque, vicie le contrat d'assurance, car il y a là une omission de renseignements essentiels qui auraient permis à l'assureur d'apprécier le risque.

Bigras vs Equitable Fire Insurance Co. — 76, C. S., page 75.

Assurance contre l'incendie — Clause statutaire — Clause semblable dans sa forme — Limitation du risque — Assurance quotitative — Coassurance; garantie d'excédent.

L'article 241 de la loi des Assurances de Québec impose aux compagnies d'assurance de faire imprimer avec de l'encre

d'une couleur différente de celle du reste du texte imprimé les clauses d'une police contre l'incendie qui contiennent des variantes aux conditions statutaires de la police. Il n'est pas nécessaire que le texte de ces clauses soit identique à celui du statut; il suffit qu'il soit substantiellement semblable.

Une clause qui limite la responsabilité de l'assureur dans le cas de l'existence d'une autre assurance sur les biens assurés et exige que l'assuré assure ses biens jusqu'à concurrence d'au moins 90% de leur valeur est juste et raisonnable au sens dudit article 241.

101

La clause suivante d'une police d'assurance contre l'incendie:

« This policy does not attach to or become insurance upon property herein described, which at the time of any loss is otherwise insured, until the liability of such other insurance has been exhausted, and shall then cover only such loss or damage as may exceed the amount due from such insurance after application of any contribution, co-insurance, average or distribution or other clauses contained in policies of such other insurance affecting the amount collectible hereunder, not, however, exceeding the limits as set forth herein »

ne comporte pas un risque qui peut être réuni à l'assurance quotitative. Elle ne rend par conséquent pas la compagnie d'assurance responsable comme coassureur avec les autres compagnies, mais elle la rend, au contraire, responsable pour le risque non couvert par les polices des autres compagnies.

Republic Fire Insurance Company vs G. M. Strong Ltd. & Al. — Cour Suprême du Canada — D. L. R., 2, page 273.

Assurance-vie — Changement de bénéficiaire — Procédure par les héritiers de l'assuré.

Lorsqu'un assuré a changé le bénéficiaire de sa police, seul l'ancien bénéficiaire ou ses ayants-droit ont le droit de contester la validité de ce changement. Les héritiers de l'assuré ne

peuvent pas eux-mêmes contester la validité de ce changement de bénéficiaire, à moins toutefois qu'ils n'attaquent également la validité de la première constitution de bénéficiaire.

Béland & Al vs Beaudouin & Travelers Insurance Company — Cour Supérieure, Montréal, 5 janvier 1937.

102

*Assurance contre l'incendie — Intérêt dans la chose assurée
Obligation d'alléguer cet intérêt — Demande d'amendement après l'expiration des délais de la prescription.*

Celui qui poursuit en vertu d'une police d'assurance contre l'incendie doit alléguer un intérêt dans la chose assurée. S'il néglige ou omet de ce faire, la permission d'amender ses procédures dans ce sens lui sera refusée si demande en est faite après l'expiration des délais de la prescription.

Côté vs La Compagnie d'Assurance Mutuelle de St-Henri — Cour Supérieure, Québec, novembre 1937.

J. E. CLÉMENT Inc.

annoncent qu'ils ont adjoint à leur organisation une forte
compagnie anglaise

EXCESS INSURANCE CO., LTD.

Siège social: Londres, Angleterre

Actif excédant \$9,000,000.

Les facilités de cette compagnie ainsi que celles de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA CONTRE L'INCENDIE

et celles de

LA NATIONALE DE PARIS, FRANCE

sont à la disposition des agents qui désirent se procurer un marché
« non-Tarif » permanent.

Bureau central au Canada : 465, rue St-Jean, Montréal

Comment se traitait l'assurance-vie au Canada au début du XIX^e siècle

On lira avec curiosité, pensons-nous, cet extrait de la Gazette de Québec du 5 février 1807 ¹ qui pourrait s'intituler: « Comment on attirait le chaland au début du siècle dernier ». Signée par M. Alexander Auldjo, cette invitation complétait celle que M. Auldjo faisait pour l'assurance contre l'incendie vers le même moment pour la Phoenix de Londres, dont il était l'agent à Montréal. — A.

Insurances upon lives by the PELICAN life-Insurance-Company, of London.

The Pelican Life-insurance Company, of London, was established in the Year 1797, by a numerous and respectable Proprietary, upon an extensive Capital, vested in the Public Funds, with the additional Responsibility of every individual Proprietor. The Board of Directors, in Consequence of repeated Applications on the Subject, having determined to extend their Engagements to the continent of *America*, deem it proper briefly to suggest to the Minds of the Public, the

¹ Cette annonce est tirée des dossiers des Archives d'Ottawa.

numerous and important Benefits resulting from such an Institution to every Rank and Class of Society.

104

Persons in the Receipt of Income arising from Estates dependent upon Life—Profits in Business—Offices, civil or military—by the Yearly Payment of a moderate Premium, may secure at their Death an adequate Provision for their Families, Relations, or Friends.—Fines payable on Leases renewable at the Death of particular Persons. Insurance affords the Means of Reimbursement to those who advance Money upon Life Annuities, and in many Cases furnishes ample Security for the Loan of Money. Persons entitled to Property in Expectancy or Reversion, or upon attaining a given Age, may secure an Equivalent, in case their Interests, should be affected by premature Death. In a Variety of other instances, and most peculiarly as applicable to Persons engaged in commercial Pursuits, or in the Enjoyment of casual Income, this valuable Precaution will establish a Resource to which Families may look with Confidence and Security, and by which the Distresses too often attendant upon Human Life may be alleviated or effectually prevented.

The Rates of Premium for such insurances will be rendered as moderate as possible, and in every Instance proportioned to the Age, Health, and other Circumstances of the Life assured.

Persons desirous of proposing Insurances, either upon their own Lives, or the Lives of others in which they are interested, or of obtaining further Particulars and Information, are requested to apply to the undersigned.

A. AULDJO.

Montreal, 31st January, 1807.

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Affiliée à l'Université de Montréal

*Prépare aux situations supérieures du commerce,
de la finance et de l'industrie*

COURS DU JOUR — COURS DU SOIR

COURS PAR CORRESPONDANCE :

comptabilité, mathématiques, droit civil, droit commercial, langue anglaise, langue française, économie politique, géographie économique, histoire universelle, langues étrangères (anglais, italien, espagnol, allemand), d'après la méthode linguaphone.



||| Nous attirons particulièrement l'attention des courtiers
et agents d'assurances, des employés des sociétés
d'assurances, sur nos cours de droit, d'économie poli-
tique, de langue française et anglaise, et
d'actuariat. |||



TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

AU DIRECTEUR

535, avenue Viger, Montréal

SOLIDE

Fondée en 1869

PROGRESSIVE

Capital payé: \$3,000,000.00

NEW HAMPSHIRE FIRE INSURANCE CO.

Département canadien:

276 OUEST, RUE ST-JACQUES,

MONTRÉAL

R. de GRANDPRÉ, Gérant

PRÊTS PERSONNELS

Si vous avez momentanément besoin d'argent, consultez le gérant de l'un de nos 537 bureaux. Il examinera avec plaisir votre proposition et, s'il la juge acceptable, il vous soumettra, au besoin, un plan de remboursement par versements faciles.

La Banque Canadienne Nationale fait tous les jours, à des taux raisonnables, de petits prêts à des particuliers solvables, offrant des garanties suffisantes.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$146,000,000

66 succursales à Montréal



L'UNION

Compagnie d'Assurances contre
l'incendie, les accidents et risques
divers, de Paris, France.

Incendie, Vol, Automobile

Actif excédant \$40,000,000

Taux réduits pour risques dans
toutes les branches.

J. P. A. GAGNON, Gérant

465, rue St-Jean, Montréal

25ième ANNIVERSAIRE AU CANADA

O. LEBLANC & FILS, LIMITÉE

AGENTS GÉNÉRAUX

Union Marine & General

Insurance Co. Ltd.

Anglo Scottish Insurance Co. Ltd.

Royal Scottish Insurance Co. Ltd.

Patriotic Assurance Co. Ltd.

Compagnie française du Phénix

266, RUE NOTRE-DAME OUEST

MONTRÉAL



PROVINCE ^{DE} _{OF} QUEBEC

Liste des agents d'assurance sur la vie autorisés,
du 1er janvier au 30 juin 1938, à faire affaires
dans la province de Québec durant l'année 1938.

*List of persons to whom authority as Life
Insurance Agents in the Province of Quebec
has been issued for the year 1938 during the
months of January 1st, 1938 to June 30th, 1938,
inclusive.*

LISTE No 8 — JUILLET 1938

LIST No. 8, ISSUED JULY 1938.

PROVINCE DE QUÉBEC

PROVINCE OF QUEBEC

LISTE DES AGENTS d'assurance sur la vie autorisés, du 1er janvier au 30 juin 1938, à faire affaires dans la province de Québec durant l'année 1938.

Liste No 8 - Juillet 1938

Dressée à l'aide de renseignements communiqués par le Service des assurances de la province de Québec, la présente liste est publiée conjointement par le Service des assurances et par un comité formé des représentants de la Canadian Life Insurance Officers Association, de la Life Underwriters Association et de la Canadian Association of Life Agency Officers. On y trouve sous le titre de l'endroit d'abord, puis de la compagnie, les noms des agents classés dans les quatre catégories officielles: A, B, C, D. En adoptant cette classification, on a eu pour but de faciliter l'étude de l'organisation commerciale des sociétés d'assurance sur la vie au Canada et, en lui accordant une certaine publicité, d'aider les sociétés à conduire leurs affaires ouvertement et avec une entière bonne foi, par l'entremise d'agents choisis par le siège social des compagnies d'assurance-vie, recommandés par la section-vie du comité consultatif et, enfin, approuvés par le Surintendant des Assurances de la province de Québec.

La nomenclature comprend la liste complète des agents à qui on a remis un permis, même si celui-ci a été annulé par la suite.

Nous tenons à rappeler ici: a) qu'on doit informer sans retard le Surintendant des Assurances, à Québec, de toute infraction à la loi; b) que le Service des assurances n'accepte pas la responsabilité d'une omission ou d'une erreur quelconque qui se serait glissée dans le présent répertoire, malgré les précau-

LIST OF PERSONS to whom authority as Life Insurance Agents in the Province of Quebec has been issued for the year 1938 during the months of January 1st, 1938, to June 30th, 1938 inclusive.

List No. 8, Issued July 1938

Compiled from list furnished by the Department of Insurance for the Province of Quebec and published jointly by that Department and a Joint Committee representing the Canadian Life Insurance Officers Association, the Life Underwriters Association and the Canadian Association of Life Agency Officers.

The list gives the following information in the order stated: Place, company, whole, general, whole time office employee or part time insurance agent, and name under classification.

The list is published to facilitate the analysis of the agency organization of all Life Companies, and as far as possible, through publicity, to ensure that the Life Insurance agency business shall be conducted publicly and in good faith, by competent and trustworthy representatives, who are each recommended by the Head Office of a Life Insurance Company, also by the Advisory Board Life Section, and approved by the Superintendent of Insurance of the Province.

The list contains the names of all agents having received a license during the period covered, even if the license was either cancelled or revoked during such period.

Instances of violation of the law should be promptly reported to the Superintendent of Insurance, Parliament Buildings, Quebec, Que.

While every effort is made by the Department of Insurance to ensure ac-

tions prises; c) que les permis sont valables jusqu'au 31 décembre seulement. On doit demander un nouveau permis dès le premier janvier.

CLASSIFICATION DES AGENTS

LE GROUPE A comprend uniquement les agents d'assurance sur la vie.

LE GROUPE B comprend les agents autorisés à traiter l'assurance sur la vie et une ou plusieurs autres catégories d'assurances.

LE GROUPE C comprend les employés réguliers des compagnies, attachés au siège social ou à une des succursales.

LE GROUPE D comprend les agents qui, en outre de la vente de l'assurance, se livrent à une autre occupation n'ayant pas trait à l'assurance.

curacy, it cannot assume responsibility for errors or omissions in this list.

The Licensing year commences January 1st and all licenses terminate as at December 31st of each year.

DEFINITIONS

CLASS A refers to those engaged solely in business of life insurance.

CLASS B refers to those engaged solely in business of life and other kinds of insurance.

CLASS C refers to whole time office employees whether employed in the Head Office or Branch Office of the company concerned.

CLASS D refers to those who in addition to selling insurance are engaged in work other than insurance in any of its branches.

ÎLE DE ISLAND OF MONTREAL

AETNA

B—Boon, H. — Boright, G. W. — Cairns, M. J. — Christmas, H. M. — Décary, O. — Haemmerlé, A. A. — Kent, L. — Pepper, H. F. — Tedlie, A. J. — Wood, C. H.
C—Michaud, H.

CANADA

A—Angevine, J. B. — Aspler, M. M. — Barnes, W. L. — Bissell, D. M. — Bissell, O. C. — Brown, E. H. — Burns, J. A. — Counsell, J. G. — Deeb, N. W. — Farquharson, H. M. — Gittleson, A. L. — Hawkin, D. — Hopper, V. H. — Macdonald, V. R. F. — Monk, L. C. — Porteous, J. F. — Poupart, M. — Robertson, T. D. — Walsh, F. J. — Winans, E. A. — Wright, J. P. — Zabler, A.
B—Brodie, J. — Brown, C. L. — Cayne, M. T. — Charbonneau, C. F. — Cross, O. M. — Haycock, A. B. — Labrecque, H. — Martin, H. A. R. — Orkin, H. L. — Ornstein, I. — Percy, W. O'H. — Racey, C. A. — Ranger, J. R. — St-Pierre, E. A. — Weinrauch, B.
C—Macdonald, D. W. — Robertson, R. M. — Seath, Maud.

CONFEDERATION

A—Baudoin, A. — Beauséjour, J. A. — Benn, F. W. — Berger, L. P. — Bernard, B. — Berty, P. — Blaustein, A. — Bourgeois, J. T. — Britan, S. — Carveth, T. H. — Contant, J.-H. — Dupuis, J.-A. — Garceau, F. — Gorman, W. — Guertin, G.-R. — Jarret, L.-A. — Laflèche, E. — Lavis, D. O. — Leclercq, H. — Ledroit, J. G. — Leguerrier, J-P — Martin, B. W. — Mayrand, L. — O'Grady, J. J. — Paradis, P. P. — Randoin, R. — Renaud, M. — Rivet, G. — Robitaille, J. D. — Schoilovitz, D. — Vermette, D. — Vipond, F. L. — Walsh, K. J. — Wiseberg, A.
B—Adams, W. T. — Belzile, P.-E. — Bliss, R. E. — Boissy, G. A. — Bourget, G. E. — Chadwick, R. G. — Chartrand, J.-T. — Couillard, F. — Crevier, J.-H. — Denis, G. — Desjardins, J.-L. — Drapeau, J. N. — Dudley, F. R. — Ellison, L.-C. — Carrett, J.-F. — Green, J. K. M. — Hickson, C. M. — Hutchison, M. H. — Jennings, F. A. — Lagarde, E. — Leduc, J.-A. — Léger, A. J. — Limoges, P.-E. — Lorange, L.-A. — Marcil, A. — Miller, D. C. — Monty, A. — Moorhouse, A. — Parke, G. S. — Racine, A. — Reeves, R. F. — Reich, H. — Richard, L. — Richer, J.-A.-F. — Rousseau, O. R. O. — Sanders, C. L. — Sauvageau,

A. D. — Stanley, N. G. — Stewart, D. W. — Stewart, H. A. — Stikeman, A. T. — Thibault, J.-L. — Tison, L. — Turpin, G. W. F. — Walsh, A. W. — Wright, L. A.

C—Allard, R. — Bruneau, L. J. — Laflamme, W. K.

D—Beauparlant, P. — Burke, W. N.

CONTINENTAL

A—Bouvette, B. — Dalcourt, A.-D. — Jasmin, L. J. — Pelton, M. D.

B—Kneen, G. V. — Leblanc, G. — Peachy, J.-W. — Rivest, A. — Swift, J.-H.

CROWN

A—Adelstein, J.-L. — Auerhan, J. — Bouchard, L. — Bouvier, L. — Caizerman, M. — Carreau, R. — Daunais, J.-E. — Demetre, J. — Denis, R. E. — Feldstein, H. E. — Gadbois, A. W. — Herlich, H. — Lavallée, L. — Leiffer, L. — MacIntyre, P. D. — Mauger, M. — O'Donoghue, H. L. — Pelletier, J. R. — Poirier, A. J. — Provost, R. — Rozofsky, L. — Stein, F. C. — Thibault, C.
B—Archontakis, B. S. — Bouvier, G. — Brunel, U. — Cartier, J. A. — Cayne, S. S. — Champagne, R. — Charbonneau, G. — Chartrand, E. — Cohen, I. B. — Desrochers, C. B. — Dickstein, M. — Drolet, H. — Gagnon, A. — Gareau, E. — Hollonger, H. W. — Labelle, J. — Lussier, D. — Marcotte, I. — Martin, J.-A. — McCaughan, A. — Meloche, O. — Oram, J.-P. — Perrier, R. J. A. — Racey, B. R. — Renaud, V. — Schecter, B. — Simard, J.-A. — Soiferman, A.
C—Dénéchaud, P. R.

DOMINION

A—Arbour, J. — Barcelo, A. L. — Beaudin, J.-E. — Bishop, L.-A. — Cahusac, T. G. — Chartrand, L.-P. — Chartrand, J.-C.-G. — Church, R. W. — Daoust, E. — Duguay, G. — Franklin, B. W. — Friedman, B. — Lamarre, S. — Laurendeau, P. — Lemay, F. — Macdonald, R. F. — Marineau, H. — Pinard, A. J.
B—Anderson, C.-E. — Dubuc, W. — Cargnan, R. — Farrell, E. C. — George, D. M. — Guimond, J. N. — Ladouceur, L. — Noël, C. — Proulx, F. — Savard, L. — Sullivan, J.-H. —
C—Leduc, G.

DOMINION - CANADA

B—Allan, D. H. — Beaudin, H. — Bégin, P. P. — Emo, H. W. — Fortier, P. H. — Gautier, M. — Gautier, R. — Go-

mery, B. V. — Hood, J.-R. — Judge, E. C. — Mitchell, W. O. — Retallack, G. S. L. — Retallack, O. M. — Stewart, J.-C. — Trudeau, U. R. — Wilson, G. M.

EATON

B—Raynolds, H. W.

EMPIRE

A—Coutu, A. B. — Curtis, G. W. — De-Shaw, R. H. — Foster, G. S. — Gallagher, F. M. — Letendre, W. — McDevitt, H. — Sibley, L. — St-Denis, J.-E. — Webster, J.-H.

B—Carson, C. R. H. — Dutton, J. — Kerr, E. F. — Newman, B. — Pearce, S. A. — Théberge, R.

C—Lanctot, J. E. C. N.

EQUITABLE

A—Dutton, J. S. — Piddington, T. A. — Shackell, R. A.

B—Winters, E. J. A. — Mitchell, J.

EXCELSIOR

A—Arpin, J.-A. — Beauregard, E. — Boileau, A. — Carreau, J. — Carroll, P. M. — Dacks, I. — Delorme, N. — Desjardins, A. — Desjarlais, J.-C.F. — Dubois, J.-P. — Forest, A. — Glackmeyer, J.-E. — Goff, K. W. M. — Gronau, E. S. — Hedges, E. J. — Hershon, C. C. — Howard, L. H. — Jennens, P. J. — Lafontaine, R. — Lahaie, L.-J. — Leclair, A. — Moffett, T. G. — Pauzé, J.-A. — Picard, J.-E. — Piquette, G. — Plouffe, A. — Plourde, L. A. — Pollock, S. — Saab, N. S. — Sarrasin, J. — Sawyer, D. — Soucy, J.-A. — Tarte, G. — Thompson, F. J. — Wodon, V. — Wolofsky, A.

B—Beauchemin, M. — Beck, G. R. — Bender, H. W. — Benoit, J.-A. — Blanchet, F. — Bolland, W. — Bougie, J.-L. — Bumbray, H. H. — Camirand, B. — Cusson, H. — Després, R. C. — Doré, J.-F. — Drapeau, J.-A. — Favreau, J.-M. — Gauthier, R. — Goldstein, C.-H. — Greenford, S. — Jacques, M. G. — Lafond, A. — Lahaie, J.-C.-G. — Lahaie, R. H. — Leclair, L. — Ofshitzer, A. — Padulo, F. — Pauzé, R. — Poulin, J.-H. — Primeau, G. — Rombach, N. — Roy, E. C. — Roy, P. — Sheppard, G. F.

C—Langlois, G.

D—Guttman, S.

GREAT WEST

A—Banning, C.-R. — Bernier, E. — Carreau, G. P. — Carreau, J.-G. — Clements, A. H. — Eddison, E. — Feuilly, J. — Francis, D. B. — Frenette, J.-E. — Garstang, T. — Girard, P. — Gruer, W. R. — Hardy, P.-E. — Heffernan, F. — Hubbell, D. O. — Jovet, C.-E. — Lebeau, N. J. — Leblanc, W. — Lespé-

rance, D. — Major, J.-A. — Marchand, J. — Martin, L. — Massé, G. — Mc-Govern, A. P. — Palmer, M. E. — Pike, A. H. — Rabins, N. R. — Stirneman, W. — Tansey, C. D.

B—Allard, T. — Benoit, J. — Bourdon, O. — Charlebois, H. D. — Cornu, R. A. — Cousineau, L. — Daveluy, A.-H. — Dion, J.-A. — Engs, W. P. — Hohlstein, C. F. — Klepper, M. H. — Klineberg, L. — Levine, N. — Lussier, J.-A. — Mc-O'Donoghue, A.-C. — Rigler, J. — Kelvey, W. L. — Meunier, J.-A. — Scott, G. M. — Shapiro, H.

IMPERIAL

A—Allaire, A. E. — Corbeau, J. — Fitzpatrick, J.-G. — Garth, L. — Goldberg, A. — Golden, J. — Heller, P. — Illsey, A. H. — Joy, J.-C. — Lespérance, J.-P. — Lespérance, L.-N. — Lough, K. P. — Lyons, E.-L. — Payn, J.-V. — Pickel, H. G. — Thouret, F. R. — Wark, C.-R.

B—Balsillie, R. N. — Barraclough, J. R. — Caswell, J. P. J. — Chamelet, E. M. — Cox, L. — Dunford, E. P. — Garden, H. M. G. — Hamilton, B. G. — Johnston, J. S. — Joubert, P. E. — Keyes, A. P. — Mathewson, G. F. — O'Reilly, J. H. — Shea, M. P. — Tobin, E. J. — Vallée, M. — Ward, H. E. — Whittaker, W. — Woodburn, B. W.

C—Daoust, D.-E. — Mangan, F. P. — Mercier, J.-R. — Smith, J. C. — Waldon, H. — Wiltshire, W.

INDUSTRIELLE

A—Alain, R. — Arcand, T.-A. — Archambault, E. — Aumais, L. — Beaudry, J.-L. — Bélanger, L.-P. — Bernier, J.-E. — Bilodeau, J.-E. — Boileau, A. — Boisvert, D. — Boucher, L. — Bujold, J. T. — Caron, J.-R. — Carrier, L. — Châles, C. — Chassé, L.-D. — Chenail, A. — Cholette, H. — Choquette, J. — Chrétien, L. — Cicciu, F. — Claude, F. — Cloutier, E. — Côté, J.-B. — Dagenais, A. — Daunais, G. — Degagné, G. — Degagné, J.-E. — Degagné, R. — Denis, A.-R. — Desjardins, O. — Deslauriers, D.-P. — Dinardo, H. — Dorris, E. — Dubuque, C. — Durocher, G. — Fournier, J.-E. — Fournier, J.-L. — Fournier, L.-G. — Gadbois, P. — Gagnon, F. — Garneau, S. — Gauthier, A. — Goyer, G. — Goyer, J.-O. — Grenir, F. — Grenier, R. — Guilbault, J.-R. — Guindon, J.-L.P. — Jeannotte, G. — Julien, R. — Kane, R. — Labrecque, H. — Labrecque, M. — Lachaine, J.-E. — Laferté, J. — Laferté, L. — Lafleur, C. — Laforest, P.-E. — Lalanne, J.-F. — Lalonde, J. — Lalonde, J.-P. — Lalonde, R. — Lamonde, R. — Lamothe, R. — Langlois, R. — Lapointe,

C. — Laroche, L. — Lauzé, D. — Leduc, A. — Leduc, R.-A. — Leduc, R. — Le-feuvre, D. — Lessard, O. — Letellier, de St-J. R. — Liboiron, A. — Limoges, L. — Lombardi, J. — Mailhot, R. — Martineau, G. — Matte, G. — Migner, L. — Molinelli, W. — Montpetit, L. — Noël, L. — Paquet, C.-E. — Paquette, R. — Payette, G. — Pelletier, C.-A. — Pelletier, L. — Pelletier, M. — Perno, J. — Perno, V. — Picard, E. — Poirier, W. — Proulx, H. — Renaud, J.-. — Riopelle, J.-H. — Rosse, A. — Sauriol, M.-A. — Sauvâ, A. — Savard, J.-E. — Servêtre, L. — Sévigny, J. — St-Martin, J. — Cyrie, R. — Tardif, L. — Tremblay, L. — Vaillancourt, R. — Valade, J.-A. — Vézina, B. — Weillbrenner, J. G. — Weillbrenner, W. — Yelle, S.
 B—Marleau, J.-D. — St-Jules, J.-L. —

LA PREVOYANCE

B—Belzil, A. — Legault, O. — Phaneuf, W. M. — Simoneau, P.

LA SAUVEGARDE

A—Arcand, E. — Archambault, U. — Barette, P. Belleau, R. — Blouin, A.-O. — Cardinal, J.-A.-R. — Carignan, R. — Carbonneau, F.-X. — Croteau, J. — Dagenais, M. — Daoust, G. — Daoust, J.-B.-R. — DeRoy, O. — Ethier, J.-H. — Gagnon, J.-O. — Gariépy, J.-A. — Girouard, F. — Goulet, A. — Grenier, M. — Hébert, E. — Lafaille, R.-M. — La-pointe, L. — Laurin, A. — Marsolais, G. — Pelland, J.-Adrien — Pelland, J.-Albert, — Richard, F. — Rivet, J.-H. — St-Cyr, G. — Théoret, A. — Vermette, R.

B—Blondin, A. A. — Bonin, R. R. — Bouchard, P.-E. — Bourbeau, J.-A. — Brissette, E. — Brossard, J.-C.-M. — Cardin, L. — Carrier, C.-A. — Clerk, P.-D. — Cusson, J.-A. — David, J.-P. — Décary, R. — Delabarre, J.-H. — Deschamps, L. — Desjardins, A. — Desmarais, E. A. — Després, J. — Desrochers, H.-E. — Ducharme, J.-O. — Ducharme, J.-Z. — Gagné, A. — Galarneau, C. — Giroux, B. — Guilbert, H. — Hébert, A. — Laframboise, J.-E. — Langevin, J.-H. — Larocque, J.-G.-E. — Lavigne, W. — Lavigneur, Z. E. — Lebeau, J.-A. — Leduc, A. — Léonard, D. — Mailhot, L.-P. — Mermet, A. — Meunier, J. O. L. — Ouellette, U. — Papineau, J.-A.-L. — Perras, J.-A. — Perreault, R. — Poirier, J.-O. — St-Jean, A. — Tozzi, J.

C—Goyer, A.-H.

D—Thibodeau, R. — Tremblay, M.

LONDON

A—Abramson, J. — Akin, J. C. L. — Allaire, A.-J. — Andrews, R. G. — Auger, M. — Badilotti, A. B. — Balsillie,

U. V. — Barclay, W. S. — Basner, M. — Beauchamp, J.-G. — Beausoleil, R. — Bentley, V. J. — Bernard, H. — Blair, L. — Blais, F. — Bluteau, R. — Brayton, F. — Brosseau, P. — Brouillard, G. — Brown, J. M. — Bushell, R. B. — Buteau, W. — Caffyn, E. S. A. — Calvert, T. F. — Cardinal, P. — Carin, M. — Carrier, J.-C. — Carroll, J.-V. — Cassidy, G. P. — Cayne, N. — Chalifoux, R. — Charron, P. — Chartrand, A. — Cherry, R. E. — Chérent, J. W. — Clarkson, P. A. — Clément, G.-H. — Cloutier, P. — Cohen, L. — Collier, F. — Colt, W. B. — Comeau, M. — Cook, H. J. — Courtemanche, H. — Crawford, A. — Crowell, F. L. — Cummings, R. — Daigneault, L.-J. — Daniels, H. F. — David, R. — Decarie, E. — DeCarle, W. H. — Dent, R. — Deschamps, A. — Desjardins, A.-L. — Docherty, M. G. — Dorais, A.-T. — Dresben, A.-L. — Dubuc, V. — Dumont, L. — Elliot, R.-J. — Engs, P. W. — Farn, F. — Fels, M. — Felsenstein, H. — Freedman, J. — Gagnon, G. — Gagnon, P.-G. — Gatién, A. — Gauvin, G. — Gelfand, S. G. — Gendron, H. — Gervais, C. — Gingras, J. — Goldberg, M. — Goldenberg, L. — Gollop, R. H. — Goodman, G. — Gravel, A. — Gravel, R. — Guilbault, C. — Guillette, E. — Guindon, L. — Guinlat, L.-D. — Halfyard, C. W. — Hart, R. J. — Henriksen, T. B. — Henry, H. L. — Herring, G. S. — Hodgson, T. — Hoffman, S. C. — Hudon, E. — Jacobson, S. S. — Jarret, J.-M. — Johnson, G. A. — Jordan, R. W. — Kastner, A. — Laberge, C. — Lacerte, A. — Lacey, A. E. — Lacoste, Z. — Lafortune, A. — Lamoureux, J.-S. — Langevin, L.-P. — Lapointe, R. — Lattaro, V. — Legacé, R. — Legault, F. — Lemieux, J.-A.-R. — Lerman, M. — Levine, L. — Little, J. — Loiseau, R. — Luck, G. E. — Macdonald, D. A. — Madore, L. — Mailhot, J.-A. — Major, A. — Margerm, G. H. — Marshall, G. M. — Mastrovito, F. — Mathieu, M. — McBurney, R. M. — McLennan, T. — Meyer, R. F. — Migicovsky, G. H. — Miller, J. L. — Morgan, C. F. — Morneau, C.-A. — Nichol, D. A. — O'Brien, K. — O'Connor, J. L. — Pascal, M. — Paton, A.-H. — Patterson, J. R. — Patton, C. R. — Pepin, A. — Perry, A. — Phillips, I. — Pins, M. — Poirier, A. — Poirier, E. — Poitras, S. — Potofsky, I. M. — Potofsky, M. E. — Pottel, J. — Prévost, J.-B. — Puritz, N. — Reid, P. E. — Richard, I. — Riddell, E. G. — Robinson, T. O. — Rondeau, L.-J. — Rothbart, H. — Rotman, J. — Rubin, S. — Rudner, M. — Rufiange, B. — Rushford, G. — Sabourin, E. — Savard, A. — Sederoff,

H. — Sederoff, I. B. — Servêtre, J.-L. — Shallow, E. J. — Shapiro, P. — Sigouin, R. — Silverstone, D. — Simard, L. — Spurrell, S. — Starr, A. P. — Steinberg, I. — Sully, J. A. — Taylor, G. E. — Taylor, W. P. — Thérien, A. — Touchette, S. — Tourangeau, J.-R. — Tremblay, G. — Tremblay, J. — Trottier, R. — Trudeau, A. — Vallerand, M.-A. — Verdon, H. — Wade, S. — Walker, A. G. — Watson, B. — Weisbord, N. — Westcott, R. J. — Wexler, S. D. — Wheeler, A. J. — Wilding, B. — Wilhelmly, R. — Wiseberg, A. — Woolmer, H. G. — Wright, W. — Wyse, H. G. — Zenga, C.

B—Altrows, S. R. — Awde, J. G. — Beauchamp, J.-E. — Draper, G. C. — Dunbar, W. E. — Eke, A. L. — Gilchrist, H. B. — Gittleson, L. — Johnson, H. V. G. — Lang, A. I. — LeMarchant, M.-G. — Lowrey, J. D. — Lyman, G. — Lyman, T. W. — MacLeay, G. T. — Marwood, H. D. — Merrill, G. O. — Miller, W. — Peverley, H. A. — Riddell, I. — Simpson, A. — Thompson, J. A.

C—Modeller, S. G.

MANUFACTURERS

A—Beaudry, A. — Boright, G. H. — Clément, M.-D. — Connor, W. P. — Contant, A. A. — Cottle, S. — Hopmeyer, S. — Kleinberg, N. — Koren, H. J. — Koren, R. — Pahlen, N. — Pelletier, W.-C. — Prévost, A. — Riopel, J.-R. — Slade, T. A. — Waterman, N.

B—Audy, P. H. — Barr, S. S. — Barrett, J.-A. — Bernstein, D. L. — Caplin, L. K. — Champagne, J.-A. — Crooks, W. P. — Day, G. W. — Farrington, J. — Fraser, A. — French, P. M. — Haldimand, G. S. — Johnston, F. C. — Lemire, W. — MacGregor, H. G. — Martin, R. — McAdams, H. F. — Mecklenburg, P. — Miller, H. — Morton, G. M. B. — Raper, L. H. — Rennie, J. G. — Saunderson, H. E. A. — Taylor, S.

C—Goyette, L. — Jobin, N.-A. — Tarte, R.-D.

D—Boisvert, L.-P.

METROPOLITAN

A—DiBlasio, D. — Durocher, J.-A. — Larivée, A. — LeSiège, J.-R. — Michaud, J.-E. — Riles, H. J.

B—Abrams, J. A. — Aizer, J. — Alford, S. R. — Angers, L. — Archambault, A. — Aronoff, W. — Assaf, E. — Aubry, J.-A. — Aubut, W.-R. — Auerbach, N. — Aumais, J.-E. — Bachand, E. — Ballon, S. — Bancel, P. — Barbe, M.-A. — Barnett, T. J. — Barrette, L.-P. — Baskwell, F. — Bauman, E. H. — Beaucaire, J. I. — Beauchamp, A. — Beaudette, C.-A. — Beaudoin, J.-O. — Beaudoin, M. — Beaudoin, Y. —

Beaulieu, J.-R. — Beaumier, R. — Beausoleil, G. — Beauvais, J. — Bédard, D. J. — Bédard, G.-E. — Bélair, J.-O. — Belhumeur, P. — Benjamin, J.-A. — Bercovitch, J. — Bergeron, A. — Bergeron, J.-L. — Bergeron, O. — Bergmame, L. — Bériault, J.-C. — Bernstein, R. — Bertrand, G. — Besner, R. H. — Blais, M. — Blaukopf, B. J. — Blouin, G.-R. — Boisvert, A. — Bordua, C.-A.-H. — Borgia, J. — Bouchard, E.-J.-R. — Bourassa, E.-R. — Bourbonnais, E. — Bourbonnière, J.-A.-R. — Bourdon, J.-L. — Bourgeault, E.-A. — Bourgeois, N. — Bousquet, J.-J. — Boyer, J.-E. — Brabant, J.-A. — Brault, A. — Breton, E. — Bricault, J.-P. — Brissette, L.-P. — Broder, S. — Brouillard, G. — Brunet, L. — Brunet, W. — Bugeaud, P. — Cadieux, R. — Cardinal, L. — Carignan, A. — Caron, J.-F. — Cartier, J.-W. — Casgrain, A. — Champagne, D. — Chapdelaine, R. — Charbonneau, E. — Charpentier, R. — Chartier, C.-H. — Chartier, L.-H. — Chazan, O. — Choquette, H. — Cléroux, R. — Cloutier, A. — Comeau, J.-E. — Comtois, A.-C. — Comtois, J.-R. — Courchesne, C.-E. — Critchley, T. — Crossey, W. E. — Crystal, S. L. — Cummings, C.-A. — Cusson, A. — Dagenais, J.-E. — Daignault, L. — Daneault, J.-P. — Daneault, M. — Daneault, T. — Dansereau, E.-J. — Daunais, R. — David, A. — Daigle, M.-L. — Décarie, R. — Delisle, R. Y. — Delorme, L. — Delorme, R. — Demange, S. — Demers, J. — DeMontigny, J.-H. — Deneault, J.-A. — Déry, M. — Deschamps, L. — Deschênes, L. — Descheneaux, B. — Descheneaux, H. — Deshaies, J.-R. — Desjardins, H. — Desjardins, J.-H. — Desjardins, L.-P. — Desy, A. — DeVarenes, J. — DeVilliers, H.-J. — Déziel, M. — Dionne, P.-E. — Dionne, R.-A. — Doyon, G. — Dubé, J.-H. — Dubois, M. L. — Dubois, R. — Duchesneau, G. — Dufort, A. — Dufour, J.-G. — Dufour, L.-P. — Dufresne, R. — Dupras, A. — Dupuis, J.-O. — Dussault, E. — Duyns, J. — Elman, B. — Emard, S. — Emond, G. — Ethier, Emile — Ethier, Eustache — Evans, A. W. — Ferro, C. — Fillion, G.-R. — Fiset, J.-A. — Flanagan, E. H. — Flavelle, W. R. — Gadbois, A. — Gadbois, R. — Gagnon, G. — Galaise, W. — Galarnneau, J.-L. — Gareau, J.-B. — Garneau, J.-A. — Gauthier, G. — Gauthier, H.-S. — Gauthier, J.-A. — Gauthier, J. J. — Gauvreau, A. — Gélinas, A. — Gelineau, J. J. — Gervais, J.-A. — Gervais, L.-H. — Giasson, C. — Gingras, A. — Girard, A. — Giroux, E. — Giroux, Raoul, — Giroux, Raymond, — Godon, Z. — Goulet, C.-E. — Graydon, H. E. —

Grenier, A. — Groulx, A. — Groulx, J.-W. — Guyon, J.-E. — Hall, A. D. — Hayes, H. — Hayes, Henry — Hébert, J.-J.-L. — Hébert, L.-N. — Henry, J. A. — Hétu, G. — Hinde, S. R. — Horovitch, N. — Houle, A. — Houle, A.-J. — Hubert, A. — Hurteau, J.-M. — Joly, J. P. — Kearney, P. J. — Klepper, D. — Klepper, H. M. — Koss, M. B. — Kotler, B. — Laberge, R. — Labonté, J. — Labrèche, E. — Labrecque, H. — Lacasse, J.-A.-L. — Lachapelle, R.-J. — Lafortune, R. — Lalande, J.-H. — Laliberté, B. — Laliberté, R. — Lalonde, J.-A. — Lambert, F. — Lambert, H.-A. — Lambert, J.-E. — Lamoureux, A. — Landry, C. — Langlois, R. — Laniel, J.-E. — Laperrière, L.-M. — Laporte, J.-L. — Larin, C.-E. — Larouche, G. — Lasnier, H. — Laurier, G. — Laverdure, O. — Lavoie, A. — Lavoie, D. — Lazanik, M. — Leboeuf, A. — Leboeuf, J. — Leboeuf, J.-H. — Leclerc, J. — Ledoux, R. — Leduc, O. — Leduc, R. — Lefebvre, E. — Lefort, A. — Léger, J.-E. — Leibovitch, A. — Lelièvre, M. — Léonard, J.-A. — Leroux, H. — Leroux, J.-E. — Leroux, P.-A. — Lesage, V. — Létourneau, E.-F. — Little, J. — Loranger, A. — Lord, J. — Lussier, C.-A. — Magnan, J.-E. — Maheu, G.-A. — Mainville, A. — Marchand, H. — Marcotte, J.-A. — Marcotte, L. — Marien, N.-D. — Marquis, R. — Marsh, L.-S. — Martin, C. — Martin, E. — Martin, L. — Martin, M. — Martin, R. — Massé, C.-E. — Massé, J.-W. — Massé, O. — Matteau, E.-A. — Maurice, J.-P. — McBain, G. W. — McBurney, J.-E. — McInnis, J.-D. — Meunier, O. — Michaud, G. — Milot, V. — Minty, I. — Mitchell, R. — Mongeon, J.-A. — Morand, R. — Morin, J. — Morin, L. — Morton, W. W. — Moss, W. M. — Mouton, M. — Nadon, H. — Nelson, H. — Ouimet, M. — Paquin, J.-A. — Parent, A.-J. — Pariseau, R. — Parker, C. A. — Patte, R. — Pelletier, F. — Pelletier, P.-E. — Pelletier, R. — Pépin, J.-A.-G. — Pérusse, B. — Petrakos, E. S. — Picard, J.-A. — Picher, C. — Pichette, J. H. A. — Pion, H. — Poirier, C. — Poirier, E. — Poirier, G. — Poirier, R. — Polisena, F. — Portman, M. L. — Pouliot, J.-M. — Prénovost, J.-P. — Prénovost, P. — Primeau, L. — Quesnel, A. — Quintin, A. — Rabeau, U. — Reid, E. L. — Renaud, J.-A. — Renaud, L.-P. — Richard, G.-T. — Richard, J. O. G. — Richer, E. — Rivard, R. — Robert, J.-A. — Roch, E. — Rochford, J. — Rochon, J.-O. — Rochon, O. — Rochon, T.-F. — Roe, F. G. — Rolfe, A. T. — Roy, J.-H. — Roy, J.-L. — Royal, R. — Rubins, M. — Ryant, N. — Samson, V. — Sansregret, A. — Sauvé, L. —

Schildkraut, J. — Shvemar, L. — Shvemar, M. — Sperling, C. — Spurrell, E. — Stanfield, L. — Stoddart, A. L. — Stuart, A. — Sullivan, T. C. — Taylor, C. W. — Tessier, D.-R. — Tessier, E. — Tessier, L. — Tessier, R. — Tétraut, P. — Thérien, H. — Thoms, J.-A. — Thornborrow, T. — Tourangeau, P. — Tourangeau, R.-E. — Tousignant, J.-N. — Trahan, E. — Tremblay, G. — Trottier, G. — Turcot, E. — Turcotte, A. J. L. — Turcotte, P.-E.-L. — Turcotte, S. — Turgeon, E. — Uditsky, M. — Vachon, P.-E. — Vachon, V. J. H. — Vadeboncoeur, J.-M. — Vaillancourt, A. — Vallée, P.-E. — Vézina, G. — Vincent, J.-E. — Walters, G. L. — Wasbroad, V. — Weinstein, J. — Wolinsky, J.

MONARCH

A—Bernier, R. — Bienjonetti, L. A. — Burritt, H. C. — Elliott, R. W. — Mason, A.-A. — Poirier, B. — Simpson, L. J.

D—Millinchamp, W. F.

MONTREAL

A—Cheifetz, I. — Corbeil, A. — Fournier, R. O. — Jobin, G.-E. — Joslin, C.-E. — Lanthier, A.-C.-A. — MacMillan, A. M. — Miller, L. — Perelmuter, B. — Remenik, N. — Senders, S. — Shaner, J.-M. — Stansbury, G. E. — Steinberg, M. — Trachtenberg, J. — Veinish, N. — Woodthorpe, A. J. C. — Zuker, L. — B—Godine, N. H. — Goldman, H. A. — Gunning, F. T. — Hayes, J. M. — Johnston, A. T. — Lewis, G. G. — Maguire, F. J. — McRae, N. D. — McInnis, M. A. — Melling, A. L.

C—Earle, A. P. — Wickes, H. B.

MUTUAL-CANADA

A—Brisson, H. H. — Brown, H. H. — Burnett, G. — Campbell, G. D. — Carter, R. C. — Charbonneau, A. — Duncan, R. A. — Fournier, J.-A. — Fyfe, A. M. — Gosselin, V. — Jay J. P. — Larocque R. — Leverette G. W. — Macdonald D. L. — Malcolm, R. K. — Martel, G. — McCulloch, A. L. — McKenzie, A. R. — Quesnel, J.-L. — Reid, C. D. — Robinson, E. — Savage, A. J. — Shuster, N. — Sifton, C. H. — Stewart, G. B. — Viger, B. — Whipps, H. E.

B—Abramowitz, M. — Aubry, R. — Bérard, J.-A. — Berthiaume, L. — Binns, R. E. C. — Bishop, F. X. — Bougard, J.-N. — Bourgouin, H. W. — Breedlove, W. C. — Chaput, L. — Clelland, W. N. — Clough, N. F. — Cohen, J. — Dandurand, P. — Delège, A. — Flibotte, J.-A. — Gill, A. B. — Gnaedinger, A. L. — Goddard, G. I. — Goulet, G. — Hanson, D. A. — Hart, C. M. — Jones, J. B. — Jones, J. J. — Lafortune, J.-N. — Laing, G. H. — Laurin, W. T. — Lauzon, F. —

Levin, A. — MacCormack, J. M. — McCuaig, W. — Mitchell, H. F. T. — Nandler, J. — O'Connor, W. D. — Pelletier, L. C. — Penny, O. R. — Picard, E. — Potechin, W. C. — Race, W. F. — Raymond, J. J. — Reynolds. B. H. — Richard, G.-A. — Rinfret, L.-V. — Shetler, F. G. — Sidders, W. G. — Sturgeon, R. B. — Tanguay, J.-A.-S. — Tarbush, H. L. — Valois, H. — Walkam, H. C. — Weekes, J. E. G. — Williams, S. — Williamson, H. L. — Wilson, F. B. —
C—Connor, R. Z. — Hodgson, R. S. — Knight, G. W. — Liebold, H. W. — Shetler, L. M.

MUTUAL-CITIZENS

B—Amyot, U. — Augustine, W. — Barbeau, H. — Barry, G. W. — Beaugard, L. — Bélair, P.-E. — Bergeron, J. — Bernier, H. — Bertrand, G.-H. — Boily, J. — Bournet, P.-S. — Brunet, C. — Burton, R. — Cardinal, L.-P. — Constantineau, E.-J. — Corbo, G. — Dagenais, R. — D'Amour, R. DeIacobis, M. — Deragon, J.-N. — Deserres, J.-E.-E. — Desmarchais, P. — Desy, R. — Dion, G. — Freedman, J. — Gadoury, J.-L. — Germain, H. — Gervais, C.-D. — Gervais, E. — Goulet, J.-N. — Gravel, E. — Hache, E. — Hamelin, L. — Himbeault, E. — Hunter, T. — James, W. C. — Jamin, L.-A. — Jones, J. — Laliberté, H. — Lalonde, J.-M. — Larin, E. — Laurier, L.-P. — Leclaire, A.-E. — Leggett, J.-A. — Lesage, E. — Litalien, J.-B. — Major, E. — Mason, W. J. — Mathieu, E. — McAvoy, J. H. — McAvoy, T. — Mercier, A.-O. — Morel, R. — Morency, J.-A. — Mousseau, L. — Mousseau, M. — Munro, J. P. — Odell, H. S. — Ouellette, A. — Packer, J. — Patte, dit Lefebvre, M. — Perron, A. — Prud'homme, A. — Reneault, A. — Riendeau, J.-P. — Rouillard, M. — Sharman, G. — Soly, L. — St-Antoine, C. — Tousignant, A. — Trépanier, H. — Valade, E. — Valade, T.

NATIONAL

A—Choquette, W. — Cloutier, J.-E. — Gratton, J.-A. — Houle, P. J. R. — Lanctot, E. — Michaels, H. N. — Michaels, V. — Racine, J.-A. — Rill, N. A. — Wilhelmy, L.
B—Blumenthal, A. — Brazer, S. — Breitman, M. — Gauthier, J.L.
C—Dagenais, A.

NEW YORK

A—Aaronson, A. — Angel, J. — Bell J. B. — Darby, J.-M. — Franklin, J.-A. — Gariepy, J.-A. — Gauvin, C. C. — Gould, W. P. — Kaplan, M. — Ketcheson, F. G. — Levin, P. — Madill, C. S. — Nixon, F. B. — Park, S. L. — Pelton, E. F. — Taylor, A. R. B. — Vipond, A. H.

B—Young, J. D.

C—LeFrançois, E. — O'Connell, T. C.

NORTH AMERICAN

A—Adler, L. L. — Adelstein, H. M. — Adelstein, S. H. — Bergeron, J. C. E. — Bertrand, J.-O. Blond, I. B. — Bourke, T. E. — Brock, A. — Brouillette, W. — Bruneault, H. — Burman, L. — Coates, T. — Cooper, H. — Dunlop, J. H. — Fales, J. L. — Fitch, J. — Fogel, H. S. — Gélinas, L. C. — Irwin, A. N. — Kirschberg, I. — Lambert, L. — Lanouette, G. — Lebeau, W. G. — Leblanc, F.-X. — Lemoine, J.-D. — Lewis, A. — Macdonald, B. — MacLaren, D. G. — McElhinney, A. W. — McKechnie, F. H. — O'Brien, G. S. — Rabiner, M. — Samson, J. — Schwartz, C. E. — Sherman, G. — Spinks, A. — Stern, A. — Tremblay, L.-D. — Walker, M. G. — Webster, H. L.

B—Baber, G. C. — Boileau, H. — Brown, R. C. — Burman, S. S. — Cherrier, A. A. — Clark, W. A. — Climan, B. J. — Delacourt, A.-F. — Dépatie, T. V. — Gillet, V. — Giroux, C. — Huckle, H. — Kirschberg, G. — Laroche, J.-O. — Leblanc, F.-X. — Milette, C.-G. — Morin, L.-P. — Papineau, J. — Quinlan, H. G. — Temple, I. E. — Weinrauch, J. G.

C—Chiasson, J. A. — Fugère, P. — Marshall, E. J. — Smith, A. E.

NORTHERN

A—DeCarufel, R.-O. — Desjardins, L. — Plante, L. — Verdon, J.-E. — Volk, W.

B—Belisle, M. — Dionne, E.-A. — Lauzon, J.-H. — Melville, C.-R.

C—Berthelot, J.

OCCIDENTAL

A—Brown, H. — Ciceri, C. J. — Claude, A. — Lewinson, J. — Mahon, W. E. — Saunders, D. E. — Savor, W. H. — Ste-Marie, A.-A. — Tyrer, W. D. — Wilson, W. W.

B—Arnovitz, M. — Neumann, L. J.

PRUDENTIAL AMERICA

A—Allen, J. H. — Amyot, R. — Baird, J. D. — Barolet, A. — Barrett, F. — Beasley, W. M. — Beauchamp, J.-O. — Beaulieu, A. — Beaupré, A. — Bédard, A. — Belec, P.-E. — Benoit, E. — Bentley, G. M. — Bernier, A. — Bernier, W. L. — Bessette, A. — Bétournay, G. — Bilodeau, A.-R. — Birch, H. J. — Birchenough, D. D. Bisailon, A. — Bisailon, P. P. — Bissonnette, F. — Blanshay, H. — Boffey, E. — Bourdeau, L. — Bourgeois, I. — Bowen, T. — Boyer,

C. — Boyer, M. — Brault, J.-L. — Brazier, L. R. — Breton, F. — Brunet, J.-R. — Burns, W. A. — Cardinal, Z. — Carey, W. J. — Cayer, D. — Cayer, S. — Champagne, R. — Chapdelaine, L. — Charbonnier, Y. — Chartrand, J.-W. — Chartrand, L. — Chartrand, O. — Chevrier, H. — Clouatre, J.-B. — Corcoran, J. J. — Crawley, A. B. — Cuffling, A. — Cyr, J.-M. — Cyr, J.-O. — Dagenais, L. — Dandonneau, A. — Daprato, J. A. A. — Déjean, F. — Delfosse, L. — Desautels, J.-A. — Désormeaux, J.-W. — Désy, S. — Dolan, W. — Dorion, J. — Douglas, H. P. — Dubois, A. — Dupont, P. — Dupuis, F. — Dupuis, N. — Elton, A. R. — Faucher, J.-P. — Finkelstein, H. — Fontaine, F.-A. — Ford, W. — Forget, G. — Fortin, J.-H. — Gagné, J.-B. — Gagné, L. — Gagnon, C.-H. — Gardner, A. A. — Gaudet, A. — Gaudet, J.-A. — Gaudreau, P. — Gauthier, J.-G. — Gauthier, J.-T. — Gilbert, J.-A. — Gingras, G. — Girard, R. — Godin, E. — Gouin, G. — Goulet, C.-E. — Greenhalgh, F. — Grenon, E. — Haas, J. M. — Henault, L. — Hobson, A. — Hormier, J.-A. — Jarrold, E. J. — Johnson, A. — Joseph, P. — Julien, J.-R. — Keegan, J.-T. — Kelly, G. P. — Kelsey, C. F. L. — Kotler, S. — Lacroix, G. — Lacroix, N. — Lafontaine, R. — Laforest, E. — Laforest, R. — Lagacé, O. P. — Lancaster, J. S. — Lancot, H.-E. — Lannegrace, E. — Lanthier, E. — (Jr.) Laplante, J.-R. — Latendresse, J.-B. — Lavalhée, P.-E. — Leclair, J.-E. — Leduc, J.-A. — Lépérance, H. — Lévesque, J.-B. — Lewis, M. — Lister, J. C. — Loranger, A. — Lupien, H. — Malouin, P. — Marciel, J.-W. — McCoy, L. A. — McDonough, J. V. — Meloche, C.-A. — Ménard, R. — Mills, D. D. — Mongeau, F. — Morin, S. N. — Mullin, J. J. — O'Byrne, V. M. — Ouimet, G. — Ouimet, V. — Paquette, A. — Paradis, J.-L. — Paré, J.-M. — Parent, I. — Paterson, A. H. — Payette, L.-A. — Pellerin, O. — Péloquin, J.-R. — Perrault, R. — Phaneuf, M. — Picher, L. J. — Pilon, J.-B. — Pinaud, V. A. — Pollard, T. — Prévost, J. — Prieur, P. — Rasnikoff, A. — Reid, A. — Renaud, O. — Ricard, R. — Riley, K. G. — Robichaud, J.-E. — Robillard, R. — Roch, D. — Schmidt, X. G. — Schuler, O. N. — Share, H. A. — Smeall, G. M. — Smolkin, C. — Sommer, B. — St-Jean, L. — St-Jean, N. — Stonehouse, L. — St-Vincent, G. — Thérroux, M. — Tisseur, F.-X. — Touchette, Z. — Tremblay, S. — Turner, H. — Walsh, J. E. — Westerman, R. C. T. — White, A. G. — White, W. — Wiseberg, J. — Woods, G. Zittre, D.

B—Baillet, X. — Bisailon, G. — Fox, G. H.

C—Boucher, P.

PRUDENTIAL-LONDON

A—Brown, M. G. — Christie, D. — Dagenais, R.-F. — Grenier, R. — Iverson, H. V. — Main, G. A. — Rouleau, P.-E. — Trigge, K. M.

B—Beaulieu, J. — Bellin, J. N. — Bendall, H. C. — Bernardin, J.-L. — Bertram, J.-H. — Braithwaite, R. C. — Brown, T. G. — Burton, J. M. — Cardinal, F. — Crestohl, A. H. — Danseureau, V. de P. — Desmarais, A. — Gaudry, E. — Geoffrion, C.-E. — Green, S. — Greenfield, G. A. — Guindon, J.-R. — Hardy, W. H. — Jacques, J. — Leblanc, G. — Lee, H. L. — Lepage, R. — Lepine, J.-E.-A. — McGrail, T. P. — Meloche, J. — Meunier, S. — Paquette, G. — Parizeau, G. — Phelan, E. P. — Simpson, W. S. — Sinclair, E. L. — Smith, H. — Spencer, B. Y. — Wonham, H. E.

ROYAL

B—Adams, R. P. — Amos, J. O. — Bell, G. R. — Boronow, W. G. D. — Brosard, R. — Brunelle, F. B. — Bulley, H. J. — Carmody, J.-A. — Caven, W. W. — Chartrand, L.-G. — Clarke, H. G. — Colvil, J. A. C. — Dettmers, O. W. — Fellows, H. V. — Fisher, W. R. — Fournier, R. — Gault, P. R. — Gelfand, L. L. — Gougeon, J.-P. — Gray, J. F. — Hampson, H. R. — Harries, R. A. — Hodgson, J. P. — Hurlubise, J. — Hurlubise, R. — Howard, R. — Jasmin, H. — Kavanagh, F. J. — Lee, J. G. — Levin, L. A. — Lussier, R. — Mackenzie, D. S. — Mackenzie, W. G. — Margolèse, I. N. — Massiah, C. H. — Maughan, A. H. — McLean, P. F. — Moise, G.-R. — Musy, R. A. — Pauzé, L.-A. — Payette, P. — Peebles, A. — Pollock, J. J. — Quinn, R. F. — Rankin, G. — Rowat, J. — Schofield, W. — Sise, E. F. — Stuart, D. G. C. — Toller, F. H. — Tollett, L. H. W. — Tougas, A. — Wilks, A. Y. — Williams, H. W. — Williams, J. M. — Wilson, A. S. — Wonham, H. W.

C—Bowden, G. A. — Eaves, J. O. — St-Cyr, A.-C.

ROYAL GUARDIANS

A—Brodie, J. — Dalton, J. J. — Granovsky, A. — Granovsky, S. B. — Maguire, E. J. — Oliver, F. C. — Wilsk, H. E. — Woodhead, C. H.

SOVEREIGN

A—Archambault, A. — Cardinal, G. — Desrochers, F.-X. — Paquette, J.-A. — Pelletier, A. — Pion, A. — Prénovost, B.

B—Côté, A.

STANDARD

A—Beauvais, J.-P. — Dawber, E. — Fraser, E. C. — Hawkins, H. H. — Lawrie, W. D. — Williams, A. U.

B—Beswick, J. A. — Brown, H. — Carroll, L. F. — Evans, T. A. — Fraser, S. B. — Galt, N. M. — Girard, E. — Griffin, P.-H. — Hermans, S. — Howard, T. — Howell, A. R. — Hurtubise, E. — Lalonde, A.-A. — Lewis, M. — MacAllister, C. M. — Parsonage, L. T. — Pierson, R. — Ralston, W. A. — Robertson, G. R. — Rolland, C.-R. — Rolland, F.-A. — Rolland, F.-F.-L. — Rose, J. — Smith, G. P.—Smith P. — Thistlethwaite, W. J. — Tyre, J. R. C. — Walker, A. W. — Zeltzer, H. — Zoppi, R. W.
C—Potter, G. H.

SUN

A—Barlow, M. A. — Bernard, C. — Bitzenger, W. — Boisclair, G. — Carmichael, D. J. — Chandler, W. S. — Chartier, R. — Cooke, W. G. — David, J. — Davis, H. E. — Davison, W. G. — Decelles, P. — Decker, O. B. — Desabrais, N. — Eke, L. L. — Faucher, H. P. — Foster, A. D. — Gibson, H. L. — Gilpin, W. S. — Goldenstein, J. — Grenier, G. — Hands, N. K. — Hives, P. D. — Jackson, F. — Jones, A. L. — Kent, E. — Keyes, J. V. — King, W. W. — Kingsley, H. — Kittredge, G. A. — Labrosse, H. — Lalonde, J.-L. — Lamy, P.-M. — Langelier, E.-R. — Lecavalier, A. — Lefebvre, J.-R. — MacLachlan, M. B. — MacRae, M. — Madore, P. — Marchand, J. — Marson, T. W. — Milne, A. R. — Moir, W. O. — Moreland, W. R. — Morris, W. A. — Murray, M. H. — Paradis, A. — Pesant, J.-A.-M. — Poiras, A.-D. — Pritchard, E. G. — Reid, J. A. — Rice, V. S. — Robson, J. S. — Russell, W. H. — Samuels, P. — Savage, G. C. — Schlosberg, B. — Smereczynski, M. — Stantan, K. Y. — St-Pierre, J.-O. — Taylor, E. S. — Trudelle, D. — Vineberg, A. — Webb, V. M. C. — Wick, F. M. — Williamson, R. J.

B—Applin, J. — Attridge, W. G. — Bacon, W. G. — Beckit, O. G. — Bordo, C. E. — Bordo, J. — Brown, A. — Brown, M. L. — Brussels, A. A. — Bryce, G. M. — Budge, D. A. — Calder, E. F. — Carson, J. — Carson, J. E. — Chartrand, J.-A. — Chatelain, J.-U. — Clerk, H. R. — Côté, J.-R. — Cross, R. L. — Doucet, E. — Doyle, J. N. — Drumm, F. T. — Drummond, J. S. — Drysdale, E. H. — Dubnitsky, A. B. — Dubois, E.-H. — Dubuc, J.-P. — Farrell, M. F. — Findlay, A. S. — Fnestone, A. — Fleischman, I. M. — Frankln, J. L. — Fraser, C. C.

— Fuller, F. V. — Gass, D. L. — Gervais, C.-A. — Giasson, J. C. — Gibert, F. — Goldberg, B. — Goldstein, C. H. — Gross, M. H. — Hall, A. P. — Hefferman, E. L. — Helal, W. — Herscovitch, M. N. — Hilton, A. B. — Holland, L. F. — Hudon, P.-A. — Jacobson, F. — Javet, E. — King, S. C. — Lagarde, O. H. — Lamothe, J.-M. — Langevin, J.-O. — Larkin, F. J. — Lasalle, A. — Leach, J. J. — Leavitt, A. — Lee, J. S. — Lewis, J. B. — Lewis, V. — Litwin, S. — Lordly, H. A. — Mace, T. W. — Mack, H. E. — Mackenzie, E. A. — Moore, F. — Morehouse, J. H. — Moreland, H. C. — Morris, J. M. — Motzfoldt, E. — Nathanson, B. — Neilson, S. A. — O'Malley, E. M. — Patterson, A. A. T. — Poirier, J.-E. — Quenneville, F. — Rowell, N. F. — Rubinovich, I. M. — Ryan, W. J. — Samuels, H. — Samuels, M. — Seymour, G. E. — Shalinsky, D. L. — Shea, — J. C. — Simms, M. — Smeaton, J. C. — Smith, S. H. — Sonne, R. T. — Stafford, R. W. — St-Amour, J. B. C. — Stanway, A. E. — Trudelle, L.-A. — Venning, E. A. — Walkeley, J. M. — White, E. A. — Whitehead, G. V. — Wilkinson, C. A. — Winter, R. — Young, J. D. — Yudin, W.

C—Anderson, R. W. — Lafontaine, J. — Sissons, W. G.

D—Garber, A. B. — Roche, J.-E.

TRAVELERS

B—Abbey, P. — Andrews, J. C. — Archambault, V. E. G. — Baron, A.-H. — Blaker, J. M. — Booth, L. T. — Brault, P. A. — Brownrigg, A. R. — Burns, W. T. — Carter, S. C. — Chouinard, R. M. — Choyer, A. R. — Churchill, H. R. — Daigle, R. P. — Daly, H. J. — Desrochers, L. — Dietsche, P. — Dietsche, R. W. — Dionne, H. — Earle, S. B. — Friedman, E. A. — Godin, E. — Goodings, G. — Gray, R. M. — Hale, E. C. — Harcourt, L.-G. — Heward, R. B. — Hogue, I. — Humphrey, J. M. — Juncas, L.-E. — Kane, C. E. — Kinsella, W. T. — Koolmar, W. E. — Lamoureux, P. Lanoue, D. — Lanteigne, G. — Lefebvre, R. G. — Leishman, K. — Leslie, R. J. — Lidbetter, F. S. — Machum, G. C. — Massé, A. E. — McRobie, J. H. — Merry, G. E. — Millette, M.-A. — Morrison, N. — Ogilvy, L. C. — O'Rourke, J. — Ouimet, G. C. A. — Pearson, H. A. — Prévost, A. — Reusing, A. R. — Robert, J.-R. — Roberts, P. L. — Robertson, R. O. — Smith, M. D. — Valade, P.-E. — Vautelet, H.-E. — Williams, A. V. A. — Wood, G. A. — Zalloni, F.

UNION MUTUAL

A—Joseph, W. I.

QUEBEC

AETNA

- B—Fraser, R. — Laliberté, A.
C—Felton, A. M.

CANADA

- A—Cooney, E. — DeGoumois, M. M. A.
—Lebel, L. — Marsh, D. — Morin, J.-A.
—Nadeau, L.-N. — Nadeau, P.-A. —
Samson, J.
B—Byrne, A. C. — Lachance, L. —
Scott, A. B.

CONFEDERATION

- A—Casgrain, M.-R. — Lavoie, N.
B—Laflamme, G. — Lavoie, E. — Lor-
tie, J. — Vaillancourt, E.
C—Gauthier, R.

CONTINENTAL

- A—Egan, J. A.

CROWN

- A—Labrie, P.-A.-G. — Métivier, A.-A.
— Tremblay, V.
B—Blouin, A. — Lebrun, C. — Lebrun,
G. — Lebrun, J.-P. — Pouliot, J. — Si-
mard, R.
C—Houde, R.
D—Savard, P. A.

DOMINION

- A—Baillargeon, G. — Cadoret, J.-A. —

EMPIRE

- A—Bergeron, A. — Plamondon, E.

EXCELSIOR

- A—Jobin, N. — Miron, A.
B—Bédard, R. — Hay, A. H. M. —
Mainguy, J. A. — Mathieu, M.
C—Pouliot, J.-G.
D—Lesage, J.-A.

GREAT WEST

- A—Cross, J. G. — Gignac, A. — Jalbert,
A. — Marcotte, J.-E. — Martineau, J.-
O. — Ratté, J.-R.
B—Bouchard, J. — Houde, F.-X. —
Houde, S. — Marchand, S. — Moreau,
P. — Paré, J.-A. — Thivierge, J.-H.
C—Lessard, J.-R. — Seale, W. A.

IMPERIAL

- A—Laroche, H. — McPhee, A. C. —
Tessier, H.-W.
C—Bertrand, V.

INDUSTRIELLE

- A—Audy, S. — Auger, H. — Arial, P.
— Bédard, L. — Bérubé, C.-E. — Binet,
M.-L. — Brochu, J.-O. — Caron, L. —

- Carrier, J.-E. — Côté, C. — Coulombe,
A. — Couture, J.-B. — Couturier, P.-H.
— Daunais, J. — Dorion, L. — Dumas,
E. — Dupuis, R.-C. — Dupuis, Z. —
Filteau, J.-A. — Flibotte, G. — Frédé-
rick, A. — Gauvreau, R. — Goulet, R.
— Grenier, L. — Julien, L.-P. — Lali-
berté, G. — Latulippe, L. — Lauren-
deau, J.-A. — Létourneau, G. — Maran-
da, F. — Martin, A. — Matte, J.-A. —
McMahon, W. J. — McMullin, R. —
Miller, J. — Milot, J.-N. — Naud, P.-E.
— Noël, G. — Parent, P.-H. — Pelle-
tier, G. — Plamondon, P.-A. — Ri-
chard, L. — Riverin, E. — Robert, G. —
Robitaille, J.-M. — Roy, J.-A. — Ther-
rien, L. — Tremblay, M. — Trépanier,
A. — Turcotte, J.-C. — Vermette, L. —
Vézina, H. — Viau, H.

- B—Julien, A.

- C—Gauvin, R. — Muth, A. F.

LA SAUVEGARDE

- A—Desjardins, P.-E. — Doyon, F. —
Guay, A. — Lelièvre, W. — Martin, J.-
A. — Morissette, J.-R. — Nadeau, L.
B—Boisvert, T. — Bouchard, L.-P. —
Morel, C.-E. — Roberge, J.-M.

MANUFACTURERS

- A—Bastien, R. K. — Chaumette, A. —
Dorais, J.-M. — Gormans, J.-E. — Mar-
tin, B.-D.-J. — Perinet, L.-P. — Power,
D. H.

- B—Larue, P.-V.

- C—Matte, R. — McEniry, F. J.

METROPOLITAN

- B—Arsenault, M. — Audet, J.-A. —
Beaupré, R. — Bonefon, E. W. — Bone-
fon, L.-P. — Brown, J. A. — Bussières,
J.-A.-L. — Campagna, A. — Charest,
J.-P. — Chateaufort, H.-N. — Côté, J.-
R. — Côté, P.-E. — Couture, R.-J. —
Delisle, F.-X. — Demers, P.-E. — Drouin,
C.-A. — Drouin, P.-E. — Duchesne,
J.-A. — Faucher, R. — Filion, F. —
Filteau, R. — Fontaine, M. — For-
tin, J.-A. — Gagnon, G. — Gaudreau,
A. — Gauthier, A. — Gingras, Roland—
Grantham, T. L. — Hamel, L. — Ju-
lien, H. — Kirouac, P.-H. — Laberge,
A. — Lachance, J.-A. — Laflamme, W.-
K. — Lagacé, R. — Lapointe, L.-P. —
Lavoie, J.-A. — Leclerc, G. — Leclerc,
G.-A. — Lehoux, J.-E. — Lehoux, J.-L.
— Lehoux, R. — Lemoine, G. — Lepage,
A. — Lepage, J.-N. — Lepage, J.-R. —
L'Heureux, J.-H. — L'Heureux, R. —
Marier, A. — Meunier, A. — Monast,
M. — Moreau, G.-A. — Mostert, J.-A. —

Myrand, E. — Paquet, M. — Paré, E. — Paré, F. — Parent, J.-A. — Picard, A. — Plamondon, C.-E. — Poirier, M. J. — Robitaille, A. — Savard, L.-H. — Simard, P. — St-Arnaud, W. — Trahan, E. — Tremblay, E. S. — Tremblay, J.-A. — Tremblay, L.

C—Boutin, G.-H. — Lapointe, A.

MONARCH

B—Lagacé, J.-O.

MONTREAL

A—Byrne, M. J. — Côté, M. — Dion, E. — Giguère, J.-A. — Juneau, J.-O. — Lacroix, C. — Langlois, J. — Martel, G. — Plante, J.-A.

B—Faguy, L. — Lavigueur, G. — Paradis, M. — Bouchard, J.-A.

MUTUAL-CANADA

A—Chalifour, L.-E. — Champoux, L. — Collette, R. — Conway, B. — Couture, B. — Galarneau, L.-T. — Germain, E. — Jolicoeur, J.-E. — Jolicoeur, J.-L. — Mercier, A. — Monaghan, M. — Pelletier, L.-P. — Piché, C.-E. — Roy, L. — Savard, C.-E.

B—Boivin, F. — Boutet, P. L. — Chalifour, J. — Jeanneau, H. — Marois, A. — Marois, J.-C. — Monaghan, J.-G.

C—Demers, A.

MUTUAL CITIZENS

B—Beaulieu, D. — Couture, R. — Désy, J.-L. — Fournier, H. — Lemieux, L.-P. — Pelletier, L.-P. — Ruel, O.

NATIONAL

A—Bouchard, D.

NEW YORK

A—Garant, O. — Méthot, A. — Rhéaume, R.-E. — Roberge, J.-L. — VanFelson, A. B. — VanFelson, G. L.

C—Brady, J. A.

NORTH AMERICAN

A—Cannon, L. E. — Morin, M. — Paquet, J.-L. — Schulman, J.

B—Chouinard, J. J. — Pratte, G. — Rémillard, P. — Robitaille, J.-A. — Simard, J.-N.

C—Renaud, J.-A.

NORTHERN

A—Saucier, J.-A.

B—Lavoie, G.-N.

C—Bruneau, M. — Savard, M.

PRUDENTIAL AMERICA

A—Barbeau, J.-O. — Bernard, R. — Blais, E. — Boisseau, R. — Dufour, O. — Dufresne, G. — Gibson, L. S. — Giguère, A. — Girard, A. — Labbé, J.-A. — Lacroix, D. — Leclerc, A. — LeGendre, J.-H. — Lévesque, V. — Michaud, M. — Morency, G.-E. — Paquet, G. — Pelletier, J.-H. — Plante, J.-D. — Robitaille, A. — Sanfaçon, A. — Vermette, J.-A.

PRUDENTIAL LONDON

A—Gauvreau, G.-R. — Giguère, L. — Lajeunesse, L.-A. — Paquet, G.-A. — Plante, P.-E.

B—Audet, P. — Brunet, J.-C. — Côté, G. J. E. — Côté, J.-R. — Gagné, G. — Jobin, E. — Poitras, M.

C—Bibeault, P.-E.

ROYAL

B—Andrews, R. I. — Bignell, C. B. — Budden, G. M. — Craig, G. K. — Martin, J.-T. — Strang, J. R.

SOVEREIGN

A—Gervais, W.

B—Brousseau, R.

SUN

A—Beaudry, G.-A. — Cooke, A. — Dubney, J. — Fontaine, P. — Girouard, J. — Lefavre, E. — Légaré, J.-A.-W. — Parent, O.

B—Duhamel, R. — Galibois, J.-E. — Myrand, R. — Savard, J.

C—Boulé, R. — Méthot, M.

TRAVELERS

B—Casault, K.-R. — Dechêne, F. M. — Draper, W. H. — Fréchette, J. — Giguère, P.-H. — Hall, B. O'H. — Koetlitz, F. A. B. — Martel, J.-P.

PROVINCE DE QUEBEC

ACTON VALE, Bagot

La Sauvegarde—A—Gauthier, T.
Sun—D—Ballard, G.

AMOS, Abitibi

Excelsior—B—Bouchard, J.
La Sauvegarde—A—Carpentier, J.-H.
National—A—Veillette, B.
Sun—B—Bourcier, I.

AMQUI, Matapédia

Metropolitan—B—Côté, P.-E.

ANCIENNE LORETTE, Québec

Metropolitan—B—Pouliot, N.

ANGE-GARDIEN, Rouville

La Sauvegarde—A—Viau, L.

ARMAGH, Bellechasse

La Sauvegarde—D—Turgeon, J. C. G.
Mutual-Canada—D—Duchesneau, G. E.

ARNTFIELD, Pontiac

Mutual-Canada—D—Burroughs, H. H.

ARTHABASKA, Arthabaska

Confederation—A—Hudon, J.-O.—D—
Lemire, G.-H.

Prudential-London—B—Belleau, F.-A.

ARVIDA, Chicoutimi

Crown—D—Vaillancourt, R.
Imperial—B—Filion, R.-P.

ASBESTOS, Richmond

Confederation—B—Tourigny, J.-U.
Metropolitan—B—Durocher, A.
Mutual-Canada—B—Gendreau, O.

ATHELSTAN, Huntingdon

North-American—D—Wilson, W. R.

AYERS CLIFF, Stanstead

Imperial—D—Bourque, J.-A.

AYLMER, Gatineau

Metropolitan—B—Glandon, U.
Sun—A—Winters, W. E.

BAGOTVILLE, Chicoutimi

Montreal—A—Fortin, J.-B.
Prudential-America—A—Morrier, L.
Sun—B—Fortin, E.

BAIE ST-PAUL, Charlevoix

Confederation—B—Mailloux, J.-R.
Dominion—D—Ménard, J.-E. — Simard,
L.
Great-West—B—Lavoie, J.-E.
Manufacturers—A—Savard, L.-J.
Northern—D—Fortin, J.-F.

BARRAUTE, Abitibi

La Sauvegarde—D—Sauvageau, L.

BATISCAN, Champlain

Mutual-Canada—A—Pérusse, H.
Northern—D—Lahaye, P.

BEAUCE JUNCTION, Beauce

Great-West—B—Cliche, V.

BEAUCEVILLE, Beauce

Canada—A—Vaillancourt, F.-X.
Continental—A—Turgeon, J.-V.
Great-West—B—Bégin, P.-E.
La Sauvegarde—B—Deblois, J.-A.
Metropolitan—B—Lachance, L.
Montreal—B—Poulin, J.
Mutual-Canada—A—Jolicoeur, J.-P.

BEAUHARNOIS, Beauharnois

Crown—B—Leduc, J.-A.-R.
Metropolitan—B—Leduc, A. — Murphy,
A.
New York—A—Sullivan, J. E.
Sun—B—Caza, J. A. H.

BEAUPORT, Québec

Industrielle—A—Giroux, C.-A.
Metropolitan—B—Jeanneau, X. — Lor-
tie, G. — Robert, T.-M. — Turcotte,
J.-W.

Prudential-London—B—LeBeau, J.
Sun—A—Giroux, L.

BEAUPORTVILLE, Québec

Metropolitan—B—Ferland, L.
Sun—C—Grenier, J.-B.-A.

BEAUPRE, Montmorency

Excelsior—A—Leclerc, A.
Mutual-Canada—B—Roy, V.

BECANCOURT, Nicolet

Confederation—B—Carignan, H.-P.
Great-West—B—Dumont, A.-L.

BEDFORD, Missisquoi

Great-West—A—Perron, H.
Monarch—B—Draper, B. W.

BEEBE, Stanstead

Great-West—D—Campbell, W. M.
Mutual-Canada—D—Cass, H. M.

BELOEIL, Verchères

Confederation—A—Tétrault, O.-E.
La Sauvegarde—B—Bourbeau, P.-E. —
Guertin, L.—D—Lemoyne, H.
Metropolitan—B—Bergeron, J.-A.
Sun—B—Bourgeois, P.-O.

BERGERVILLE, Québec

Metropolitan—B—Légaré, F.-X.

BERTHIER, Montmagny

Sun—A—Bélanger, D.

BERTHIERVILLE, Berthier
 Crown—B—Roy, L.
 Great-West—B—Courchesne, H. —Cour-
 chesne, I.-N. — Lafrenière, O.—D—
 Boivin, J.-A.
 La Sauvegarde—D—Giroux, J.-A.-D.
 Metropolitan—B—Paquette, B.
 Mutual-Canada—B—Hamelin, J.-E.
 Prudential-London—B—Poirier, P.
 Sun—B—DeGrandpré, L.-A.

BIC, Rimouski
 Mutual-Canada—B—Gagnon, J.-S.

BIENCOURT, Rimouski
 North American—D—Lavoie, L.-P.

BIENVILLE, Lévis
 La Sauvegarde—A—Leclerc, J.-G.

BLACK LAKE, Mégantic
 Great-West—B—Côté, C.
 Metropolitan—B—Boissonneault, M.

BOISCHATEL, Montmorency
 Industrielle—A—Racine, J.
 La Sauvegarde—A—Gaulin, R.
 North American—B—Lefebvre, E.

BONAVENTURE, Bonaventure
 New York—D—Cyr, L.

BOURLAMAQUE, Abitibi
 Confederation—A—MacLeod, G. G.
 Sun—A—Imbleau, G.-J. —B— Imbleau,
 N.-J.
 Mutual-Canada—B—Abraham, W. J.

BROME, Brome
 Excelsior—A—St-Martin, E.

BROMPTONVILLE, Richmond
 Confederation—D—Moreau, E.

BROWNSBURG, Argenteuil
 Confederation—D—Robbins, A.-W.
 Sun—B—Thompson, J. S.

BUCKINGHAM, Papineau
 Metropolitan—B—Dupuis, O.
 North American—B—Bouladier, A.-F.
 Prudential-America—A—Farmer, J. L.
 Sun—A—Malette, E. J.

BURY, Compton
 Mutual-Canada—A—Bown, H. A.
 National—B—Whitehead, A.

CABANO, Témiscouata
 Crown—D—Dumont, J.-A.
 Metropolitan—B—Pelletier, G.-E. — Pel-
 letier, G.
 Northern—D—Aubé, L.-P.

CALUMET, Argenteuil
 Confederation—B—Lemay, A.-C.

CALUMET ISLAND, Pontiac
 Great-West—A—Shea, L.
 Mutual-Canada—B—Griffin, J.-N.

CAMPBELL'S BAY, Pontiac
 Mutual-Canada—B—Bowie, C. J.

CAP-CHAT, Gaspé Nord
 Dominion—D—Bérubé, E.
 La Sauvegarde—A—Côté, J.-T.
 Montreal—D—Gagnon, J.-A.

CAP-DE-LA-MADELEINE, Champlain
 Great-West—A—Rivard, J.-O. — B—
 Beaumier, J.-D.
 Metropolitan—B—Francoeur, H.
 Montreal—A—Carrier, J.-A. — Massé,
 J.-A.—B—Vincent, J.-A.
 Prudential-America—A—Daveluy, J.-P.—
 Hamel, M. — Lussier, J.-R.
 Sovereign—A—Savard, E.
 Sun—A—Arcand, L. — Caron, L.

CAP SANTE, Portneuf
 Mutual-Canada—A—Bédard, J.-M.
 Royal—B—Hardy, G.

CAP ST-IGNACE, Montmagny
 Crown—B—Fortier, J.-A.
 Mutual-Canada—D—Bernier, C.
 Sun—A—Fournier, A.

CASCADES POINT, Soulanges
 Sun—B—St-Marseille, E.

CAUSAPSCAL, Matapédia
 Crown—A—Bouchard, J.-E.

CHAMBLY BASSIN, Chambly
 Excelsior—A—Hébert, J.-P.
 Metropolitan—B—Barnett, F. — Lavoie,
 E.
 Mutual-Citizens—B—Despelteau, M.
 Sun—B—Pusie, D.

CHAMBLY CANTON, Chambly
 La Sauvegarde—B—Versailles, J.
 Sun—A—Warminton, W. H.

CHAMBORD, Roberval
 Sun—B—Frigon, C.-A.

CHAMPLAIN, Champlain
 Empire—B—Dubord, L.-P.
 Great-West—D—Labissonnière, P.
 Metropolitan—B—Rivard, E.

CHANDLER, Gaspé Sud
 Northern—A—Langlois, A.

CHARLESBOURG, Québec
 Excelsior—A—Guy, P.-E.
 La Sauvegarde—B—Légaré, E.
 Mutual-Canada—A—Bédard, J.-D.
 New York—A—Racine, G.
 Travelers—B—Plante, T.

CHARNY, Lévis
 Crown—B—Fontaine, G.
 La Sauvegarde—B—Goulet, E.
 Metropolitan—B—Fontaine, L.
 Prudential-America—A—Roy, N.
 Sun—A—Boucher, J.-L. — Roberge, L. E.

CHARETTE, St-Maurice
 National—D—Gélinas, R.

CHARTIERVILLE, Compton
 Crown—D—Lauzon, O.

CHATEAUGUAY BASSIN, Châteauguay
 Royal—B—Gilmour, W. H.
 Great-West—D—Rancourt, J.-E.
 North American—D—Jobidon, J.-M.

CHICOUTIMI, Chicoutimi
 Canada—A—More, M. L.
 Confederation—D—Tremblay, N.
 Crown—B—Claveau, D.-G.
 Great-West—A—Jalbert, D.—B—Dufour J.-E.
 La Sauvegarde—A—Cloutier, V.—D—Hudon, J.-A.
 Metropolitan—B—Blanchette, J. J. —Dubé, A. — Laforest, J.-A. — Lavigne, L. — Picard, J.-E. — Tremblay, A. — Tremblay, J.-A. — Vallée, W.
 Mutual-Canada—A—Tremblay, J.-A.
 Northern—A—Gauthier, L.-G.
 Prudential-America—A—Gagné, J.-A. — Tremblay, N.
 Prudential-London—B—Pedneault, A.
 Sun—B—Tremblay, A. — Tremblay, R.

CLERMONT, Charlevoix
 Crown—D—Lapointe, Ls.-P.

COATICOOK, Stanstead
 Confederation—B—Labrecque, F.
 Crown—A—Frenette, L. —B—Véronneau, A.
 Excelsior—D—St-Pierre, A.
 Great-West—B—Dallaire, A. — Moulton, L. G.
 Imperial—A—Beauchemin, E.-A.
 Metropolitan—B—Lavoie, J.-A.
 Monarch—B—Drolet, C.-E.
 Montreal—A—Benoit, A.
 Occidental—A—Lovell, M. T.
 Prudential-America—A—Lafaille, R.
 Royal—B—Gérin, H.
 Sun—B—Thomas, L.-M.
 Travelers—B—Lincourt, J.

COMO, Vaudreuil
 Aetna—B—Meagher, J. S.
 Sun—A—Parkes, A. J. R.

CONTRECOEUR, Verchères
 Confederation—A—Blondin, J.-E.
 Metropolitan—B—Proulx, L.

COOKSHIRE, Compton
 Sun—D—Drennan, J.-E.

COTEAU DU LAC, Soulanges
 Sun—A—Lalonde, J.-M.

COTEAU STATION, Soulanges
 Mutual-Citizens—A—Bourbonnais, E. — Bourbonnais, J.-E.
 Royal—B—Lalonde, J.-R.

COURCELLES, Frontenac
 Confederation—A—Quirion, E.
 Continental—D—Longchamps, R.

COWANSVILLE, Missisquoi
 Canada—B—McPhee, A.-C.
 Crown—A—Messier, J.-A.
 Imperial—B—Lebrun, R.
 Manufacturers—B—Ingalls, V. R.
 Monarch—D—Bédard, M.-H.
 Sun—D—Dougall, G. A.

DALHOUSIE, Soulanges
 Mutual-Canada—D—Macdonell, J.-A.

DANVILLE, Richmond
 Canada—A—Duffett, G. S.
 Excelsior—B—Geoffroy, S.

DESBIENS, Lac St-Jean
 La Sauvegarde—B—Hudon, J.-R.
 New York—B—Plourde, A.

DESCHAILLONS, Lotbinière
 Montreal—D—LeMay, J.-N.

DISRAELI, Wolfe
 Excelsior—B—Lapointe, O.
 Great-West—B—Labrecque, P.-A.

DOLBEAU, Lac St-Jean
 Confederation—B—Marcoux, R.
 Metropolitan—B—Bégin, J.-H.-L.
 New York—A—Trahan, A.
 Sovereign—B—Tremblay, C.-E.

DONNACONA, Portneuf
 Canada—B—Plamondon, L.
 Excelsior—A—Caron, G.
 Metropolitan—B—Trépanier, L.
 Prudential-America—A—Vézina, P.

DORION, Vaudreuil
 Metropolitan—B—Proulx, F.
 Mutual-Canada—B—Desmarchais, J.-T.

DRUMMONDVILLE, Drummond
 Canada—A—Dulieux, C.
 Confederation—A—Cusson, L. — Fouchault, R. — Lahaie, U.
 Continental—A—Vanasse, H.
 Excelsior—A—Pinard, J. J.—B—Auger, C.-W. — Rioux, E.-O.
 Imperial—A—Robitaille, L.-J.—B—Duchesne, J.-C.
 La Sauvegarde—A—Chagnon, E.
 London—A—Poirier, L.
 Manufacturers—B—Lemaire, J.-E.
 Metropolitan—B—Archambault, J.-E. — Beauchemin, L. — Bousquet, G.—Desnoyers, E. — Leveillé, J.-H. — Soly, J.-A. — Vanasse, N.
 Monarch—B—Labrie, J.-A.
 National—A—Couture, O. — Duval, P.
 Occidental—A—Wilson, H. J.
 Prudential-America—A—Berthiaume, H. — Roux, J.-A.

Royal—B—Courchesne, D.
Sovereign—A—Charland, B.
Sun—B—Harrison, I. E.

DUPARQUET, Abitibi

Great-West—A—Beaton, C.

EAST ANGUS, Compton

Excelsior—A—Beaudoin, J.-L.
Great-West—A—Blouin, G.
Metropolitan—B—Bergeron, G.
Mutual-Canada—D—Bouchard, J.-B.

EAST BROUGHTON, Beauce

Mutual-Canada—D—Dubé, L.-S.
New York—A—Cloutier, J.-A.
North American—A—Morin, J.-A.
Sun—B—Robert, E.

EASTMAN, Brome

Excelsior—A—Lecours, C.
New York—A—Dingman, C. H.

ESTCOURT, Témiscouata

Crown—D—Sirois, J.-E.

FARNHAM, Missisquoi

Canada—D—Rutledge, R. J. (Jr)
Confederation—B—Bordeleau, A.
Dominion-Canada—B—Tétrault, M. F.
Excelsior—B—Arpin, R.
Metropolitan—B—Leduc, G.-J. — Brousseau, H.-J.
Prudential-America—A—Guilbault, N.

FONTAINEBLEAU, Wolfe

Excelsior—D—Delisle, E.-A.

FORT COULONGE, Pontiac

Canada—B—Smith, A. — Ward, J. J.
—D—Ward, J.

FOSTER, Brome

Confederation—D—Benoit, O.

FRAMPTON, Dorchester

North American—D—Brennan, J.

GASPE, Gaspé Sud

Crown—A—Banville, J.-A.

GASPE HARBOUR, Gaspé Sud

Great-West—B—Kruse, G. W.
Royal—B—LeBouthillier, C.-S.

GIFFARD, Québec

La Sauvegarde—A—Gagné, A.
Metropolitan—B—Brousseau, L.
Montreal—A—Parent, G.
Prudential-America—A—McGuire, E.

GRACEFIELD, Gatineau

Great-West—A—Ethier, P.

GRANBY, Shefford

Canada—B—Brack, W. W. D.
Crown—B—Peltier, J.
Empire—B—Bruneau, L.-G. — Mongeau, L.-V.

Excelsior—A—Beaudoin, L.-P. (Jr)

Côté, B. — Legros, J.-A.

Imperial—B—Jolander, J. L.

La Sauvegarde—B—St-Pierre, J.-P.

London—A—Matton, E.

Manufacturers—B—Enright, J.-A.

Metropolitan—B—Laporte, L.-J. — Loï-
selle, M. — Matton, J.-B.-E.

Monarch—A—McDonald, B. B. — B—

Averill, W. E. — Avery, G.

Mutual-Canada—A—Cazeault, I.

National—A—Côté, A.-H.

North American—A—Bourgeois, E. W.—
Smith, A. C.—B—Durocher, R.-A.

Sovereign—A—Bachand, A.—B—Robert,
J.-L.

Sun—A—Potvin, M.—B—Jackman, O. R.

GRANDE BAIE, Chicoutimi

Canada—A—Savard, J.

La Sauvegarde—B—Tremblay, L.-J.

Metropolitan—B—Gagnon, P.-O.

GRAND'MERE, Lavolette

Excelsior—A—Desbiens, J.-A. — Pelle-
tier, P.

Metropolitan—B—Ayotte, J. C. Z. —
Chamberland, L.-C. — Dubé, O. — La-
vallée, E. — Rivard, E.

Monarch—D—Lacroix, C.

Prudential-America—A—Cartier, B. —

Marchand, J.-A.

Prudential-London—D—Prud'homme, H.

GREENFIELD PARK, Chambly

Dominion—A—Gromer, C.-A.

Imperial—A—Mooney, J.

Prudential-America—A—Opzoomer, H. S.

HAM NORD, Wolfe

Crown—D—Lehouillier, A.

National—A—Grimard, A.

HEBERTVILLE, Lac St-Jean

Confederation—D—Langevin, G.

New York—A—Gagnon, J.-E. — Giguère,
J.

HEMMINGFORD, Huntingdon

Mutual-Canada—D—Fisher, M. B.

HIGHWATER, Brome

Canada—A—Bailey, C. H.

HUDSON, Vaudreuil

Mutual-Canada—B—Mullan, H. D.

Standard—B—Halcro, F. J.

HULL, Hull

Canada—A—Gratton, R.

Excelsior—D—Merrifield, W. H.

La Sauvegarde—A—Gauthier, J.-E.

London—A—Coutlée, J.-P. — Dubois, J.-
E. — Gratton, D.

Manufacturers—D—Guertin, A.

Metropolitan—A—Lemire, E.-C. — B—

Beaulieu, L.-A. — Benoit, G.-E. — Bordua, L.-C. — Glandon, R. — Jacques, J.-C. — Lemay, J.-O. — Sarrasin, P. — Waddell, E.—C—Besner, E.
Mutual Citizens—B—Lamoureux, Y.
Prudential America—A—Allain, J.-A.—
 Beauparlant, O. — Cousineau, P. — Cyr, L.-A. — Ducharme, J.-L. — Gignac, E. — Larose, H.
Travelers—B—Royer, N.

HUNTINGDON, Huntingdon

Canada—A—Cogland, R.-E.
Crown—D—McHardy, C.
North-American—A—Waldie, R.

IBERVILLE, Iberville

Ancient Foresters—A—Sheppard, G. H.
Confederation—B—Meunier, E.
Excelsior—A—Arcand, R. — Davignon, G.—D—Tougas, A.
La Sauvegarde—A—Chagnon, L. —B—
 Fredette, J.-E.
Metropolitan—B—Archambault, H.-J. —
 Dagenais, E.-C.

ILE PERROT, Vaudreuil

Excelsior—B—Chouinard, G.-R.

INVERNESS, Mégantic

Royal—B—Smyth, A. J.

ISLE VERTE, Rivière-du-Loup

Montreal—D—Saindon, L.

JOLIETTE, Joliette

Confederation—A—Croteau, C.-E.—B—
 Tremblay, J.-E.
Crown—B—Tellier, J.-E.
Excelsior—B—Brault, J.-E.
Great-West—A—Denis, C. — B — Per-
 rault, R.
La Prévoyance—B—Perreault, J.-H.
La Sauvegarde—A—Barrette, J.-A.—B—
 Asselin, Mme M.-A.-C. — Lépine, N.
Metropolitan—B—Drainville, J. M. —
 Gendron, H.-P. — Martel, N.
Montreal—B—St-Georges, J.-D.
North American—B—Bacon, Z. — Dugas,
 E.
Prudential-America—A—Desaulniers, A.-
 L. — Lafortune, A.
Prudential-London—D—Fontaine, J.-B.

JONQUIERE, Chicoutimi

Canada—A—Bouchard, J. J.
Crown—B—Bergeron, F.
Great-West—A—Bergeron, J.-E. —B—
 Gauthier, P.
Metropolitan—B—Lachance, J.-E. — Ré-
 gis, A. — Simard, R.
New York—B—Belley, J. P. A.
Prudential-America—A—Néron, J.-A.

KAMOURASKA, Kamouraska

Mutual-Canada—A—Francoeur, L.
Sun—B—Michaud, D.

KENOGAMI, Chicoutimi

Canada—A—Bouliane, P.-E. — Trem-
 blay, J.-P.
Confederation—B—Bélanger, R. — Ber-
 geron, L.-J.
Metropolitan—B—Bourassa, E. — Gau-
 thier, L.-J. — Paradis, L. — Vallée, L.-
 V.
Prudential-America—A—Plourde, A.

KNOWLTON, Brome

Mutual-Canada—D—Davis, C. D.
New York—A—Mitchell, H. A.
Sun—B—Woodley, A. T.

LABELLE, Labelle

Sun—A—Machabee, F.

LAC A LA TORTUE, Laviolette

Monarch—B—Rousseau, A.

LAC DES PLAGES, Papineau

Sun—B—Pilon, F.-R.

LACHENAIE, L'Assomption

La Sauvegarde—B—Brisebois, M.

LACHUTE, Argenteuil

Canada—D—Rodger, S. W.
Imperial—D—Jones, E. M.
La Sauvegarde—B—Dumais, J.-E.
London—B—Deslauriers, E. — Morin, G.
 N. — Rozon, L.
Metropolitan—B—Ranger, E. — Thé-
 riault, J.-P.

LAC MEGANTIC, Frontenac

Crown—A—Cloutier, J.-E. — Duquette,
 R.—D—Giguère, E.
Dominion—A—Poirier, S.
Great-West—B—Allard, P.
La Sauvegarde—D—Lapierre, E.
Monarch—B—Gagnon, O.

LACOLLE, St-Jean

La Sauvegarde—D—Serré, R.

LA MALBAIE, Charlevoix

Confederation—B—Moffatt, W.
Prudential-London—B—Larouche, J.-A.
Sun—D—McLean, J. P. W.

L'ANGE-GARDIEN, Montmorency

Mutual-Citizens—B—Rochefort, E.
Prudential-America—A—Côté, G. — Ma-
 thieu, E.
Prudential-London—B—Mathieu, P.

L'ANNONCIATION, Labelle

La Sauvegarde—B—Boileau, C.

L'ANSE AUX COUSINS, Gaspé

Confederation—D—Annett, P. C.

LAPRAIRIE, Laprairie

Canada—B—Longtin, H.-A.
Metropolitan—B—Côté, R.
Royal—B—Dulude, L.

LA SARRE, Abitibi

Great-West—A—Poulin, J.-P.
La Sauvegarde—B—Gilbert, J.-G.

LATERRIERE, Chicoutimi

Northern—D—Bouchard, C.-E.

LA TUQUE, Champlain

Excelsior—A—Gendron, O.
Great-West—B—Brochu, A.
Manufacturers—A—Paquin, J.-A.
Metropolitan—B—Côté, T. — Gingras, J.
A. — Rheault, J.-E. — Tremblay, H.
Montreal—A—Riberdy, W.
Mutual-Canada—B—Bolduc, J.-N.
New York—A—Chamberland, F.-G.
Prudential-America—A—Arcand, D. —
Brunelle, D.

LAUZON, Lévis

Excelsior—A—Dumas, N.
Metropolitan—B—Brière, R. —D—Lé-
tourneau, M. J.
Mutual-Canada—B—Boutin, P.-A. —Gos-
selin, J.-M.-A.
Mutual-Citizens—B—Godbout, L.
Prudential-America—A—Dumas, J. —
Samson, J.-E.
Sovereign—A—Ouellet, R.

LAVAL DES RAPIDES, Laval

Confederation—B—Archambault, R.
Crown—A—Lamarre, J.-A.
Metropolitan—B—Brisebois, A.
Travelers—B—Croteau, R.

LEEDS STATION, Mégantic

Crown—A—Poulin, H.

LENNOXVILLE, Sherbrooke

Confederation—B—McLeod, K. J.
Imperial—D—Morgan, M.
Manufacturers—D—George, C. H.
North American—A—Conserve, A. MacK.

L'ÉPIPHANIE, l'Assomption

Metropolitan—B—Provost, A.
Royal—B—Payette, R.
Sun—B—Philibert, C.

LES CEDRES, Soulanges

Royal—B—Boivin, J.-A.
Sun—D—Ménard, D.

LES EBOULEMENTS, Charlevoix

Excelsior—B—Degagné, J.-A.

LEVIS, Lévis

Confederation—C—Lapointe, J.-C.
Great-West—B—Gagnon, E.
La Sauvegarde—A—Chabot, J.
Metropolitan—A—Audet, J.-N. — Dery,
J.-A. —B—Bergeron, L. — Boily, J.-A.
— Dumont, J. — Marmet, J.-A. —
Simpson, J. E. — Thibault, G. — Tur-
geon, J.-A.
Montreal—C—Bolduc, J.-P.

National—A—Labrecque, A.

Prudential-America—A—Bégin, A.—Car-
rier, W. — Duval, J.-O. — Fournier, J.-
L. — Galarneau, A. — Jolin, L. — Plan-
te, J.-P. — Samson, J.-A.

Prudential-London—B—Blais, E.

Royal—B—Roy, M.

Sun—A—Bolduc, J. — Guay, A. — Roy,
A.—B—Dumont, L.

Travelers—B—Maranda, J.-N.-G.

L'ISLET, L'Islet

La Sauvegarde—D—Morin, L.-N.
Metropolitan—B—Fréchette, J.-A.-E.

LONGUEUIL, Chambly

Confederation—D—Baillargeon, J.-O.-O.
Dominion—B—Jodoin, D.
La Sauvegarde—A—Dugas, R.—B—Té-
treault, R.
Metropolitan—B—Beaudry, L.-A. — De-
nault, S. — Piché, R. — Rhéaume, R.
Mutual-Citizens—B—Tessier, J.-M.
Sun—B—Lemieux, R.
Travelers—B—Païement, P.-C.

LORETTEVILLE, Québec

Metropolitan—A—Martel, R. —B—Fa-
lardeau, A. — Falardeau, L. — Maheux,
J.
Montreal—B—Martel, H.
Monarch—B—Renaud, A.
Northern—B—Vincent, R.
Prudential-America—A—Bégin, C.-E. —
Racine, J.

LORRAINVILLE, Témiscamingue

Sovereign—D—Riopel, E.

LOUISEVILLE, Maskinongé

Dominion—B—Hogue, J. S.
La Sauvegarde—A—Desjardins, J. - O.
—B—Ferron, J.-R.
Metropolitan—B—Bertrand, J.
Montreal—B—Berneché, G.
Prudential-America—A—Caron, H.-G.

LYSTER, Mégantic

La Sauvegarde—A—Dion, J.-E. —B—
Mercier, G.
Montreal—A—Desjarlais, L.-P.

MADDINGTON FALLS,

Arthabaska

Sun—A—Bruneau, J.-E.

MAGOG, Stanstead

Canada—D—Buzzell, W. H.
Excelsior—B—Larivière, G.
Metropolitan—B—Lussier, G.-A. — Veer,
J. O.
Monarch—D—Bégin, G.
Mutual-Canada—A—McLaughlin, D. E.
Mutual-Citizens—B—Vigneux, N.
North American—B—Pepin, D.-E.
Prudential-America—A—Fréchette, L.
Sun—A—Lecours, E.

MANIWAKI, Gatineau
 La Sauvegarde—A—Gagnon, L. —D—
 L'Heureux, R.

MANSEAU, Nicolet
 Crown—D—Charland, E.

MANSONVILLE, Brome
 North American—D—Cowan, R. F.

MARIEVILLE, Rouville
 Crown—A—Fournier, V.—B—Rondeau,
 J.-R.
 Metropolitan—B—Brillon, A.
 Sun—A—Brodeur, A.

MARTINVILLE, Compton
 Canada—B—Pérusse, J.-M.
 Great-West—A—Fortier, B. J. R.

MASKINONGE, Maskinongé
 La Sauvegarde—A—Baril, C.

MATANE, Matane
 Crown—A—Charest, P.-E.
 Metropolitan—B—Ouellet, A. — Plante,
 J.-L.
 Montreal—A—Tremblay, A.
 Northern—B—Desjardins, A.

MATAPEDIA, Bonaventure
 Crown—B—Doiron, E.

METABETCHOUAN, Lac St-Jean
 Confederation—D—Tremblay, E.
 La Sauvegarde—B—Aubin, L.

MONT CARMEL, Kamouraska
 Sun—A—Bérubé, J.-E.

MONTEBELLO, Labelle
 Great-West—A—St-Pierre, J.
 La Sauvegarde—B—Desrosiers, L.
 Sun—D—Bourgeois, M.

MONT JOLI, Rimouski
 Continental—B—Desgagnés, J.
 Crown—B—Poitras, J.-H.
 Dominion—B—Verreault, E.-D.
 Great-West—A—Hudon, F.-X.—B—Des-
 rosiers, J.-A.
 La Sauvegarde—B—Deschênes, J.-W.
 Metropolitan—B—Rioux, C.-E.

MONT LAURIER, Labelle
 La Sauvegarde—D—Boisvert, R.

MONTMAGNY, Montmagny
 La Sauvegarde—A—Lévesque, R.
 Metropolitan—B—Caron, A. — Leveillé,
 G.
 Montreal—A—Casault, G. — Denis, G.
 National—B—Taschereau, J.-L.
 Prudential America—A—Courcy, A.

MONTMORENCY, Montmorency
 Mutual-Citizens—B—Cauchon, R.
 Prudential-America—A—Gosselin, O.
 Sun—D—Lavigne, L.

MONUMENT, Québec
 Prudential-London—B—Côté, A.

MONT ST-GREGOIRE, Iberville
 Monarch—B—Arcand, C.-E.

NEUVILLE, Portneuf
 Manufacturers—B—Hardy, S.
 Sun—B—Mercure, N.

NICOLET, Nicolet
 Empire—A—Lavoie, J.-G. — Verville,
 J.-H.
 La Sauvegarde—A—Houle, B.
 Metropolitan—B—Lefebvre, P.
 Royal—B—Caron, J.-U.

NOMININGUE, Labelle
 Sun—B—Godard, L.

NORANDA, Témiscamingue
 Confederation—A—Ireton, W. M.
 Crown—A—Burke, P. J.
 Dominion—B—O'Donnell, J. A.
 Great-West—A—Hobbs, R. C. — Moore,
 H. J.—B—Loughlin, J. J.
 Imperial—A—Goodspeed, H. N.
 La Sauvegarde—A—Bertrand, J.-H.
 London—A—Claus, J. A. — Earl, A. M.
 — Martin, E.-H. — Moersch, F. W. —
 Thompson, H. G. — Villemaire, T.-J.—
 Whitehead, T. — Winters, A. G.
 Mutual - Canada—A—McParland, M. J.
 —B—Taylot, R. W.
 North American—A—Gilmore, H. T.
 Sun—A—Montreuil, A.

NORTH HATLEY, Stanstead
 Confederation—A—Coulombe, W. L.
 North American—D—Reed, R. L.

NOTRE-DAME DE LOURDES,
 Mégantic

Montreal—D—Mailhot, J.-P.

NOTRE-DAME DU LAC,
 Témiscouata

North American—B—Beaulieu, G.

NOUVELLE, Bonaventure
 Northern—D—Leblanc, J.-L.

ORMSTOWN, Châteauguay
 Confederation—D—Forget, R.
 Crown—D—D'Acoust, L.-I.
 Great-West—A—Patton, H. B.
 Mutual-Canada—B—English, A. K.

PALMAROLLE, Témiscamingue
 Empire—A—Bégin, E.

PAPINEAUVILLE, Papineau
 Excelsior—A—Racine, J.-H.
 Great-West—B—Lavigne, J.-A.
 Mutual-Citizens—B—Cayer, A.

PETITE RIVIERE, Gaspé
 Great-West—D—Flynn, F. H.

PIERREVILLE, Yamaska

La Sauvegarde—B—Beaulac, J.-O.
 Metropolitan—B—Daneau, C.
 Sovereign—A—Ally, A.

PLAISANCE, Papineau

La Sauvegarde—D—Malo, J.-E.

PLESSISVILLE, Mégantic

Great-West—B—Savoie, S.
 La Sauvegarde—A—Bégin, V.— B—Bi-
 lodeau, J.-A. — Bussièrès, J.-H.-A.
 La Survivance—A—Roy, L.
 Metropolitan—B—Boulanger, L.-E.
 Montreal—B—Bélangier, H.
 Mutual-Canada—A—Pépin, J.-A.
 Sun—B—Grenier, G.

POINTE-GATINEAU, Hull

Metropolitan—B—Larose, J.-A.
 Prudential-America—A—Berthiaume, T.

PONT-ROUGE, Portneuf

Excelsior—A—Leclerc, J.-U.
 Prudential-America—A—Germain, E.-H.

PORT-ALFRED, Chicoutimi

Imperial—B—Nadeau, G.-L.
 La Sauvegarde—B—Lavoie, M.
 Metropolitan—B—Bouchard, N.

PORT-DANIEL, Bonaventure

Continental—D—Langlois, J.-T.

PORTNEUF, Portneuf

Crown—D—Marcotte, A.
 Excelsior—D—Veilleux, F.

PRICE, Matane

Excelsior—D—Deschênes, A.
 Monarch—D—Cloutier, J.

PRINCEVILLE, Arthabaska

Confederation—B—Poisson, J.-A.

QUYON, Pontiac

Imperial—D—Taber, C.

RAWDON, Montcalm

La Sauvegarde—A—Perrault, J.-A.
 Sun—D—LeGrand, T.

RICHMOND, Richmond

Canada—A—Chapman, G. A.
 Metropolitan—B—Ouellet, J.-A.
 Monarch—A—Désilets, B.—B—Charpen-
 tier, H.
 Mutual-Canada—B—Boast, L. R.
 North American—B—Desmarais, R. —
 Healy, C. R.
 Sun—D—Alexander, G. M.

RIGAUD, Vaudreuil

Confederation—B—Séguin, J.-M.
 La Sauvegarde—D—Roussin, D.
 Sun—B—Villeneuve, J.-L.

RIMOUSKI, Rimouski

Confederation—D—Martin, H.-A.
 Crown—B—Drapeau, J.-A.
 Great-West—A—St-Pierre, A.
 La Sauvegarde—A—Lepage, A.
 Metropolitan—B—Dufour, P.-R. — Hep-
 ell, J.-A. — Young, J. A.
 Montreal—A—Côté, J.-E. — Roy, R.
 Sun—A—Lavoie, E.

RIVIERE BLEUE, Témiscouata
 Continental—A—Fréchette, A.

RIVIERE DU LOUP, Rivière du Loup

Canada—A—Pelletier, L.-P. —B—Gen-
 dron, J.-O.
 Imperial—B—Rhéaume, J.
 Metropolitan—B—Charest, E. — Demers,
 J.-P. — Fournier, J.-A. — Gendron, J.-
 A. — Nadeau, L.-P.
 Montreal—A—Albert, A. — Desjardins,
 G. — Desrosiers, P. — Parent, M.-B.—
 Pelletier, R.
 North American—A—Hogg, J. W.
 Northern—B—Morel, J. W.
 Prudential-London—B—Anctil, G. R.
 Sovereign—A—Bérubé, J.-E.
 Sun—A—Côté, J.-E.—B—Voyer, J.-B.

RIVIERE DU MOULIN, Chicoutimi
 Sun—B—Dubuc, V.

RIVIERE OUELLE, Kamouraska
 Confederation—D—Lizotte, A.

ROBERVAL, Roberval

Canada—B—Moreau, J.-E.
 Metropolitan—B—Laroche, L.
 Monarch—B—Delisle, J.-H.
 North American—A—Simard, R.
 Prudential-London—B—Gagnon, J.-H.

ROBERTSONVILLE, Mégantic

Industrielle—A—Beaudoin, D.-A.

ROCK ISLAND, Stanstead

Confederation—B—Danneau, G.-H.
 Metropolitan—B—Planche, H. A.

ROUYN, Témiscamingue

Confederation—A—Stone, L. A.
 Dominion—A—Beauchamp, D. T.
 Excelsior—A—Drouin, B. M.
 Great-West—A—Clarke, O. J.—D—Four-
 nier, L.-P.
 London—A—Baldwin, R. E. — Frappier,
 L.-D.
 Manufacturers—A—Watt, J. M.—B—
 Guilbault, C.
 Metropolitan—B—Bourdon, J.-O. — Du-
 mais, R.-L.
 New York—A—Drouin, S.-J.
 Northern—D—Sell, J.
 Sovereign—B—Drouin, J.-S.
ROXTON POND, Shefford
 Confederation—D—Monty, V.

- SAWYERVILLE, Compton**
Sun—D—Loveland, G. W.
- SAYABEC, Matapédia**
Metropolitan—B—Bellavance, F.
- SCOTT JUNCTION, Beauce**
Canada—B—Moreau, C.
- SCOTSTOWN, Compton**
Sun—D—Nicholson, N. L.
- SENNETERRE, Abitibi**
Canada—A—Bain, J.-R.
- SHAWINIGAN FALLS, St-Maurice**
Canada—A—Lamontagne, L.-P. —B—Walsh, J.-P.
Empire—B—Beaulac, W. J.
Great-West—B—Dolbec, A.
Imperial—B—Ménard, J.-E.
La Sauvegarde—A—Gauthier, J.
Metropolitan—B—Boulet, J.-R. —Duchesnay, J.-L.-D. —Houde, R. —Lan-
 neville, G. —Leblanc, R. —Milot, D. —
 Théoret, A. —Villemure, A.
Monarch—B—Bellemare, J.-E.
Mutual-Canada—B—Jolivet, A.
Mutual-Citizens—B—Laurendeau, S.
North American—A—Crutchfield, C. B.
Prudential-America—A—Bergeron, A. —
 Godbout, J.-R. —Leclerc, R. —Mar-
 chand, C.-P.
Prudential - London—B—MacDonald, E.
 P.
Royal—B—Bertrand, R.-H. —Carrier,
 L.-P. —Ménard, R.
Travelers—B—Paradis, A.-J.
- SHAWVILLE, Pontiac**
Continental—A—Hodgins, H. W.—B—
 Paul, G.-T.
Excelsior—A—Thompson, L. H.
Mutual-Canada—D—Brownlee, C. T.
- SHEENBORO, Pontiac**
Excelsior—D—Doyle, M. L.
- SHERBROOKE, Sherbrooke**
Canada—A—Peabody, E. B. —Peabo-
 dy, H. A.
Confederation—A—Beauchemin, A.-J. —
 Bélanger, L. —Couture, J.-A. —For-
 tin, W. —Gallinger, S. H. —Joyce, R.
 E. —Tanguay, L.-R.
Continental—A—Rouleau, J.-A.
Crown—A—Blais, L.—Vidal, J.-A.—B—
 Cloutier, G. —Vidal, R.—C—Fortin,
 J.-G.
Dominion-Canada—A—Beaulieu, G. —
 Fleming, F. W. —Landry, L. Mainville,
 E. J.
Dominion-Canada—B—Ward, H.
- Empire**—A—Caron, H. —B—Foote, W.
 W.
Excelsior—A—Beaulieu, J.-A.—Brunelle,
 P.-E. —Gaudreau, L.-E. —Larose, C.
 —Sévigny, B. A.—B—Croteau, J.-A.
 —Larose, R.—C—Labrecque, J.-P.
Great-West—A—Gauthier, P. —Marois,
 J.-R.-M.—B—Gélinas, F. —Howard, B.
 C. —Jacques, C.-A.
La Sauvegarde—B—Bussière, R.
London—A—Fortin, T. —Gariépy, J.-
 A. —O'Donnell, C. E. —Provencher,
 R. —St-Pierre, G.-A.
Manufacturers—A—Caron, J.-E. —Tate,
 A. A.—B—Palmer, C. O.
Metropolitan—B—Boire, H. —Courville,
 P. —Delisle, J.-O. —Ethier, J.-L.-M.
 —Grégoire, L. —Homier, R. —La-
 croix, O. —Laporte, A. —Lepage, M.
 A. —Miller, P. —Pariseau, J.-A. —
 Parthenais, G.-A. —Valenti, J.
Monarch—A—Beaudoin, J. —Palmer, F.
 H.—C—Larkin, F.
Montreal—A—Brodeur, H.-L.
Mutual-Canada—A—Barter, E.-L. —Ca-
 dorette, L. —Doucet, T.-J.—B—Mil-
 lar, B. M.
Mutual-Citizens—B—Côté, P.-A. —Cou-
 ture, A. —Daigneault, A. —Raboin,
 L. —St-Pierre, M.
National—A—Letellier, J.-A. —Pepin,
 J.-E.-R.
New York—A—Fortier, J.-O.
North American—A—Armitage, W. H.—
 Hoyer, F. —Sims, E. B.—B—Davis, C.
 M. —Sims, J. R.
Occidental—B—Hall, E. P. —McMana-
 my, G. D.
Prudential - America—A—Amyot, R. —
 Bélanger, J.-B. —Boudreau, N. —Le-
 ney, S. —MacNaughton, J.-A. —Pe-
 pin, J.-C. —Turcotte, J.-A.
Travelers—B—Beaudry, D. W. —Con-
 way, F. J.
Sun—A—Comtois, A. —Loomis, E. B. —
 McRae, D. C. —Stevenson, D. A.—B—
 Becker, R.
- SILLERY, Québec**
Northern—A—Blondin, J.-G.
- SOREL, Richelieu**
Confederation—A—Cournoyer, J. —Pe-
 loquin, L.
Excelsior—A—Plante, G.
Great-West—A—Cournoyer, L.
La Sauvegarde—B—Bardier, T.
Metropolitan—A—Bouchard, A. —B—
 Blanchet, L. —Fortin, R. —Laroche,
 O. —Larochelle, P. —Légaré, L.-P.
Monarch—A—Grenier, A.-R.
Mutual-Citizens—B—Julien, E.-L.
Sun—B—Forget, L.
Travelers—B—Beauchemin, B.

ST-ADELPHÉ, Champlain
Empire—D—Cossette, L.
La Sauvegarde—B—Marineau, E.

ST-AGAPIT, Lotbinière
Sovereign—D—Roger, A.

STE-AGATHE, Lotbinière
Confederation—A—Bergeron, G.-H.

STE-AGATHE DES MONTS,
Terrebonne
Confederation—A—Touchette, O.-J.
La Sauvegarde—A—Dubreuil, J.-M.—B—
Desnoyers, T.—D—Hamel, U.
Metropolitan—B—Larche, J.-A.-B.

ST-ALEXANDRE, Kamouraska
Manufacturers—A—Michaud, J.-A.

STE-ANASTASIE, Mégantic
Confederation—D—Bisson, L.

ST-ANDRÉ AVELLIN, Labelle
Great-West—A—Whissell, A.

STE-ANNE DE CHICOUTIMI,
Chicoutimi
Metropolitan—B—Simard, A.
North American—A—Bouchard, J.-E.

STE-ANNE DE BEAUPRE,
Montmorency
Metropolitan—B—Gagnon, S.
Prudential-America—A—Slater, H.
Sun—B—Fortin, E.

STE-ANNE DE LA POCATIERE,
Kamouraska
Canada—A—Bouchard, G.-H.
La Sauvegarde—B—Dubeau, J.-C.

STE-ANNE DES MONTS, Gaspé
Crown—D—Côté, J.-M.
New York—A—Levasseur, W.

ST-ANSELME, Dorchester
Manufacturers—D—Mercier, J.-O.-O.
Montreal—A—Roy, J.-E.
North American—D—Morin, P.-A.

ST-ANTOINE ABBÉ, Huntingdon
Excelsior—B—Lussier, M.-A.

ST-ANTONIN, Témiscouata
Sovereign—D—Ouellet, T.

ST-AUBERT, L'Islet
Canada—A—Fournier, M.

ST-AUGUSTIN, Deux-Montagnes
La Sauvegarde—B—St-Jacques, J.-B.

ST-BARTHELEMY, Berthier
Crown—B—Morand, J.
La Sauvegarde—B—Lafontaine, T.

ST-BASILE, Porneuf
Confederation—D—Germain, J.-R.
Empire—D—Hardy, H.
Great-West—A—Godin, J.-A.
Sun—B—Hardy, J. J.

ST-BASILE LE GRAND, Chambly
Sun—B—Bernard, A.

ST-BONIFACE DE SHAWINIGAN,
St-Maurice
Sun—B—St-Yves, C.

ST-BENOIT, Deux-Montagnes
Sun—A—Charbonneau, H.

ST-BENOIT LABRE, Beauce
Confederation—D—Maheux, L.
Dominion—D—Laflamme, E.

STE-BRIGIDE, Iberville
North American—B—Harbec, J.

ST-BRUNO, Lac St-Jean
Metropolitan—B—Bouchard, M.

ST-CASIMIR, Portneuf
Canada—B—Dussault, A.
Great-West—A—Gendron, R.
La Sauvegarde—B—Guertin, V.
Monarch—B—Grisé, L.
Mutual-Canada—B—Bonin, D.
North American—A—Gendron, G.-A.
Prudential-London—B—Morin, J.-G.

ST-CELESTIN, Nicolet
Continental—D—Gagné, L.

ST-CLET, Soulanges
La Sauvegarde—D—Langevin, J.-B.

ST-COME, Beauce
Confederation—A—Boulanger, E.-L.

ST-CONSTANT, Laprairie
Sun—B—Baillargeon, A.

ST-DAMASE, St-Hyacinthe
La Sauvegarde—A—Beauregard, G.
Manufacturers—D—Daigle, M.

ST-DAVID, Lévis
Prudential-London—B—Laliberté, J.-H.

ST-DIDACE, Maskinongé

Excelsior—B—Desrochers, J.-W.
Mutual-Canada—A—Hamelin, A.-L.

ST-DOMINIQUE, Bagot

Mutual-Citizens—A—Daigle, L.

ST-EDOUARD, Lotbinière

Sovereign—D—Blais, E.

ST-ELEUTHERE, Kamouraska

Continental—A—Caron, J.-Z.

STE-ELISABETH, Joliette

North American—D—Aubin, L.

ST-EUGENE, L'Islet

Mutual-Canada—B—Kirouac, G.

ST-EUSTACHE, Deux-Montagnes

Standard—B—Champagne, E.

ST-EVARISTE, Frontenac

Confederation—A—Talbot, N.
Mutual-Canada—B—Jolicoeur, J.-B.-N.—
Lebrun, C.
Sun—A—Roy, C.

STE-FAMILLE, Montmorency

Confederation—B—Gosselin, G.
Crown—A—Prémont, B.

ST-FELICIEN, Lac St-Jean

Confederation—B—Imbeau, G.
La Sauvegarde—A—Ouellet, L. L.

ST-FELIX DE VALOIS, Joliette

Sun—A—Bellerose, J.-A.

ST-FLAVIEN, Lotbinière

Sun—D—Gingras, A.

STE-FLORENCE, Matapédia

Crown—B—Frigon, O.

ST-FRANCOIS, Montmagny

Great-West—A—Blais, J.-O. — Savoie,
E.
Mutual-Canada—B—Beaudoin, J.-S.

ST-FRANCOIS DU LAC, Yamaska

Confederation—D—Laramée, W.
Sun—D—Laramée, A.

**ST-GABRIEL DE BRANDON,
Berthier**

Metropolitan—B—Morissette, R.

ST-GEDEON, Frontenac

Continental—D—Fortin, C.-E.

**STE-GENEVIEVE DE BATISCAN,
Champlain**

Crown—D—Nobert, J.-G.
La Sauvegarde—D—L'Heureux, P.

ST-GEORGES, Beauce

Canada—A—Veilleux, M.-A. — Veilleux,
M. P.
Confederation—A—Talbot, L.
Empire—A—Dulac, G. — Mathieu, J.-E.
Imperial—B—Paquet, L.-P.

**ST-GEORGES DE CHAMPLAIN,
Lavolette**

Mutual-Canada—A—Beaudoin, J.-A.

STE-GERMAINE, Dorchester

Empire—A—Giguère, J.-E.
Mutual-Canada—D—Fortin, A.

ST-GERVAIS, Bellechasse

Great-West—A—Moreau, J.-S. — D —
Moreau, J.-C.
La Sauvegarde—A—Corriveau, A.
Mutual-Canada—A—Bilodeau, J.-O.
Sun—A—Roy, R.

ST-GILLES, Lotbinière

Sun—B—Tardif, M.-A.

ST-GREGOIRE, Montmorency

Confederation—B—Duguay, R.

ST-GREGOIRE, Nicolet

Sun—A—Leveillé, H.

ST-GUILLAUME, Yamaska

La Sauvegarde—B—Vandal, J.-E.
Sun—B—Lacharité, L.

STE-HENEDINE, Dorchester

Confederation—D—Lessard, J.-P.

ST-HENRI, Lévis

Confederation—D—Moreault, J.-V.
Montreal—A—Bruneau, W.
Sun—D—Campagna, J.-E.

**ST-HENRI DE MASCOUCHE,
L'Assomption**

Montreal—B—Lavolette, J.-E.

ST-HERMAS, Deux-Montagnes

Dominion—B—Pager, E.
Sun—D—Paiement, J.-R.

ST-HILAIRE, Rouville

Aetna—B—Christmas, E.-J.
Continental—D—Grenier, A.

ST-HONORE, Beauce

Confederation—D—Lacasse, J.

ST-HUGUES, Bagot

Sun—D—Héon, J.-U.

ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Canada—A—Desrosiers, J.-N.
Confederation—B—Chapdelaine, H. —
Chapdelaine, J.-W. — Chapdelaine, L.
Continental—A—Plamondon, J.-R.
Crown—A—Donais, A.—Leduc, H.—B—
Brodeur, O. — Brodeur, R. — Com-
tois, M.-R.
Empire—A—Lampron, L.
Imperial—A—Kérouac, L.
La Sauvegarde—A—Désy, P.-E. — Ju-
tras, U. — Martel, L. — Payette, J.-M.
— Vincent, C.-A.

La Survivance—A—Gadbois, E.—C—St-
Onge, R.

London—A—Marois, J.-O.

Manufacturers—B—Durocher, G.-H.

Metropolitan—B—Cadieux, A. — Caron,
L. — Chagnon, L.-F. — Drouin, J.-A.—
Lauzon, P. Lazard, M.-L. — Martin, H.
— Sigouin, A.—C—Lescom, J.-A.

Monarch—B—Noiseux, J.-H.

Montreal—A—Dumont, R.-O.

Mutual-Citizens—B—Hudon, G.

Prudential-America—A—Durocher, J.-R.
— Leclerc, J.-T. — Légaré, N. — Pla-
mondon, L. — Riendeau, V. A.

Sovereign—A—Larocque, C.

Sun—D—Hébert, U.

ST-ISIDORE, Dorchester

New York—A—Morency, G.-L.

ST-JACQUES, Montcalm

Great-West—B—Munn, Freddy
La Sauvegarde—B—Marion, J.-C.

ST-JACQUES LE MINEUR,

Laprairie

La Sauvegarde—D—Guertin, M.

ST-JEAN, St-Jean

Canada—A—Girard, G.-C. — Leclair, G.
— Trudeau, J.-B.—C—Sabourin, M.
M. G. L.—D—Rozon, S. J.

Crown—B—Boulais, J.

Great-West—B—Bessette, R. — Lange,
La Sauvegarde—A—Petit, H.—B—Osti-
guy, J.

Manufacturers—B—Meunier, H.

Metropolitan—B—Daignaultt, D.—Fou-
quet, G. G. — Lafrance, J.-O. — Lu-
pion, L.-P. — McCraw, O. — McDonald,
G. — O' Cain, P.-J. — Trudeau, A.-H.

Prudential-America—A—Chaput, E. —
Grenier, A.-C. — Guillet, J.-M. — La-
chance, R.

Sun—A—Bélanger, J.-A. —B—Lymbur-
ner, J.

ST-JEAN CHRYSOSTOME, Lévis

Confederation—B—Noel, C.

ST-JEAN DE BREBOEUF, Roberval

Excelsior—D—Poliquin, L.-H.

ST-JEAN DE DIEU, Témiscouata

Confederation—D—Dumas, H.

Northern—D—Rioux, B.

ST-JEAN DE MATHA, Joliette

La Sauvegarde—B—Bazinet, L.

ST-JEAN ILE ORLEANS,

Montmorency

Great-West—D—Blouin, I.

ST-JEAN L'EVANGELISTE,

Bonaventure

Crown—D—Guite, E.

ST-JEROME, Terrebonne

Canada—A—Cherrier, A.

Confederation—B—Bélanger, R.

Great-West—A—Paquin, A.

La Sauvegarde—B—Clément, J.-T.

Metropolitan—B—Alexandre, O. M. A. —
Allard, J.-R. — Chevalier, L.-J. —
Desroches, J.-N. — Dupras, L. — Dus-
sault, J. — Provost, H. — Robichaud, G.

Monarch—A—Boutin, A.

Royal—B—Allaire, G.

ST-JOACHIM, Montmorency

Prudential-America—A—Paré, L.

ST-JOACHIM, Shefford

Confederation—B—Demers, E. (Jr.)

ST-JOACHIN DE TOURELLE,

Gaspé

Sun—A—Maloney, G.

ST-JOSEPH, Beauce

La Sauvegarde—B—Cliche, H.

ST-JOSEPH D'ALMA, Lac St-Jean

La Sauvegarde—B—Lépine, P.

Metropolitan—B—Simard, J.-A.

National—D—Simard, E.

Sun—B—Germain, J.-B.

ST-JOSEPH DE DRUMMONDVILLE,

Drummond

Continental—A—Perrault, E.

ST-JOSEPH DE GRANTHAM,

Drummond

Confederation—D—Jean, A.

Empire—A—Lauzière, H.

ST-JOVITE, Terrebonne

La Sauvegarde—B—Brisebois, L.

ST-JUDE, St-Hyacinthe

Sovereign—A—Martin, V.

STE-JULIENNE, Montcalm
 Sun—A—Leclerc, N.

ST-JUSTIN, Maskinongé
 Excelsior—D—Baril, A.
 Sun—D—Vallerand, E.

STE-JUSTINE, Dorchester
 La Sauvegarde—B—Genest, J.
 New York—A—Chabot, J.-R.
 Prudential-London—A—Cassidy, O.

ST-LAMBERT, Lévis
 Sovereign—B—Plante, H.

ST-LAMBERT, Chambly
 Confederation—B—Bray, S. H.
 Continental—C—Andrew, T. N.
 Crown—B—Ginchereau, P.-E.
 Empire—B—Bourgaize, T. A.
 Equitable—B—Watson, H. I.
 London—A—Rivard, R.-T.
 London-Scottish—B—Winter, D. E.
 Metropolitan—B—Clarke, E. E. — Cor-
 riveau, C.-A. — Gouin, A.-J. — La-
 marre, P. — Sarrasin, E. — Simard,
 J.-H.
 Montreal—B—Lewis, H. W.
 Mutual-Canada —A— Calhoun, D. H.
 —B—Brookie, E. M.
 Prudential-America—A—Boisvert, H. —
 David, L.-O. — Martial, A.-C. — St-
 Germain, L.
 Royal—B—Sillers, S. L.
 Standard—C—Blackstock, Walter, H.
 Sun—A—Elliot, R. R. — Gravel, J.-O.
 —B—Blackstock, Wm. H. — Reed, J.
 B. — Watson, J. H.

ST-LAZARE, Vaudreuil
 Sun—B—Boileau, E.

ST-LEON DE STANDON, Berthier
 North American—B—Giguère, R.

ST-LEONARD D'ASTON, Nicolet
 Confederation—D—Foucault, A.
 North American—B—Champagne, L.

ST-LEONARD DE PORT MAURICE,
 Portneuf
 Metropolitan—B—Rouleau, U.

ST-LIN, L'Assomption
 La Sauvegarde—B—Trudel, L.
 Sun—A—Latendresse, G.

ST-LOUIS DE COURVILLE, Québec
 Metropolitan—B—Giroux, J.-S.
 Prudential-America—A—Maheux, X.

ST-LOUIS DE CONZAGUE,
 Beauharnois
 La Sauvegarde—B—Boyer, P.-H.

ST-LOUIS DE PINTENDRE, Lévis
 La Sauvegarde—A—Métivier, J.
 New York—A—Couture, J.-E.

ST-LUCIEN, Drummond
 Crown—B—St-Sauveur, H.-E.

ST-LUDGER, Rivière du Loup
 Montreal—A—Beaulieu, A.

ST-MAJORIC, Drummond
 La Sauvegarde—D—Rivard, O.

ST-MARC DES CARRIERES,
 Portneuf
 Confederation—B—Delisle, H.
 Metropolitan—B—Comtois, J.-A.

STE-MARIE, Beauce
 Canada—A—Turcotte, F.
 Crown—B—Lebel, G.
 Excelsior—A—Avard, W.
 Metropolitan—B—Boivin, H.
 Mutual-Canada—B—Blouin, J.-B.
 New York—A—Nolet, J.-A.
 North American—A—Bilodeau, A. — Bi-
 lodeau, J.-H. — Marcoux, A.

STE-MARIE DE BLANDFORD,
 Nicolet
 Montreal—B—Poisson, M.

STE-MARTINE, Châteauguay
 Excelsior—D—Faucher, C.

ST-MAXIME DE SCOTT, Beauce
 La Sauvegarde—A—Gagné, J.-M.-A.

ST-MICHEL, Bellechasse
 Mutual-Canada—B—Roy, J.-N.

ST-MICHEL DES SAINTS, Berthier
 Excelsior—A—Beauséjour, F.-X.

ST-NARCISSE, Champlain
 Confederation—D—Lacoursière, J.
 Monarch—B—Jacob, R.

ST-NÉRÉE, Bellechasse
 Great-West—B—Lamontagne, J.-A.

ST-ODILON, Dorchester
 Empire—A—Lord, J.-M.

ST-PACOME, Kamouraska
 Great-West—A—Lebrun, L.-M.
 Metropolitan—B—Casgrain, J.-C.

ST-PAMPHILE, L'Islet
 Confederation—D—Leclerc, J.-E.

ST-PASCAL, Kamouraska
 Continental—A—Soucy, J.-L.
 Montreal—D—Bérubé, P.

ST-PATRICE DE BEAURIVAGE,
 Lotbinière
 Confederation—D—Therrien, J.-A.-P.
 La Sauvegarde—A—Turcotte, J.-E.
 Sovereign—D—Bourgault, A.

ST-PAUL D'ABBOTSFORD, Rouville
 Monarch—A—Paquette, J.-H.

ST-PAUL L'ERMITE, L'Assomption
Empire—A—Béland, J.-A.
La Sauvegarde—B—Lapointe, P.

ST-PAULIN, Maskinongé
Royal—D—Duhaime, L. L.
Sun—A—Lysight, J.

STE-PHILOMENE, Châteauguay
La Sauvegarde—D—Malette, A.

ST-PIE, Bagot
Sovereign—A—Poirier, J.-C.

ST-PIERRE, Montmagny
La Sauvegarde—A—Ruel, J.

ST-POLYCARPE, Soulanges
Great-West—B—Ouimet, R. G.

ST-RAPHAEL, Bellechasse
Confederation—D—Beaudoin, A.

ST-RAYMOND, Portneuf
Canada—A—Lortie, E.
Crown—D—Alain, H.
Prudential-America—A—Genois, A.

ST-REMI, Napierville
Great-West—B—Lazure, P.-H.
La Sauvegarde—B—Collette, J.-A.
North American—B—Desrosiers, J.-E.-A.

ST-REMI D'AMHERST, Papineau
Manufacturers—D—Labonté, J.-R.

ST-ROCH DE L'ACHIGAN,
L'Assomption
Mutual-Canada—B—Beaudoin, J.-M.

ST-ROCH DES AULNAIES, L'Islet
Sovereign—D—Pelletier, A.

ST-ROMUALD, Lévis
Confederation—B—Turcot, A.
Crown—A—Martineau, G.
Metropolitan—B—Desroches, P. — Du-
til, A.
Prudential-America—A—Slater, J.-M.

STE-ROSALIE, Bagot
Sovereign—A—Coderre, J.-J.

STE-ROSE, Laval
Confederation—B—Prud'homme, J.-M.
Metropolitan—B—Vallée, R.

ST-SEBASTIEN, Iberville
Excelsior—B—Tétreault, E.

STE-SCHOLASTIQUE,
Deux-Montagnes
Confederation—D—Fortier, J.
La Sauvegarde—B—Desrosiers, P.

ST-SEVERE, St-Maurice
Confederation—D—Robert, R.

STE-SOPHIE DE LEVRARD,
Nicolet
Montreal—A—Trottier, J.-W.

ST-STANISLAS, Champlain
Excelsior—D—Lafontaine, R.

ST-SYLVERE, Nicolet
Crown—D—Leblanc, C.-E.

ST-TELESPHORE, Soulanges
Mutual-Citizens—A—Lalonde, G.-R.
Royal—B—Charlebois, J.-A.

STE-THECLE, Laviolette
Royal—B—Gignac, J.-E.

STE-THERESE, Rimouski
Metropolitan—B—Rioux, J.-L.

STE-THERESE DE BLAINVILLE,
Terrebonne
Confederation—B—Bouthillier, C. deB.
La Sauvegarde—D—Desroches, A.
Metropolitan—B—Gougeon, E. — Hogue,
A.
Montreal—B—Lalanne, J.-O.
Sun—A—Perreault, P.-E.

ST-THURIBE, Portneuf
Canada—D—Hamelin, F.
Manufacturers—B—Bussièrre, D.

ST-TITE, Laviolette
La Sauvegarde—B—Pothier, L.
Manufacturers—B—Francoeur, J.-A. —
Lebrun, J. — Lebrun, J.-B.
Metropolitan—B—McCraw, E.

ST-ULRIC, Matane
Confederation—A—Roy, M.-S.

ST-URBAIN, Charlevoix
New York—D—Fortin, R.

STE-URSULE, Maskinongé
Excelsior—D—Baril, J.-A.-E.
Mutual-Canada—B—Carrier, J.-A.

ST-VICTOR, Beauce
Continental—A—Cloutier, A.
Crown—A—Bélanger, A.

ST-VINCENT DE PAUL, Laval
Confederation—A—Gascon, F. —B—Pe-
pin, R.
Metropolitan—B—Bellerose, R.-A.

ST-VITAL DE LAMBTON,
Frontenac
Sun—A—Roy, A.

ST-ZEPHIRIN, Yamaska
Excelsior—A—Biron, A.
Sun—A—Alie, A.

STANSTEAD, Stanstead
Canada—D—Curtis, K. I.
Excelsior—A—Fournier, J.-R.

STOKE CENTRE, Richmond
Great-West—D—Gamache, A.

STORNOWAY, Frontenac

Sun—A—Legendre, R.

SULLY, Témiscouata

Sovereign—A—Tardif, A.

SUTTON, Brome

Dominion—D—Poissant, E.

Excelsior—A—Robitaille, E.

Imperial—A—Jenne, L.-P.—D—Dyer, G.

C.

North American—A—Lassonde, C.-C.

Travelers—B—Brown, F. F. T.

SWEETSBURG, Missisquoi

Confederation—B—St-Martin, A.

TERREBONNE, Terrebonne

Sun—B—Charbonneau, J.-A.

THETFORD MINES, Mégantic

Canada—A—Guenette, J.-E. — Roy, J.-L.

Confederation—A—Charest, Y.-E.—B—Lafontaine, J.-G.

Crown—B—Campeau, E.

Great-West—B—Roy, D.

Metropolitan—B—Beaudoin, H. — Poiré, J.-O.

Mutual-Canada—D—Roberge, H.

New York—A—Goulet, J.-W.

Northern—A—Houle, J.-E. — Shock, J.

Sun—B—Campeau, H.

THIVIERGE, Bonaventure

New York—D—Arsenault, A.-J.-L.

Sun—A—Arsenault, P.-L.

THURSO, Labelle

Manufacturers—D—Thomson, L. A.

TRING JUNCTION, Beauce

Crown—B—Cloutier, J.-A.

TROIS-PISTOLES, Témiscouata

La Sauvegarde—D—Rioux, E.

Metropolitan—B—Gagnon, J.-H.

Northern—D—Michaud, F.

TROIS-RIVIERES, St-Maurice

Canada—A—Hudon, J.-F.

Confederation—B—Doucet, J.-A.

Continental—A—Lajoie, F.

Dominion—A—Pichette, J.-A. —B—Tousignant, B.

Empire—A—Pidgeon, L. — Trottier, L.

Excelsior—A—Lafontaine, J.-R. —B—Grenier, L.-I.

Great-West—A—Benoit, B. — Bergeron, J.—B—Bergeron, F.-X.

Imperial—A—Argall, H. W. — Kay, H. — Topping, J. W.—B—Guillemette, J.-F.

La Sauvegarde—A—Blanchette, A. — Gauthier, J.-A.

Manufacturers—A—Garceau, O.

Metropolitan—B—Bachand, H.-E.—Bor-

deleau, R. — Chainé, L. — Descoteaux, M. — Drainville, G. — Forest, R. — La-verdure, J.-H.-R. — Lemyre, J. — Martineau, R. — Tanguay, C. — Thériault, O.-P. — Turcotte, F.

Monarch—A—Dupuis, J.-P.-A. — Guertin, P. — St-Pierre, F.—D—Fortin, J.-A.

Montreal—A—Ayotte, J.-H. — Cloutier, Z. — Girard, J. — Hallé, J.-O.—B—Badeaux, N.-L.

Mutual-Canada—A—Boudreau, J.-C. —B—Doré, A.—C—Gagnon, L.

Mutual-Citizens—B—Beauchesne, O.

New York—A—Baxter, B. D.

North American—A—Gillespie, G. A.

Northern—A—Moreau, M.—B—Bourdeau, J.-A.

Prudential-America—A—Babin, J. S. — Bergeron, J.-A. — Caron, J.-T. — Dumais, A. — Héon, R. — Legendre, A. A. — Lemay, B. — Lesieur, D. — Massicotte, A. — Picher, A. — Richard, C. — Rouette, A. — St-Pierre, E.

Prudential-London—B—Grenier, M.-P.

Royal—B—Delagrave, J.-O. — Fugère, R. — Spénard, F.-N.

Sovereign—A—Hérault, P.

Sun—A—Champoux, L. — Dupuis, P.-E.

—B—Derome, J. — Neveu, P.-E.—C—Plamondon, J.-S.-A.

TROIS-SAUMONS, L'Islet

Sun—A—Adam, J.-A.

UPTON, Bagot

Confederation—D—Cardin, H.

VALCOURT, Shefford

Empire—D—Bombardier, G.

La Sauvegarde—D—Dupont, G.

VAL DAVID, Terrebonne

Sun—A—Loiseau, A.

VAL D'OR, Abitibi

Equitable—A—Chapman, R. T.

Excelsior—B—Corriveau, J.-A.

Great-West—B—Bruce, R.-J.

La Sauvegarde—A—Gamache, A.

Northern—B—Brunet, R.-P.

VALLÉE JONCTION, Beauce

Crown—B—Bourque, A.

VALLEYFIELD, Beauharnois

Canada—B—Doucet, C.

Confederation—A—Aumais, A. —B—Aumais, L.-N.

Dominion-Canada—B—Walsh, W.

Empire—B—Shannon, W. J.

Excelsior—A—Tessier, P.-H.

Great-West—B—Choquette, L. — La-plante, J.-N.

Manufacturers—B—Bourassa, J.-R.-E.

Metropolitan—B—Desrosiers, L. — Gau-

thier, J.-W. — Langevin, H. — Laniel, J.-P. — Montpetit, E. — Parry, P. — Rochon, J.-E. — Sabourin, J.-G.
Mutual-Citizens—A—Côté, A. — Sauvé, L.-P.
Prudential-America—A—Daigneault, F. — Leduc, P.-O.
Sun—B—Sauvé, D.

VAUDREUIL STATION, Vaudreuil
Royal—D—Giroux, O.-B.-M.

VICTORIAVILLE, Arthabaska
Continental—A—Julien, P.-A. — Le-vreault, J.-C. — Martel, P.
Empire—A—Cloutier, G.
Great-West—B—Dumont, J.-A.
La Sauvegarde—B—Plourde, P.-H.
La Survivance—A—Belhumeur, R.
Metropolitan—B—Bourbeau, M. — Gin-gras, C. — Habel, P.-E. — Rheault, A.
Mutual-Canada—B—Guillemette, J.-D.
Northern—A—Gougeon, E. —B—Lam-bert, J.
Prudential-America—A—Labbé, E.
Travelers—B—Plourde, S.

VILLE-MARIE, Témiscamingue
Great-West—D—Savoie, G.
Manufacturers—B—Lavigne, M.

WATERLOO, Shefford
Imperial—A—Graves, R. J.
Metropolitan—B—Grégoire, J.-H.
North American—A—Ashton, A. E.
Occidental—B—Robinson, W. K.

WARWICK, Arthabaska
La Sauvegarde—B—Brisson, R.
National—A—Gagnon, R.

WATERVILLE, Compton
Sun—D—Baglow, W. H.

WEST SHEFFORD, Shefford
Confederation—A—Bergeron, L.

WEST BROME, Brome
Sun—A—Kathan, E. W.

WINDSOR MILLS, Richmond
Excelsior—A—Roy, E.
Manufacturers—A—Ward, W. G.
Metropolitan—B—Desloges, A.
Montreal—A—Allaire, R. — Gauthier, J.-E.
Mutual-Citizens—D—Reid, C. H.
Royal—B—Turgeon, J.-E.

WOLF LAKE, Pontiac
Montreal—D—Ménard, D.

WOTTON, Wolfe
Monarch—B—Legault, M.
Sun—B—Vaillancourt, F.

WRIGHTVILLE, Gatineau
Mutual-Citizens—B—Barré, R.
Standard—A—Dupuis, F.

YAMACHICHE, St-Maurice
Confederation—D—Leclerc, O.
Sun—A—Côté, J.-F.

NOUVEAU-BRUNSWICK NEW BRUNSWICK

CAMPBELLTON
Metropolitan—B—Rioux, J.-A.
Sun—B—Ahier, A.

FREDERICTON
Standard—A—Porter, A. H.

NEW CASTLE
Canada—A—Fowlie, F.

ONTARIO

ARNPRIOR
Manufacturers—A—Armstrong, J. A.

BARRIE
Metropolitan—B—Pope, E. J.

BROCKVILLE
Mutual-Canada—B—Acres, S. A.

CARLETON PLACE
Great-West—B—Munro, L. T.

COBALT
Manufacturers—B—Todd, F. H.

FERRIS
Sun—A—Ginn, F. E.

HAILEYBURY
Great-West—A—Haentschel, C. W.
Manufacturers—A—Murray, J. H.

HAMILTON
Canada—A—Duffield, W. H. — Nether-cott, F. L.

KIRKLAND LAKE
Canada—A—Hare, H. W. — Jennings, M. W.

Empire—A—Draper, M. B.
Equitable—A—Keddy, G. E.
London—A—Wilkinson, R. J.
Metropolitan—B—Nadeau, G. H.

LONDON
Northern—A—Cronyn, V. P.
Standard—A—Hamilton, J. B.

MATTAWA
Canada—B—Mooney, D. A.
Metropolitan—A—Fink, L. E.

NEW LISKEARD

Canada—A—Wyatt, A. P.

NORTH BAY

Canada—A—Allen, J. A.

Confederation—B—Brouse, S. W.

Imperial—A—Muir, W. C.

Manufacturers—A—Pace, A.

North American—A—Torrance, P. H.

OTTAWA

Canada—A—Clarke, A. — Petrie, S.

Confederation—A—McCallum, J. F.

Great-West—A—Craft, M. C. — Fleming, D. S. — Flora, L. L. — Pelletier, L.-J. — Roney, J. M.

Imperial—A—Bruce, H. A. — Pulford, E. H. — Wickware, A. S.

London—A—Campbell, C. G. — Davis, A. — Parker, C. R. — Robert, J. H.

Manufacturers—A—Grace, C. J. — Robinson, J. W.—B—McKinley, J. O.

Metropolitan—A—Fréchette, J. — Vincent A.—B—Aborameh, F. — Archambault, J.-A. — Brazeau, J.-A. — Bergeron, U.-J. — Gratton, D.

Mutual-Canada—A—Dalton, W. J. — Fraser, L. S. — Phelan, W. L. — Potter, A. — Schoen, M. G.

Mutual-Citizens—B—Séguin, H. — Sigman, T. — Tassé, J.-A.

New York—A—Wert, J. P.

North American—A—Kalbfleisch, D. R.

Prudential-America—A—Bolduc, A. — Forcier, B. — Ogilvie, B. F. — Sanche, E.

Royal—B—Gill, A. G.—C—Major, A. E.

Standard—A—Hunter, E. P. — Warren, J. L.

Sun—A—Edey, R. S. — Fisher, A. G. — Goldberg, S. — Karam, A. D. — Sylvain, P. T.—B—Lemieux, J.-A. — LePage, A. — Moore, J. R.

Travelers—B—Williams, W. O.

PEMBROKE

Excelsior—A—Huckabone, R. E.

Great-West—B—Behan, D. E.

North American—B—Corkery, P. J.

RENFREW

New York—A—Wade, F. A.

Sun—A—Troke, A. M.

ROCKCLIFFE

North American—A—Collins, J. A.

SAULT STE-MARIE

Canada—A—Brooks, H. R.

TIMMINS

London—A—Brady, J. D.

TORONTO

Manufacturers—A—Lundy, L. A.

New York—A—Palmer, P.

North American—A—Fenn, J. L.

Standard—A—Dearden, E. W. — Pocklington, W.

Sun—A—Salloum, A. J.

VANKLEEK HILL

Sun—B—Wood, O. J.

WESTBORO

London—A—Reade, F. W. J.

ÉTATS-UNIS

UNITED STATES

WEST HARTFORD, Connecticut

Metropolitan—B—Ritch, J. L.

BRONX, New York

New York—A—Cantor, R.

THE

PRUDENTIAL

ASSURANCE COMPANY LIMITED OF
LONDON ENGLAND

Annonce les dividendes suivants :

qui seront ajoutés aux polices de participation complète, de la classe canadienne, à l'anniversaire des polices en 1938.

VIE ENTIERE \$23.00

Boni additionnel versé par \$1000 de la somme assurée

DOTATION \$20.00

Boni additionnel versé par \$1000 de la somme assurée

Siège social pour le Canada : - 465, rue St-Jean, Montréal

Bureau-chef pour le Canada: 465, rue St-Jean, Montréal

ANTOINE DESMARAIS, C.L.U.

*Gérant de la succursale Place d'Armes
132 St-Jacques Ouest*

GEO. MAIN, C.L.U.

*Gérant de la succursale Montréal
Edifice Dominion Square*

V I E F E U A C C I D E N T S

Avec les compliments du

NATIONAL ADJUSTING OFFICE

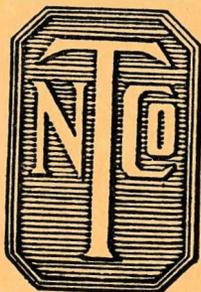
Expertises après incendie pour le compte
de l'assureur

●
ÉDIFICE LEWIS

465, RUE ST-JEAN, MONTRÉAL

P. BRUNET
E. FAILLE

Tél. MArquette 2467



VALEURS DE PLACEMENT CANADIENNES

•

Gouvernements
Municipalités
Services Publics
Industries

Nos services sont à votre disposition

NESBITT, THOMSON
and Company Limited

355, RUE ST-JACQUES OUEST, MONTRÉAL

Succursales dans les principales villes de Canada